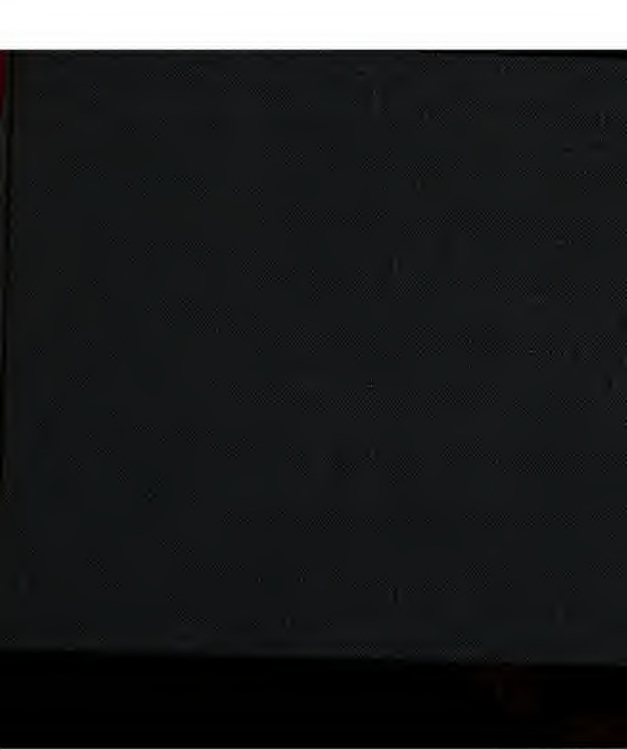


RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

PENDANT

LA PÉRIODE DES GUERRES MÉDIQUES.

EXTRAIT DU TOME VII, Ire SÉRIE, Ire PARTIE,

DES MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

PENDANT

LA PÉRIODE DES GUERRES MÉDIQUES,

PAR M. DE KOUTORGA,

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE SAINT-PÉTERSBOURG.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXI.

RECHERCHES

CRITIQUES

SUR L'HISTOIRE DE LA GRÈCE

PENDANT

LA PÉRIODE DES GUERRES MÉDIQUES.

INTRODUCTION.

Le but des recherches que nous nous proposons d'exposer dans une suite de dissertations critiques est de porter la lumière sur quelques points obscurs de l'histoire de la République d'Athènes, et surtout de fixer la chronologie des événements qui appartiennent à l'époque des guerres médiques, depuis l'archontat de Thémistocle jusqu'à sa mort et jusqu'à la victoire de l'Eurymédon. Cette époque, illustrée par Miltiade, Pausanias, Thémistocle, Aristide et Cimon, forme un tout complet; elle se termine à l'entrée de Périclès sur la scène politique,

événement qui ouvre, pour la République, une phase non moins brillante, quoique d'un caractère différent. L'histoire des guerres médiques a été écrite avec les plus grands détails par Hérodote, Thucydide, Diodore et Plutarque, et, en outre, on trouve fréquemment, dans les autres historiens grecs, des passages et des indications qui ont rapport au même sujet. Celui qui veut étudier cette partie de l'histoire grecque souffre moins du défaut que de l'abondance des documents. A ces richesses du monde ancien viennent encore se joindre les travaux, si dignes d'être consultés, des philologues les plus marquants des trois derniers siècles, et, entre autres, ceux de Sigonius, de Scaliger, de Petan, de Dodwell, de Corsini, de Larcher, et, parmi les contemporains, de Biot, d'Ideler, de Boeckh, de Krüger et de Clinton. Ces savants ont consacré leurs travaux à éclaircir la chronologie technique et historique, et ont donné des règles et des principes arrêtés à cette science, jusque-là obscure et embrouillée.

En présence de documents si nombreux et des travaux modernes qui les éclaircissent et les complètent, il semblerait superflu de se livrer à de nouvelles recherches, si l'expérience ne montrait que, presque à chaque pas, dans cette période de l'histoire, on vient se heurter contre des obstacles chronologiques qui interrompent les études et arrêtent tout à coup l'investigateur. Cela tient surtout au système artificiel de chronologie adopté par Diodore.

On sait que les peuples anciens n'avaient pas d'ère générale qui servît de point de départ, comme la naissance de Jésus-Christ pour les chrétiens, et l'hégire pour les mahométans. Dans le monde ancien, chaque État avait son système particulier pour la supputation des dates, et, quoique, en général, on rapportât les événements à l'année de l'administration de tel ou tel chef, néanmoins l'abondance des faits en rendait souvent difficile le classement synchronique. Dans l'Orient, les peuples signalaient les événements par les années du règne de leurs souverains. A l'exemple des Orientaux, les Grecs fixèrent la date des faits mémorables d'après les années d'exercice des grands prêtres ou prêtresses, des archontes, éphores, etc. Mais, comme ces person-

nages étaient élus, les uns pour une année, les autres, comme les grandes prêtresses de Junon à Argos, probablement pour toute leur vie, et qu'en outre l'époque du renouvellement de l'année n'était pas la même pour tous les États et variait quelquefois dans une même république, on se fera facilement une idée des obstacles qu'une telle complication opposait à la précision chronologique. Tous les anciens historiens grecs ont senti cette difficulté et tâché d'y remédier par l'adoption d'une ère commune, qui servît de base et de point de départ pour une chronologie universelle. Ils ont choisi celle de la célébration des jeux olympiques, parce que cette solennité, à laquelle prenaient part les diverses républiques, était populaire dans toute la Grèce, et que la liste des vainqueurs, surtout de ceux qui avaient obtenu le prix de la course dans le stade (les *σΊαδιοδρόμοι* ou les *σΊαδιονῖκαι*), avait été, de tous temps, conservée à Olympie.

Le nom des vainqueurs aux jeux olympiques devint un des éléments du nouveau système de chronologie, et il était cité en même temps que l'olympiade où ils avaient obtenu leur triomphe. Ce système se répandit; un grand nombre d'écrivains publièrent la liste complète des stadiodromes, et facilitèrent ainsi les recherches des historiens proprement dits. Le premier qui nous soit connu pour avoir donné ces listes, qu'on appelait *ἀναγραφὴ Ὀλυμπιονικῶν*, fut l'Éléen Hippias, dont Plutarque fait mention dans la Vie de Numa, en avertissant que ce chronologiste est inexact et mérite peu de confiance[1]. On cite après lui Aristote, comme ayant composé une de ces tables que Diogène de Laërte[2] nomme *Ὀλυμπιονῖκαι α'*. Nous trouvons ensuite Ératosthène, qui ne se contente plus de donner les noms des vainqueurs aux jeux olympiques, mais qui, à en juger par ce que dit Athénée[3], joint à cette liste quelques détails historiques.

[1] Plut. *Numa*, I: *ὧν (τῶν Ὀλυμπιονικῶν) τὴν ἀναγραφὴν ὀψέ φασιν Ἱππίαν ἐκδοῦναι τὸν Ἠλεῖον, ἀπ' οὐδενὸς ὁρμώμενον ἀναγκαίου πρὸς πίσΊιν.*

[2] Diog. Laert. V, 1, 26.

[3] Athénée, IV, XXXIX (Schweigh.), p. 154 : *Ἐρατοσθένης δ' ἐν πρώτῳ Ὀλυμπιονικῶν, τοὺς Τυῤῥηνούς φησι πρὸς αὐλὸν πυκτεύειν.*

Cependant on ne tarda pas à s'apercevoir que, pour fixer les dates d'une manière plus précise, il fallait ajouter aux indications que fournissaient les jeux olympiques celle de quelque autre fait constant et périodique, afin que ces deux autorités, en s'appuyant l'une sur l'autre, se servissent réciproquement de contrôle et de garantie. Dans cette vue, on eut recours aux listes des éponymes d'Athènes, d'abord parce que ces magistrats étaient élus annuellement, et surtout parce que la supériorité politique et littéraire de cette république dans la Grèce faisait que les dates empruntées aux années d'exercice des éponymes avaient une grande notoriété. Ainsi se répandit, mais assez tard, l'usage de fixer la date des événements par l'année de l'olympiade, en y joignant celle de l'archonte athénien. Hérodote ne l'emploie qu'une seule fois, à propos de la prise d'Athènes, sous l'archontat de Calliade; Thucydide en fait plus souvent usage; mais l'adoption n'en devint générale qu'au siècle des Ptolémées, chez les écrivains de l'école d'Alexandrie. Les érudits de cette école n'étaient pas des historiens, dans la haute acception du mot, mais des investigsteurs qui se bornaient à commenter leurs célèbres devanciers. Ils s'occupèrent surtout de chronologie, inventèrent différents systèmes, et finirent par adopter l'ère de Nabonassar pour les événements de l'histoire d'Orient, et l'ère des olympiades, combinée avec la date des éponymes d'Athènes, pour les faits de l'histoire de la Grèce. D'ailleurs, ces systèmes n'eurent jamais un caractère officiel, et furent seulement à l'usage des érudits et des lettrés. C'est cette même chronologie que les historiens postérieurs à l'école d'Alexandrie ont constamment suivie, et leur exemple a servi de règle jusqu'à nos jours. Malheureusement, de tant de travaux anciens, on n'a conservé que la Bibliothèque de Diodore de Sicile, contemporain de Jules César, et encore ce livre n'est pas parvenu tout entier jusqu'à nous. Cependant, malgré de regrettables lacunes, l'ouvrage de Diodore de Sicile est d'une importance qu'on ne saurait trop apprécier : les faits y sont datés avec une rigoureuse méthode; partout on y trouve l'indication des olympiades à côté de celle des vainqueurs du stade, des archontes d'A-

thènes et même des consuls romains ; l'auteur n'a rien négligé pour conserver l'unité du récit, et il a l'art de rapprocher et de grouper les événements pour y répandre de la clarté et de l'intérêt. Diodore a été le modèle et le guide des chronographes byzantins, qui professaient pour lui une grande estime, comme on peut s'en convaincre par les éloges que lui donne Photius ; il est le vrai fondateur de la chronologie historique.

Toutefois, les érudits modernes sont loin de s'accorder sur son mérite. Attaqué avec une violence extrême par l'Espagnol Vivès (mort en 1540), il fut défendu par Henri Estienne avec un enthousiasme qui étonne de la part d'un tel savant[1]. Henri Estienne ne se contente pas de réfuter les critiques de Vivès, il lui répond sur le même ton et avec les mêmes armes [2]. Après ces exagérations déplacées on aime à relire le jugement sage et mesuré de Bodin dans son *Methodus historica*. Mais ce jugement n'a pas mis fin aux querelles; et, de nos jours, les savants qui ont apprécié Diodore ne sont rien moins que d'accord entre eux. D'abord on ne voyait en lui que l'écrivain; plus tard on s'en est occupé aussi comme d'un chronologiste. Sous ce dernier rapport les arrêts sont, s'il est possible, plus sévères encore; de sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, qu'une voix contre lui. Au nombre de ses détracteurs paraissent d'abord Sigonius et Pighius, puis Scaliger et Petau, et enfin le plus hostile de tous, du moins quant à l'époque des guerres médiques, Dodwell, qui l'a attaqué dans ses *Annales Thucydidei*, et dont l'opinion est presque généralement adoptée par les chronologistes modernes. On ne peut nier que cette opinion ne soit assez souvent justifiée ; car on rencontre dans Diodore

[1] « Quantum enim lumen solis inter « stellas, tantum inter omnes, quotquot « ad nostra tempora pervenerunt, histo- « ricos, si utilitatis potius quam volup- « tatis habenda sit ratio, noster hic Dio- « dorus eminere dici potest. Ac quanto « universus orbis civitate aut gente una est « capacior aut amplior, tanto major est « Diodori, si eorum argumentum specte- « mus, quam ullius eorum qui exstant his- « toricorum magnitudo. »

[2] « Hæc et alia, quorum consideratio « virum judicio præditum decebat, si con- « siderasset Vives, non tam aperte, dum « Diodorum nugacem appellat, nugatus « ipsemet fuisset. »

des données qui sont en désaccord ou en contradiction avec des écrivains dignes de foi, et quelquefois des erreurs manifestes. Mais ces défauts ne proviennent pas de sa négligence, car chaque page porte le cachet d'une sérieuse attention; encore moins peuvent-ils être attribués à la précipitation, puisqu'il a consacré trente années à la composition de son histoire; ils viennent, selon nous, de ses procédés chronologiques. Les érudits, faute d'avoir bien compris son système, ont été quelquefois complétement déroutés et se sont affermis dans l'opinion qu'il était impossible de concilier Diodore avec Thucydide, ce qui a produit une double chronologie pour l'époque des guerres médiques. La différence entre ces deux chronologies est quelquefois très-grande; elle est, par exemple, de vingt ans pour la mort de Thémistocle. Afin de résoudre ces difficiles problèmes, commençons par donner une idée sommaire de son système chronologique et de sa manière particulière de raconter les événements.

Diodore commence son XI[e] livre par une indication chronologique d'une exactitude rigoureuse. « L'expédition de Xerxès, dit-il[1], a eu « lieu sous l'archonte athénien Calliade, l'année où les Romains élu- « rent pour consuls Spurius Cassius et Proclus Virginius Tricostus, « et où les Éléens célébrèrent la 75[e] olympiade et couronnèrent, « comme vainqueur, Astyle de Syracuse. » Des indications semblables se suivent d'année en année, sans interruption, dans les livres XI et XII d'après un système chronologique rigoureusement observé, et dans lequel il fait correspondre le commencement des olympiades avec l'élection des archontes d'Athènes. Mais, comme les jeux olympiques se célébraient au milieu de l'été et que l'année olympique commençait également à cette époque, on est naturellement porté à croire que, dans le sens admis par Diodore, la nouvelle année chez les Athéniens, c'est-à-dire leur année civile, commençait au milieu de l'été, conformément avec l'année olympique. C'est ce que, sur la

[1] Diod. XI, 1 : Ἐπ' ἄρχοντος γὰρ Ἀθήνησι Καλλιάδου Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτους Σπόριον Κάσσιον καὶ Πρόκλον Οὐεργίνιον Τρικόστον· ἤχθη δὲ καὶ παρ' Ἠλείοις Ὀλυμπιὰς πέμπτη πρὸς ταῖς ἑβδομήκοντα, καθ' ἣν ἐνίκα στάδιον Ἀστύλος Συρακόσιος.

foi de Diodore, Clinton s'efforce d'établir, en disant que le mois d'Hécatombéon ouvrit constamment l'année athénienne. Mais il n'en était pas ainsi. Le commencement de l'année athénienne n'a été fixé en été que par Méton, 432 ans avant Jésus-Christ; avant Méton et, par conséquent, à l'époque des guerres médiques, les Athéniens commençaient l'année et faisaient entrer en fonctions leurs magistrats en hiver. On peut regarder ce fait comme certain, et l'on en trouve la preuve dans le récit de Diodore lui-même. Il est probable qu'il ne l'ignorait pas, mais il n'en a pas fait mention, afin de conserver l'unité dans son système chronologique. Il a compté, pendant la guerre contre les Perses, les années athéniennes, comme les années olympiques, c'est-à-dire en les faisant commencer au milieu de l'été, et il a sacrifié l'exactitude à l'uniformité.

Diodore, ayant accepté ce commencement de l'année athénienne, en a dû subir les conséquences; il fut obligé de porter atteinte à la série des archontes. A partir de Calliade il donne une série tellement complète des archontes athéniens, qu'on pourrait la croire copiée sur des registres officiels du gouvernement. Mais un examen attentif fait voir que l'écrivain arrange cette liste pour la conformer à son système. Si Calliade a été élu en hiver, et s'il a exercé l'archontat durant tout le cours de l'année 480 avant Jésus-Christ, il faut admettre que, de cet archontat à celui de Pythodore, qui fut nommé dans l'été de l'année 432 avant Jésus-Christ, il s'est écoulé 48 ans et demi, et, dans cet espace de temps, on doit compter quarante-neuf archontes, tandis que Diodore n'en signale que quarante-huit. Corsini s'efforce d'écarter cette difficulté en supposant que l'archonte Apseudès, qui avait précédé Pythodore, était resté en fonction au delà du temps prescrit, c'est-à-dire dix-huit mois; mais cette hypothèse est à peine soutenable. La vraie cause de cette difficulté doit être cherchée dans Diodore lui-même. Comme il était, avant tout, préoccupé de faire accorder les années archontiqnes avec celles des olympiades, nous croyons qu'il a volontairement omis un archonte, et nous espérons le prouver dans la suite.

Le procédé systématique de l'historien se révèle en outre dans son récit des événements contemporains de la bataille de l'Eurymédon. Nous tâcherons d'établir plus loin que, sur le règne de Xerxès, il y avait dans l'antiquité deux données chronologiques, qui diffèrent entre elles de dix ans. Thucydide fait croire que Xerxès ne régna que onze années; Diodore, au contraire, assigne près de vingt et un ans à son règne. D'après lui, la fuite de Thémistocle en Perse, l'expédition de Cimon, et la victoire de l'Eurymédon, auraient eu lieu sous le règne de Xerxès; tandis que Thucydide place ces faits sous Artaxerxe Longue-main. Cette erreur, déjà grave en elle-même, fut la source de plusieurs autres. Diodore, ayant trouvé que la première alliance entre les Athéniens et les Égyptiens, la révolte d'Inaros et la paix de Cimon, ou, du moins, les négociations dont elle était l'objet, se trouvaient décrits par tous les historiens comme ayant eu lieu sous le règne d'Artaxerxe Ier Longue-main, a dû, pour rester fidèle à son système, reporter cette paix, ainsi que le traité d'Athènes avec Inaros, à l'époque de la deuxième expédition de Cimon, suivie de la mort de ce capitaine. Par ce procédé Diodore a jeté la plus grande confusion dans l'histoire des guerres médiques.

Enfin, la manière particulière employée par Diodore dans ses narrations a produit de fréquentes méprises. Il se plait à rassembler les divers faits qui ont rapport à un même personnage, à présenter dans le même tableau des événements qui ne sont point synchroniques, mais qui produisent, ainsi rassemblés, un effet plus dramatique. Il a l'air cependant de les exposer dans un ordre chronologique, car il commence toujours son récit par l'indication de l'année olympique et par celle de l'archonte ou du consul romain en fonction; mais, en réalité, il procède tout différemment. Il a l'habitude de comprendre dans le même récit et, en apparence, sous la même date, des événements qui se sont accomplis en plusieurs années. On est porté naturellement à se demander ce que pouvait signifier, au point de vue de l'historien, l'année olympique placée en tête de chaque division du récit. Désigne-t-elle les événements du commencement ou

de la fin de cette division? Petau, Dodwell et beaucoup d'autres chronologistes n'ont pas même vu là une question et ont adopté tout simplement cette date comme celle du premier événement raconté par l'historien. Ils ne se sont pas inquiétés de la confusion qui en résulte pour la suite du récit, et ont été forcés de dater par approximation, ou d'après d'autres témoignages, des faits mentionnés à la fin des récits partiels de Diodore. Pour nous, après une étude approfondie de cet historien, nous nous sommes convaincus que l'année olympique, mise par Diodore en tête des divisions de son récit, indique la date de l'événement mentionné à la fin, et que c'est là sa méthode chronologique. Ce principe une fois admis, on voit disparaître une grande partie des difficultés de l'histoire des guerres médiques, ainsi que des contradictions qui ont été signalées, surtout par Dodwell, entre le récit de Thucydide et celui de Diodore. Par exemple, dans le livre XI de sa *Bibliothèque historique*, on trouve une description fort belle et fort soignée des derniers événements de la vie de Thémistocle, depuis son ostracisme jusqu'à sa mort; il y consacre six chapitres (XI, LIV-LIX) qui forment toute une division de l'ouvrage. Or les événements compris dans ce récit répondent à plusieurs années; mais, suivant son habitude, Diodore se contente de dire : « Dans la seconde année de la 77ᵉ olympiade, sous l'ar- « chonte athénien Praxiergue, Aulus Virginius Tricostus et Caius « Servilius Structus étaient consuls à Rome. » A quoi se rapporte cette indication? à l'ostracisme de Thémistocle ou à sa mort? Dodwell, Corsini, Clinton, acceptent que Diodore voulait désigner la date de l'ostracisme, ce qui détruit tout ordre chronologique; si, au contraire, nous rapportons cette indication à l'événement que Diodore mentionne à la fin de son récit, c'est-à-dire à la mort de Thémistocle, alors toutes les difficultés et les prétendues contradictions des historiens s'évanouissent, et la chronologie d'Athènes reprend sa régularité.

Faute d'avoir observé plus attentivement ses procédés, des érudits modernes ont non-seulement refusé tout mérite à ses travaux, mais

ils se sont souvent exprimés avec dédain à son égard. On conçoit néanmoins l'entraînement de ses admirateurs; car, là où il n'a pas besoin d'employer son système chronologique, son récit prend une importance incontestable, et ses dates peuvent être considérées comme l'un des plus précieux documents de l'antiquité. Le problème que la critique moderne doit s'efforcer de résoudre, c'est de faire concorder, autant que possible, le récit de Diodore avec ceux de Thucydide et de Plutarque, de rétablir par ce moyen une chronologie exacte, et d'assigner les dates précises aux événements des guerres persiques. C'est ce problème que nous nous sommes proposé en nous tenant en garde contre les conjectures et en nous attachant, avant tout, au sens réel des anciens auteurs. L'historien a pour premier devoir de ne rejeter *a priori* aucun renseignement, mais d'éclaircir et d'interpréter, autant qu'il peut, les divers témoignages; il ne doit recourir aux hypothèses que là où les témoignages directs manquent absolument.

Les recherches qui suivent se divisent en deux parties. Dans la première sont traitées les questions de principes et de faits qui servent de base à la chronologie de cette période; je veux dire la détermination de la saison dans laquelle les Athéniens commençaient leur année, puis la série des archontes éponymes, l'avénement au trône d'Artaxerxe Longue-main, l'insurrection de l'Égypte sous ce prince et le règne de Gélon à Syracuse. Dans la seconde partie je discuterai les faits relatifs aux principaux personnages qui ont pris une part active dans les guerres persiques: Pausanias, Aristide, Cimon et Thémistocle.

PREMIÈRE PARTIE.

COMMENCEMENT DE L'ANNÉE ATHÉNIENNE EN HIVER; SÉRIE DES ARCHONTES ÉPONYMES; AVÉNEMENT AU TRÔNE D'ARTAXERXE LONGUE-MAIN; INSURRECTION DE L'ÉGYPTE; CHRONOLOGIE DU RÈGNE DE GÉLON.

CHAPITRE PREMIER.

COMMENCEMENT DE L'ANNÉE ATHÉNIENNE EN HIVER À L'ÉPOQUE DES GUERRES MÉDIQUES.

Dans la deuxième moitié du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et nommément depuis la guerre du Péloponnèse, l'année athénienne commençait au mois d'hécatombéon. Le témoignage de Thucydide est positif à cet égard. En commençant, dans son IIe livre, le récit de la guerre, il fixe avec une grande exactitude l'époque des premières hostilités. Il dit[1] que les Thébains ouvrirent la guerre au printemps de la quinzième année après la conclusion du traité de trente ans, le sixième mois après la bataille de Potidée, lorsque Chrysis était prêtresse de Junon à Argos, Énésias éphore à Sparte, et Pythodore archonte à Athènes; il ajoute que ce dernier n'avait plus que deux mois à rester en charge. On voit, par ce témoignage, que l'année athénienne finissait dans deux mois et qu'elle recommençait en été.

Mais ce mois d'hécatombéon était-il aussi le premier de l'année pendant les guerres médiques? C'est une question que

[1] Thucyd. II, 11 : Ἐπὶ Χρυσίδος ἐν Ἄργει τότε πεντήκοντα δυοῖν δέοντα ἔτη ἱερωμένης καὶ Αἰνησίου ἐφόρου ἐν Σπάρτῃ καὶ Πυθοδώρου ἔτι δύο μῆνας ἄρχοντος Ἀθηναίοις, μετὰ τὴν ἐν Ποτιδαίᾳ μάχην μηνὶ ἕκτῳ καὶ ἅμα ἦρι ἀρχομένῳ, etc.

nous allons tâcher de résoudre, et qui a une très-grande importance; car, les Athéniens fondant leur chronologie sur les années archontiques, il serait impossible, sans connaître au juste le commencement de l'année, de rétablir la série des archontes éponymes, et, avec elle, la date précise des événements.

Scaliger[1], le célèbre fondateur de la science chronologique, a ingénieusement supposé que l'adoption du mois d'hécatombéon pour le premier de l'année était une innovation; que les Athéniens suivaient primitivement l'usage qui existe chez nous, en commençant la nouvelle année en hiver, et que, dans les années embolimiques, ils ajoutaient, à la fin de l'année, un mois supplémentaire, qu'ils nommaient posidéon second. Quoique Scaliger n'ait pas apporté de preuves à l'appui de son opinion, elle fut néanmoins adoptée par Petau[2], Dodwell[3], Corsini[4], Larcher[5], Ideler[6], et beaucoup d'autres chronologistes modernes. Petau observe, en outre, que cette innovation n'était elle-même qu'un retour à un usage plus ancien. Les Athéniens, dit-il, firent commencer leur année d'abord en été, puis en hiver, au mois de gamélion, et enfin revinrent une seconde fois au mois d'hécatombéon. Jackson[7] fournit des preuves à l'appui des conjectures de Petau; mais il a eu le tort, selon nous, de vouloir assigner des dates précises à ces divers changements de calendrier. Il dit qu'avant

[1] Josephi Scaligeri opus *De emendatione temporum*, edit. secunda (Genevæ, 1629, in-fol.), p. 41 sq.

[2] Dionysii Petavii opus *De doctrina temporum* (Lut. Par. 1627, in-fol.), vol. I, p. 46: *Caput tetraëteridis vel octaëteridis Gamelion. Nam a bruma veteres annum inchoabant.*

[3] *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis* (Oxon. 1701, in-4°), I, 4; III, 35.

[4] *Fasti Attici*. Dissert. II, § 22 (vol. I, p. 91 sq.)

[5] Hérodote, I, p. 238, 246; VII, 103, 456, 543.

[6] Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie* (Berlin, 1825, in-8°), I, p. 286 sqq.

[7] Johann Jackson, *Chronologische Alterthümer*, übersetzt von Windheim (Nürenberg, 1756, in-4°), p. 382, 399.

Solon les Athéniens commencèrent leur année par le mois d'hécatombéon; que ce législateur la fit dater ensuite du mois de gamélion, et qu'enfin Méton reprit l'ancien usage de la commencer en été, pour la faire coïncider avec l'année olympique. Les chronologistes modernes suivent pour la plupart l'opinion de Scaliger et de Petau, et ne diffèrent entre eux que sur l'époque où le commencement de l'année fut replacé en été.

Il y a une opinion toute différente de celle de Scaliger, d'après laquelle le commencement de l'année athénienne n'aurait jamais cessé d'avoir lieu en été, au mois d'hécatombéon; Méton n'aurait fait qu'introduire un nouveau cycle, sans changer l'ancien usage. Cette opinion fut présentée pour la première fois par Fréret [1], et développée surtout par Clinton [2]. Mais ces deux éminents critiques se fondaient en cela sur l'autorité trompeuse de Diodore, dont ils n'avaient pas bien compris le procédé chronologique.

Entre ces deux opinions contraires, nous ne pouvons prendre un parti sans remonter aux textes mêmes. Nous avons dit, dans notre introduction, que la translation du commencement de l'année au milieu de l'été fut opérée après que les jeux olympiques eurent pris, en Grèce, une grande importance et parce que les Athéniens désiraient accorder les dates olympiques avec les dates archontiques. Il en était autrement dans les temps reculés, car, d'après le Grand Étymologique [3], le mois hivernal de lénéon, nommé par Hésiode, était le premier des mois, c'est-à-dire qu'il commençait l'année. Or, comme ce mois de lénéon se trouvait anciennement parmi les

[1] Fréret, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XXVI, 163 sq.

[2] *Fasti Hellenici*, conversi a Kruegero (Lips. 1830, in-4°), p. XVII-XXIII.

[3] *Etymolog. magn.* vid. Ληναιών...... *Ἐκλήθη δὲ ληναιών, διὰ τὸ τοὺς οἴνους ἐν αὐτῷ κομίζειν· οὗτος δὲ ὁ μὴν ἀρχὴ μηνῶν ἐστίν.*

mois attiques, on pourrait en conclure qu'il était le premier pour les Athéniens.

Cette supposition acquerrait une plus grande probabilité si, dans les calendriers des républiques d'origine ionienne, à laquelle appartenaient les habitants de l'Attique, nous trouvions le même usage quant au commencement de l'année. M. Bergk[1], dans ses Additions à l'étude des mois grecs, a fait cette judicieuse remarque, que, dans les villes d'origine ionienne, malgré la distance qui les séparait et malgré l'influence de l'étranger, on rencontre partout une grande concordance, presque l'identité, dans les noms et dans la succession des mois. Cette concordance prouve que, pour toute la race ionienne, il existait autrefois un calendrier uniforme; que ce calendrier était en usage depuis la plus haute antiquité, et que les changements qu'il présente ne furent introduits que postérieurement, par des causes locales. Cette remarque de M. Bergk nous permet une autre induction plus en rapport avec notre sujet. Si, dans les villes d'origine ionienne, on trouve une telle uniformité pour le nom et la succession des mois, il est permis de penser que ces villes avaient eu autrefois le même commencement d'année. Or, en examinant les divers renseignements que l'on possède sur l'ancien calendrier ionien, on observe que, dans aucune ville de cette origine, le nouvel an ne commence en été, mais quelquefois en hiver, comme M. Gibert[2] l'a montré pour l'île de Paros. Il est donc probable que, dans

[1] Theodor Bergk, *Beiträge zur griechischen Monatskunde* (Giessen, 1845, in-8°), p. 23, 27, sqq. Il dit, page 28 : « Ich beschränke mich daher auf ein Beispiel, « den ionischen Calender, um an ihm dar-« zuthun dass die Verschiedenheiten gar « nicht so gross und wesentlich sind, als « man annimmt; sondern ungeachtet der « Variationen sich überall das Gemeinsame « wahrnehmen lässt, ein bestimmtes Sys-« tem, eine Art Normalcalender zu Grunde « liegt. »

[2] *Mémoires de l'Académie des inscript.* t. XXIII.

les temps anciens, l'année athénienne commençait aussi en hiver.

Mais quittons les conjectures pour examiner les documents positifs qui existent, sur ce sujet, pour la période des guerres médiques, où nous voulons nous renfermer.

Hérodote, après avoir raconté la bataille de Mycale, qui fut donnée le même jour que celle de Platée, gagnée, d'après Plutarque, le 3 de boédromion, Hérodote dit que les Grecs mirent le feu aux vaisseaux et au camp ennemis, et firent voile tout de suite pour l'île de Samos. Ils y tinrent conseil sur les affaires de l'Ionie, admirent les habitants de Samos, de Chio, de Lesbos et d'autres îles dans la ligue des Hellènes et partirent pour l'Hellespont, afin de détruire le pont qu'avait bâti Xerxès. Après leur arrivée à Abydos, les alliés se séparèrent; les Spartiates, voyant que le pont était déjà détruit, retournèrent dans le Péloponnèse. Les Athéniens, au contraire, allèrent mettre le siége devant Sestos et le poussèrent avec vigueur. L'automne arriva[1]; l'armée fatiguée désira se retirer, mais les chefs ne le permirent pas. Le siége fut continué malgré la saison avancée, et ils parvinrent à faire capituler la ville. Après avoir accompli cette œuvre, les Athéniens revinrent avec un riche butin en Hellade et firent des offrandes aux dieux protecteurs. Hérodote termine ainsi[2] : « Après cela il n'arriva rien dans cette « année. » Cette dernière phrase montre clairement que l'année finissait en hiver. Hérodote suit l'ordre des événements et nomme la fin de l'automne comme la saison où la ville de Sestos s'est rendue aux Athéniens. Il est de toute évidence que

[1] Hérod. IX, CXVII : *Ἐπεὶ δὲ πολιορκεομένοισί σφι φθινόπωρον ἐπεγίνετο.*

[2] *Idem*, IX, CXXI : *Ταῦτα δὲ ποιήσαντες ἀπέπλωον ἐς τὴν Ἑλλάδα, τά τε ἄλλα χρήματα ἄγοντες καὶ δὴ καὶ τὰ ὅπλα τῶν γεφυρέων ὡς ἀναθήσοντες ἐς τὰ ἱρά. Καὶ κατὰ τὸ ἔτος τοῦτο οὐδὲν ἔτι πλέον τούτων ἐγένετο.*

la flotte ne retourna pas en Attique plus tard qu'au mois de posidéon.

Dans une autre partie de son histoire Hérodote indique d'une manière aussi précise le commencement de l'année athénienne. Il raconte dans son VI[e] livre les mouvements de la flotte phénicienne pendant toute la bonne saison, c'est-à-dire du printemps à l'automne[1]. Il décrit la prise des îles de l'Hellespont, de Byzance, mentionne la fuite de Miltiade en Attique, et, après avoir conduit son récit jusqu'en automne, il ajoute[2] : « Dans le reste de cette année les Ioniens n'eurent rien à souf- « frir des Perses. » Quand donc peut-on penser que l'année se termina? Nous croyons que, par ces mots, « le reste de l'année, » Hérodote ne pouvait désigner que l'hiver. Mais lui-même se charge de fournir un peu plus loin la réponse. « Avec le « printemps suivant, dit-il[3], Mardonius, fils de Gobryas, arriva « à la mer à la tête de grandes forces. » On voit par ces deux passages qu'une année avait fini après l'automne; qu'une autre avait recommencé avant le printemps, c'est-à-dire en hiver.

Ailleurs, après avoir parlé de l'arrivée de Xerxès en Béotie, à la suite de la bataille de Salamine, Hérodote écrit[4] : « Mar-

[1] Hérod. VI, xxxi : Ὁ δὲ ναυτικὸς σΊρατὸς ὁ Περσέων χειμερίσας περὶ Μίλητον, τῷ δευτέρῳ ἔτεϊ ὡς ἀνέπλωσε, etc.

[2] *Idem*, VI, xlii : Καὶ κατὰ τὸ ἔτος τοῦτο ἐκ τῶν Περσέων οὐδὲν ἔτι πλέον ἐγένετο τούτων ἐς νεῖκος φέρον Ἴωσι.

[3] *Idem*, VI, xliii : Ἅμα δὲ τῷ ἔαρι.... Μαρδόνιος ὁ Γωβρύεω κατέβαινε ἐπὶ θάλασσαν, etc.

[4] *Idem*, VIII, cxiii : Ἔδοξε γὰρ Μαρδονίῳ ἅμα μὲν προπέμψαι βασιλέα, ἅμα δὲ ἀνωρίην εἶναι τοῦ ἔτεος πολεμέειν· χειμερίσαι δὲ ἄμεινον εἶναι ἐν Θεσσαλίῃ καὶ ἔπειτεν ἅμα τῷ ἔαρι πειρᾶσθαι τῆς Πελοποννήσου. Ce passage d'Hérodote offrant quelque difficulté, nous devons en connaître le sens précis. Dans l'édition de *la Bibliothèque grecque* de M. Firmin Didot il est traduit ainsi : « Quia opportunum non « esset anni tempus ad bellum gerendum. » Larcher traduit de même : « Parce que la « saison n'était plus propre aux opérations « de la guerre. » Les deux traductions inclinent manifestement à l'opinion qu'Hérodote voulait désigner la saison avancée de l'année. Cette opinion est exprimée encore plus clairement par M. Passow, qui, dans son Dictionnaire, donne aux mots

« donius, considérant qu'il fallait accompagner le roi, et ne « prévoyant pas l'utilité de continuer la guerre cette année, « résolut de passer l'hiver commodément en Thessalie et de « pénétrer dans le Péloponnèse au commencement du printemps suivant. »

Ouvrons maintenant la Chronique de Paros. On y lit : « De « la construction du pont sur l'Hellespont par Xerxès; du per- « cement du mont Athos; du combat des Thermopyles; de la « bataille de Salamine, gagnée par les Hellènes contre les Perses, « 217 ans, Calliade étant archonte d'Athènes [1]. » Avant de nous servir de cette inscription, arrêtons-nous sur cette date : « 217 « ans, Calliade étant archonte d'Athènes. »

L'auteur de la Chronique de Paros suit, dans sa table, le même système que nous employons maintenant. Nous rapportons les événements du monde ancien à l'année de la naissance de Jésus-Christ; il les rapporte à l'année de l'archontat d'Astyanax à Paros, ainsi qu'il l'a dit lui-même [2]. Ainsi,

ἀνωρίη τοῦ ἔτεος le sens de l'hiver. Contre cette interprétation, nous pourrions remarquer que Mardonius prit sa résolution aussitôt après la bataille de Salamine, qui a été livrée au mois de boédromion, et que, par conséquent, de là à l'hiver, il restait encore beaucoup de temps, même pour continuer la campagne, comme il est arrivé l'année suivante aux Grecs, qui, après la victoire de Mycale, entreprirent le siége de Sestos. Mais c'est surtout le sens du mot *ἀνωρίη* qui s'oppose à cette interprétation. Ce mot signifie, comme on sait, le *contre-temps*, et s'emploie surtout dans le sens de *prématuré*. C'est ainsi qu'il se trouve chez Hérodote dans le chap. LXXIX du livre II, où l'historien dit que les Égyptiens pleurèrent le fils du roi *ἀποθανόντα δ' αὐτὸν ἄνωρον*, c'est-à-dire, mort prématurément. En prenant le mot *ἀνωρία* dans ce sens, nous traduisons ainsi le passage d'Hérodote, « et qu'il était prématuré d'entrer en campagne cette année; » cela veut dire : ne prévoyant pas l'utilité de continuer la guerre cette année.

[1] *Ἀφ' οὗ Ξέρξης τὴν σχεδίαν ἔζευξεν ἐν Ἑλλησπόντῳ καὶ τὸν Ἄθω διώρυξε, καὶ ἡ ἐν Θερμοπύλαις μάχη ἐγένετο, καὶ ναυμαχία τοῖς Ἕλλησι περὶ Σαλαμῖνα πρὸς τοὺς Πέρσας, ἣν ἐνίκων οἱ Ἕλληνες, ἔτη* ΗΗΔΓΙΙ, *ἄρχοντος Ἀθήνησι Καλλιάδου.*

[2] .... *ἀνέγραψα τοὺς* .... *ἀρξάμενος ἀπὸ Κέκροπος, τοῦ πρώτου βασιλεύσαντος Ἀθηνῶν εἴως ἄρχοντος ἐμ Πάρῳ* ... *νάνακτος.*

d'après notre chronologie, la bataille de Marathon a eu lieu 490 ans avant Jésus-Christ; d'après le marbre de Paros, 227 ans avant l'archontat d'Astyanax. Or, cette dernière magistrature, il la fait coïncider avec celle de Diognète à Athènes, c'est-à-dire avec la première année de la 129e olympiade, laquelle durait de l'été 264 jusqu'à l'été 263 avant Jésus-Christ; et, comme l'année parienne commençait en hiver, il s'ensuit que l'archontat d'Astyanax pouvait correspondre, soit à l'année 264, soit à l'année 263 avant Jésus-Christ. Larcher[1], en reproduisant l'opinion de Taylor[2], de Corsini[3] et de Fréret[4], accepte la première date; mais l'opinion de Selden et celle de Prideaux, qui adoptent l'année 263, nous paraît plus probable, car elle concorde presque toujours avec la chronologie des autres écrivains grecs, au moins pour le temps des guerres médiques. C'est ainsi qu'en ajoutant 227 ans, écoulés, d'après le marbre de Paros, depuis la bataille de Marathon jusqu'à Astyanax, à 263 ans, depuis Astyanax jusqu'à notre ère, nous aurons 490 ans avant Jésus-Christ, qui est la date reconnue de cette bataille. De la même manière, 217 ans avant Astyanax, ajoutés à 263, feront 480 ans avant Jésus-Christ, date de l'invasion de Xerxès. Puis, 216 ans, assignés par le marbre à la bataille de Platée, joints à 263, feront 479, date de cette bataille avant Jésus-Christ. Revenant à notre citation du marbre de Paros, nous voyons que la date 217, donnée par ce marbre à l'invasion de Xerxès, s'accorde avec celle qui est reconnue par tous les historiens grecs pour cet événement.

Venons maintenant à l'archonte Calliade, nommé dans ce

[1] Hérodote, t. I, p. 238.

[2] *Marmor Sandwicense*, p. 5.

[3] *Fasti Attici*, t. IV, p. 88.

[4] Éclaircissement sur la nature des années employées par l'auteur de la chronique de Paros (*Mém. de l'Acad. des inscr.* t. XXVI), p. 200 sq.

marbre. Dodwell[1] et Corsini[2] ont très-justement remarqué que l'élection des fonctionnaires annuels, dans la république d'Athènes, avait toujours eu lieu aux derniers jours de l'année, afin qu'ils pussent entrer en fonction avec le nouvel an. Ces deux savants ont prouvé que l'année administrative, ou, comme l'appelle Corsini, l'année archontique, correspondait à l'année civile. Si nous trouvons donc que l'archonte, à une époque quelconque, était élu en été, cela voudrait dire qu'à cette époque l'année commençait en été. C'est ce que nous avons vu d'ailleurs pour la guerre du Péloponnèse, où Thucydide dit qu'au commencement de cette guerre l'archonte Pythodore n'avait plus à exercer que deux mois de magistrature. Et, de même, si l'on trouvait qu'à une autre époque un archonte exerçait, non d'un été à l'autre, mais d'un hiver à l'autre, cela prouverait que l'année civile commençait dans ce temps-là en hiver. Pour cela le marbre de Paros est précieux à consulter; il porte que l'invasion des Perses en Grèce sous le commandement du roi Xerxès, c'est-à-dire que la guerre, depuis la construction du pont sur l'Hellespont jusqu'à la victoire de Salamine, eut lieu sous l'archontat de Calliade. Or, d'après Hérodote, cette campagne fut entreprise avec le printemps[3]. Si donc Xerxès a ouvert les hostilités sous l'archontat de Calliade, il est évident que cet archonte entra en charge, non en été, mais en hiver.

On nous objectera peut-être que le marbre de Paros ne saurait avoir une grande importance, vu que tous les écrivains qui mentionnent Calliade placent son archontat dans la pre-

[1] *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*, Dissert. III, sect. XXXV.

[2] *Fasti Attici*, Dissert. II, § 22 (t. I, p. 91).

[3] Hérod. VII, XXXVII : Ἅμα τῷ ἔαρι παρεσκευασμένος ὁ στρατὸς ἐκ τῶν Σαρδίων ὡρμᾶτο.

mière année de la 75[e] olympiade, et que, par conséquent, il faudrait rapporter son élection à l'été de l'année 480 avant Jésus-Christ. Cette objection n'est que spécieuse. La manière de compter par olympiades étant devenue générale, les historiens, qui cherchaient à accorder la chronologie des différentes républiques avec les dates olympiques, avaient pour règle de désigner toute la durée d'un archontat athénien par l'année olympique dont le commencement se trouvait au milieu de cet archontat[1]. C'est cette règle que suivirent Diogène Laërce[2] et les autres historiens, qui placent Calliade dans la première année de la 75[e] olympiade, et qui ne contredit nullement son élection en hiver. Si pourtant un écrivain voulait être très-exact, il ajoutait à sa date olympique, comme complément, une circonstance quelconque. C'est ce qui se voit en effet chez Denys d'Halicarnasse, où ce complément est d'autant plus curieux, qu'il se rapporte à l'archonte Calliade et appuie le témoignage du marbre de Paros. « Le sénat de Rome, « dit Denys[3], élut consul Cæso Fabius, et les plébéiens, Spurius « Furius, dans la 75[e] olympiade, sous l'archonte athénien Cal« liade, au temps, ajoute-t-il, où Xerxès entreprit la guerre « contre la Grèce. » Denys a placé ici l'année olympique d'après la règle générale, en ayant soin de montrer, par cette circonstance additionnelle, que Calliade était en fonction avant le commencement de cette année olympique. En même temps Denys

[1] Voyez là-dessus le chapitre suivant, où sont exposées les deux manières de fixer la date des événements, adoptées par les écrivains anciens.

[2] Diog. Laërce, l. II, chap. v, § 24 : Εὐριπίδης, ὃς καὶ τῷ πρώτῳ ἔτει τῆς ἑβδομηκοστῆς πέμπτης ὀλυμπιάδος ἐγεννήθη ἐπὶ Καλλιάδου.

[3] Denys d'Halic. IX, 1 : Καὶ ἀποδείκνυται Καίσων μὲν Φάβιος τὸ δεύτερον ὑπὸ τῆς βουλῆς, ὁ τὸν Κάσσιον ἐπὶ τῇ τυραννίδι κρίνας, Σπόριος δὲ Φούριος ὑπὸ τῶν δημοτικῶν, ἐπὶ τῆς ἑβδομηκοστῆς καὶ πέμπτης ὀλυμπιάδος, ἄρχοντος Ἀθήνησι Καλλιάδου, καθ' ὃν χρόνον ἐστράτευσε Ξέρξης ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα.

offre ici une nouvelle preuve qu'à l'époque des guerres médiques les archontes d'Athènes étaient élus en hiver.

Les renseignements donnés ci-dessus sur le commencement de l'année viennent de deux genres de témoignages, qui néanmoins s'accordent entre eux : Hérodote mentionne l'année civile; Denys et le marbre de Paros l'année archontique; Diodore de Sicile réunit ces deux sortes d'indications. On sait que cet écrivain, quand il donne une date, fait toujours coïncider l'année athénienne avec l'année olympique; mais, dans son récit, s'il commence par marquer l'année olympique, il fait ensuite succéder les événements par années archontiques commençant en hiver.

Dans le récit des faits concernant Xerxès et Mardonius, Diodore établit que la guerre se termina par la prise de Sestos et dura deux ans[1]. Il nomme les deux archontes qui se sont succédé, et il décrit tous les événements qui se sont passés sous chacun d'eux, en notant chaque fois la fin de l'année civile. Il commence sa narration par ces paroles[2] : « Le X[e] livre « de notre ouvrage se termine aux événements accomplis pen- « dant l'année qui précédait le passage de Xerxès en Europe, « et à l'exposé des discussions qui ont eu lieu au congrès des « Hellènes à Corinthe, concernaut l'alliance des Grecs avec « Gélon. Dans le présent livre XI[e], pour nous conformer à « l'ordre des faits, nous commencerons par la campagne de « Xerxès contre les Grecs, et nous poursuivrons notre récit « jusqu'à l'année qui précéda l'expédition des Athéniens en « Chypre, sous le commandement de Cimon. Car, sous l'ar- « chontat de Calliade à Athènes, les Romains élurent consuls « Spurius Cassius et Proclus Virginius Tricostus; les Éléens

[1] Diod. XI, XXXVII : Ὁ *μὲν οὖν μηδικὸς ὀνομασθεὶς πόλεμος γενόμενος διετὴς τοῦτο ἔσχε τὸ πέρας.* — [2] *Idem*, XI, I.

« célébrèrent la 75ᵉ olympiade, dans laquelle Astyle de Syra-« cuse fut vainqueur au stade. C'est à ce moment que le roi « Xerxès a entrepris la guerre contre la Grèce, par les raisons « suivantes. »

Jamais un écrivain, vivant plusieurs siècles après les événements qu'il raconte, ne pourrait montrer plus d'exactitude; c'est avec la même précision qu'il continue son histoire des deux années en question. Pour nous borner à la première partie de ce récit, il dit que l'année qui précéda l'expédition de Xerxès finit par la convocation d'une diète des Hellènes à Corinthe, où l'on prit la résolution d'inviter Gélon de Syracuse à réunir ses forces avec celles des Grecs contre le roi des Perses. Mais le Xᵉ livre, où étaient rapportées les décisions de cette diète, étant perdu, il nous faut recourir à Hérodote, qui en parle longuement. Or, d'après Hérodote, les conférences de Corinthe eurent lieu, sinon dans l'automne, au moins dans le commencement de l'hiver; car toutes les décisions de la diète étaient mises à exécution avant que Xerxès eût quitté la ville de Sardes. Ces décisions, d'après Hérodote[1], étaient les suivantes : envoyer en Asie des agents pour étudier secrètement les affaires du roi; faire proposer aux Argiens d'entrer dans la ligue contre le Perse, et envoyer des ambassadeurs à Corcyre et auprès de Gélon, en Sicile, et dans l'île de Crète. Continuant son récit, Hérodote raconte tout ce qui est arrivé à ces ambassadeurs; mais nous nous bornerons à parler de ceux qui ont été envoyés en Asie et en Sicile. « Les agents, dit-il[2], arrivés à Sardes,

[1] Hérod. VII, CXLV : Μετὰ δὲ πυνθανόμενοι Ξέρξεα σὺν τῷ σΊρατῷ εἶναι ἐν Σάρδισι, ἐβουλεύσαντο κατασκόπους πέμπειν ἐς τὴν Ἀσίην τῶν βασιλέος πρηγμάτων, ἐς Ἄργος τε ἀγγέλους ὁμαιχμίην συνθησομένους πρὸς τὸν Πέρσην, καὶ ἐς Σικελίην ἄλλους πέμπειν παρὰ Γέλωνα τὸν Δεινομένεος, ἔς τε Κέρκυραν, κελεύσοντας βωθέειν τῇ Ἑλλάδι, καὶ ἐς Κρήτην ἄλλους.

[2] Hérod. VII, CXLVI : Οἱ δὲ ἀπικόμενοί τε εἰς Σάρδις καὶ καταμαθόντες τὴν βασιλέος σΊρατιήν.

« observèrent l'armée royale, » ce qui veut dire que l'armée campait encore à Sardes, et qu'ils étaient dans cette ville avant la fin de l'hiver, puisque, avec le commencement du printemps, Xerxès mit son armée en marche pour l'Hellespont. La même saison de l'année est indiquée dans le récit que fait Hérodote de l'ambassade en Sicile. Les envoyés dirent à Gélon[1] : « Les « Lacédémoniens, les Athéniens et leurs alliés t'invitent à en- « trer dans leur ligue contre l'ennemi de la Grèce. Tu sais, sans « doute, que le Perse se propose de réunir par un pont les « deux côtes de l'Hellespont, de transporter de l'Asie toute l'ar- « mée d'Orient, et de marcher en guerre sur l'Hellade. » Hérodote ne parle ici que du dessein de Xerxès de passer en Europe, et on voit, par ce qu'il ajoute, qu'il donne précisément ce sens aux paroles des ambassadeurs. Il dit[2] qu'après le départ des envoyés grecs, Gélon, ayant reçu la nouvelle du passage de l'Hellespont par Xerxès, envoya Cadme à Delphes, porteur de grands trésors, avec l'ordre d'offrir au roi Xerxès la terre et l'eau.

Cette narration d'Hérodote, qui s'accorde entièrement avec celle de Diodore, prouve que le congrès de Corinthe tint ses assemblées au commencement de l'hiver qui précéda le passage de Xerxès en Europe. Et comme, d'après Diodore, l'année se termina par les décisions de ce congrès, il est évident que le nouvel an, aussi bien que l'archontat de Calliade, commençait, à cette époque, en hiver.

[1] Hérod. VII, CLVII : Ἔπεμψαν ἡμέας Λακεδαιμόνιοι καὶ Ἀθηναῖοι καὶ οἱ τούτων σύμμαχοι παραλαμψομένους σε πρὸς τὸν βάρβαρον, τὸν γὰρ ἐπιόντα ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα πάντως κου πυνθάνεαι, ὅτι Πέρσης ἀνὴρ μέλλει, ζεύξας τὸν Ἑλλήσποντον καὶ ἐπάγων πάντα τὸν ἠῷον σΊρατὸν ἐκ τῆς Ἀσίης, σΊρατηλατήσειν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα.

[2] Hérod. VII, CLXIII : Οἱ μὲν δὴ τῶν Ἑλλήνων ἄγγελοι τοσαῦτα τῷ Γέλωνι χρηματισάμενοι ἐπέπλωον.....ἔπειτα γὰρ τάχισΊα ἐπύθετο τὸν Πέρσην διαβεβηκότα τὸν Ἑλλήσποντον, πέμπει, etc.

Cet historien commence son XI[e] livre par les événements qui ont eu lieu dans la première année de la guerre, sous l'archontat de Calliade, et il les décrit jusqu'au retour de l'hiver. Il finit par ces mots[1] : « Tels furent les événements les plus « mémorables qui se sont accomplis pendant la durée de cette « année. » Ensuite il passe à la deuxième année, en commençant par sa formule habituelle[2] : « Sous l'archontat de Xanthippe, les « Romains, etc. » Il conduit son récit jusqu'à la capitulation de la ville de Sestos. Il suit en grande partie Hérodote, et sa narration nous fournit une preuve de plus que notre interprétation du passage de cet auteur, relative au siége de Sestos, est conforme à la vérité. Car, en disant que Xanthippe, après le débarquement de son armée, marcha directement sur la ville et la prit d'assaut[3], il montre, comme nous l'avons pensé, que le siége ne dura pas longtemps. Enfin il termine en disant : « Ces « faits ont été accomplis dans le cours de cette année[4]. » Quand on lit ces dernières paroles, on se rappelle involontairement les expressions employées par Hérodote après la capitulation de Sestos : « Il n'arriva plus rien après cela dans cette année. » Or il est certain que la bataille de Mycale a été livrée au mois de boédromion, et que la ville de Sestos s'est rendue en automne, et, si ce fait fut le dernier de l'année, il ne peut y avoir de doute qu'Hérodote et Diodore plaçaient tous deux en hiver la fin et le commencement des années.

En résumé, les preuves exposées ci-dessus renversent l'opinion de Fréret et de Clinton, et donnent à l'hypothèse de Scaliger la valeur d'une vérité historique. Pour compléter notre

[1] Diod. XI, XXVI : Τὰ μὲν οὖν ἀξιολογώτατα τῶν πραχθέντων κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτὸν σχεδὸν ταῦτ' ἐστίν.

[2] Ἐπ' ἄρχοντος δ' Ἀθήνησι Ξανθίππου, Ῥωμαῖοι μὲν κατέστησαν ὑπάτους, etc.

[3] Diod XI, XXXVII : Ξανθίππος δὲ ὁ στρατηγὸς εὐθὺς ἐκ κατάπλου προσβολὰς τῇ πόλει ποιησάμενος εἷλε Σηστόν.

[4] Ταῦτα μεν οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτόν.

travail, passons maintenant à une autre question, intimement liée à celle-ci, et cherchons à quelle époque les Athéniens ont transporté le commencement de l'année de l'hiver à l'été.

Scaliger ne s'est pas prononcé à cet égard. Petau[1] s'est occupé de cette question sans la résoudre. Les savants de notre siècle l'ont traitée avec beaucoup de soin, mais sans s'accorder entre eux. Ideler[2] dit que ce changement a été effectué avant les guerres persiques; il suit en cela M. Boeckh, qui, empruntant l'hypothèse de Fréret, cherche à prouver que la bataille de Marathon a été livrée dans le mois de métagitnion, et non dans celui de boédromion, comme le certifie Plutarque. M. Boeckh croit établir sa démonstration en montrant, d'après Hérodote, que la tribu Éantide avait occupé la première place à la bataille de Marathon; que, par conséquent, cette tribu remplissait la première prytanie et que l'année commençait au mois d'hécatombéon. Cette déduction n'est nullement fondée, car l'ordre suivant lequel les tribus se succédaient dans les prytanies, était déterminé par le sort au commencement de chaque année; chaque tribu occupait, pendant la prytanie qui lui était assignée, la première place aussi bien dans les fonctions civiles qu'à l'armée. On ne peut tirer de là aucune induction quant au commencement de l'année.

Dodwell[3], Corsini[4], Larcher[5], et la plupart des chronologistes

[1] Petav. *De doctrina temporum*, lib. I, cap. XXIV, p. 65 : « Gamelionem aliquando « principem fuisse mensium probabile « facit Posideon mensis intercalaris, qui « proxime illum antecedit. Sed quando- « nam usu receptum fuerit, ac quo pri- « mum tempore in ejus locum successerit « Hecatombæon, incertum est. »

[2] Ideler, *Handbuch der Chronologie*, I, 288-292.

[3] *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*, dissert. I, sect. IV, p. 6-8; dissert. III, sect. XXXV, p. 182 : « Jam enim « supra probavimus anni civilis initium a « Metone esse mutatum a bruma ad sol- « stitium æstivum. »

[4] *Fasti Attici*, t. I, p. 91 (dissert. II, § 22).

[5] Hérod. *Chronologie*, p. 103, 543, 559.

qui acceptent le mois de gamélion comme le premier de l'année, ont pensé que cet usage a duré jusqu'au commencement de la 87e olympiade, et ne fut changé que par Méton, qui introduisit le cycle de dix-neuf ans. Nous partageons cette opinion, car elle est fondée sur un témoignage positif, celui de Festus Avienus, dans les vers duquel se trouve la description la plus exacte du changement opéré par l'astronome Méton. Il est vrai qu'Ideler[1] repousse le témoignage de Festus, en le qualifiant d'idée de poëte. Mais il a tort; ces vers n'ont que la forme de poétique, ils contiennent une description très-précise, que nous chercherions inutilement chez d'autres écrivains[2].

Nam qui solem hiberna novem putat æthere volvi,
Ut lunæ spatium redeat, vetus Harpalus, ipsam
Ocius in sedes momentaque prisca reducit.
Illius ad numeros prolixa decennia rursum
Adjecisse Meton Cecropia dicitur arte;
Inseditque animis, tenuit rem Græcia solers,
Protinus, et longos inventum misit in annos.
Sed primæva Meton exordia sumpsit ab anno,
Torreret rutilo quum Phœbus sidere Cancrum, etc.

En voyant ce témoignage, on a une preuve de plus, qu'à l'époque des guerres médiques les Athéniens commencèrent leur année civile en hiver, et on ne saurait douter que le changement n'ait été effectué par le gouvernement de la république, sur la proposition de Méton.

[1] *Handbuch der Chronologie*, I, p. 287.

[2] Rufi Festi Avieni *Aratea* (Dans Arati Solensis *Phænomena et Diosemea*, græce et latine ad codd. mss. fidem recensita curavit J. T. Buhle. Gott. 1801, in-8°, 2 vol.), *Prognostica*, v. 41-49, t. II, p. 177.

CHAPITRE II.

SÉRIE DES ARCHONTES ÉPONYMES D'ATHÈNES PENDANT LES GUERRES MÉDIQUES.

Les deux éléments constitutifs de la chronologie grecque sont : 1° le cycle de quatre ans ou *olympiade*, qui sépare les jeux célébrés à Olympie ; 2° la durée annuelle des fonctions d'archonte à Athènes. La suite des olympiades présente maintenant un tel degré d'exactitude, qu'on peut la regarder comme définitivement établie. La série des archontes athéniens, au contraire, offre encore beaucoup de points obscurs et mérite d'être étudiée avec soin : c'est ce que nous essayons dans ce second chapitre.

Quand l'usage de compter les temps d'après les années archontiques fut généralement adopté à Athènes, le gouvernement de la république tint des listes officielles de ces fonctionnaires. C'est à ces actes que Démétrius de Phalère et Stésiclide, cité par Diogène Laërce[1], aussi bien que Philochore se sont rapportés. Ils y ont puisé leurs renseignements chronologiques, et eux-mêmes, au moins Stésiclide, en ont dressé et publié de pareilles ; mais ni les actes ni les travaux de ces écrivains ne se sont conservés jusqu'à nous. Cette perte est compensée cependant par les indications d'autres écrivains, qui permettent de rétablir la série des éponymes sans interruption pendant près de deux siècles. Guidé par ces indications, mais sans les avoir discutées, Sigonius a dressé une liste des archontes éponymes et l'a publiée à Bologne, en 1564[2].

[1] Diog. Laërce, II, vi, 56 : Στησικλείδης ὁ Ἀθηναῖος ἐν τῇ τῶν ἀρχόντων καὶ ὀλυμπιονικῶν ἀναγραφῇ.

[2] Voir Caroli Sigonii *Opera omnia* ed. Argelatus. Mediol. 1737, in-fol. La liste des éponymes se trouve dans le V[e] volume ; elle est accompagnée d'un traité : « In librum C. Sigonii de Atheniensium Lace-

Les écrivains postérieurs n'ont guère fait que compléter cette œuvre remarquable, la justifier le plus souvent par de nouvelles preuves; quelquefois aussi la confiance des successeurs de Sigonius est allée jusqu'à perpétuer des erreurs qu'il avait commises et qu'il eût été facile de corriger: par exemple, l'erreur faite par Sigonius en plaçant dans la quatrième année de la 77[e] olympiade deux archontes, Apséphion et Phédon, ce qui a troublé si profondément la chronologie de cette époque.

Après Sigonius, Scaliger, dans son *Thesaurus temporum*, a mis comme supplément et en langue grecque un canon chronologique, dressé d'après les olympiades et contenant, outre les noms des vainqueurs aux jeux olympiques, la série des archontes éponymes d'Athènes[1]. Scaliger s'est évidemment servi de la liste de Sigonius; il l'a un peu augmentée, mais il l'a changée en beaucoup d'endroits, souvent sans aucun fondement et presque toujours d'une manière arbitraire. Malgré ces défauts, la réputation de Scaliger donna à son travail une grande autorité et fut cause d'une singulière méprise. Cette série des olympioniques et des archontes éponymes, étant rédigée en grec, fut prise par Meursius[2] comme l'œuvre d'un auteur anonyme de l'antiquité, que Scaliger avait eu le bonheur de découvrir. Il l'a citée constamment sous le titre de *Anonymus in descriptione olympiadum*, et lui donne quelquefois plus de valeur qu'aux véritables historiens grecs; il change même le texte des auteurs anciens lorsqu'ils sont en contradiction avec son pré-

« dæmoniorumque temporibus Auctarium « chronologicum ab Anonymo de Societate « Jesu. »

[1] Ἱστοριῶν συναγωγή. Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή. Dans le *Thesaurus temporum* (ed. sec. Amstelod. 1658, in-fol.), p. 313-351. (Vid. Josephi Scaligeri Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή, edidit Evaldus Scheibel. Berolin. 1852, in-4°.)

[2] *De Atheniens. archontibus.*

tendu auteur anonyme. C'est Bentley[1] qui a mis en évidence la grande méprise de Meursius, et qui a empêché les autres savants d'y tomber après lui.

En 1628, quelques années après la publication du livre de Meursius sur les archontes, Petau a publié son grand traité de *Doctrina temporum*, qui fait époque dans la science historique; il a placé dans le II[e] volume une table chronologique avec une série des archontes éponymes, qui est incomparablement supérieure à celle de Meursius. Petau, ayant surtout en vue d'éclaircir la chronologie technique, n'a ajouté cette liste que comme un appendice; il a eu le mérite de suivre Sigonius presque pas à pas et de rétablir sa chronologie, quoiqu'il ne fasse nulle mention de lui dans cette partie de son ouvrage.

Indépendamment de Sigonius et de Petau, les érudits anglais, d'abord les éditeurs des *Marmora Oxoniensia*[2], et puis Dodwell dans les *Annales Thucydidei*[3], s'occupèrent de cette question; mais leurs travaux (nous ne parlons ici que de la série des archontes) ne furent pas d'une grande utilité. La liste qu'ils ont dressée est quelquefois en contradiction avec les témoignages les plus sûrs de l'antiquité, et très-souvent elle n'est fondée que sur leurs hypothèses. Ce reproche tombe surtout sur Dodwell, qui, malgré sa vaste érudition et sa sagacité, est

[1] *De origine tragœdiæ* (dans les Richardi Bentleji *Opuscula philologica*. Lipsiæ, 1781, in-8°), p. 309 : « Post Meursius, qui, per « errorem, istam Ὀλυμπιάδων ἀναγραφὴν « opus existimavit esse antiquum, pri- « mum editum e ms. a Scaligero, quum « videret Aphepsionem ibi dici magistra- « tum olymp. LXXIV, 4, interpolavit Laer- « tium, ut cum ea consentientem illum « faceret : qua ratione bis peccavit in con- « textu Laertii, qui sine vitio erat ante. »

[2] *Marmora Oxoniensia*, expl. Humphridus Prideaux, appositis Seldeni et Lydiati annotationibus (Oxonii, 1676, in-fol.), p. 82-86.

[3] Les *Annales Thucydidei* sont réimprimés dans le II[e] volume intitulé : Thucydidis *De bello Peloponnesiaco* libri VIII, ad editionem Dukeri, Gottleberi et Baueri, absolvit Beckius. Lips. 1804, in-4°.

entraîné par l'exemple de Scaliger à procéder arbitrairement dans ses calculs.

Vers la moitié du xviii[e] siècle, l'ouvrage de Corsini parut sous le titre de *Fasti Attici*[1]. A dater de là, la chronologie d'Athènes, en y comprenant la série des archontes, est établie sur une base solide. Corsini a rendu pleine justice à Sigonius, et il a prouvé par des textes anciens l'exactitude de la série des archontes composée par ce savant. Il est allé plus loin; il a déterminé la chronologie des événements, réuni et éclairci les témoignages des anciens historiens; en un mot, il est le véritable fondateur de la chronologie athénienne.

Parmi ceux qui adoptèrent ses idées, la première place appartient, sans conteste, à Larcher[2], qui ne se contenta pas de répéter la chronologie de son prédécesseur, mais qui l'a vérifiée par ses propres recherches. Le plus moderne des chronologistes anglais, M. Clinton, l'auteur des *Fasti Hellenici*, s'éloigne beaucoup plus de Corsini; mais, en cela, il n'est pas toujours heureux. Nous avons déjà indiqué l'erreur bien grave qu'il a commise en plaçant le commencement de l'année athénienne au mois d'hécatombéon. Des erreurs non moins fâcheuses se trouvent chez lui dans la série des archontes; elles proviennent de sa trop grande confiance en Dodwell.

Malgré ces savants travaux, la série des archontes athéniens n'est pas encore définitivement éclaircie; elle offre souvent de grandes difficultés, au nombre desquelles il faut compter la durée de l'archontat d'Apseudès. Selon Corsini[3], cet archonte

[1] *Fasti Attici, in quibus archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas atque præcipua Atticæ historiæ capita per olympicos annos disposita describuntur novisque observationibus illustrantur, auctore* Ed. Corsino. 4 vol. in-4°. Florentiæ 1744-1756.

[2] *Histoire d'Hérodote* traduite du grec par Larcher. Paris, an XI-1802. 9 vol. in-8°.

[3] *Fasti Attici*, I, p. 93.

resta en fonction pendant une année et demie. Dodwell[1], au contraire, cherche à prouver qu'il ne resta qu'une demi-année. Chacune de ces deux assertions a trouvé de zélés défenseurs, d'où il résulte une double chronologie des événements de la république d'Athènes depuis l'archontat de Théagénide jusqu'à celui de Pythodore.

La manière de compter les années d'après les archontes et en même temps d'après les olympiades a donné lieu à beaucoup d'incertitudes et de difficultés. A la vérité, les archontes étant élus en hiver, et l'année olympique commençant en été, l'année archontique correspondait naturellement à deux moitiés de deux différentes années des olympiades, c'est-à-dire à la dernière moitié d'une année olympique et à la première de la suivante. De même, l'année olympique se rapportait à deux archontes, l'un qui finissait le temps de sa magistrature dans la première moitié de l'année olympique, et l'autre qui commençait la sienne dans la deuxième moitié de cette même année olympique. D'après cela, les savants modernes trouvent qu'il est très-difficile et quelquefois même impossible d'arriver à une chronologie précise. Ils se demandent laquelle des deux années olympiques répondait à un archontat, celle dont le commencement précède l'archontat et finit avec le premier semestre, ou celle qui commence avec le second semestre de l'archontat. Ils concluent que les anciens n'avaient pas de règle positive et générale pour accorder les années olympiques avec les années archontiques. Nous ne saurions partager cette opinion.

En examinant de plus près cette question, on trouve que les historiens anciens avaient deux manières de fixer la date des

[1] *De cyclis*, dissert. III, sect. 35, p. 183.

événements. Lorsqu'ils n'avaient à s'occuper que d'un seul fait, ils en déterminaient rigoureusement la date en nommant l'archonte qui se trouvait en fonction au moment de ce fait et l'année olympique coïncidente. Mais, quand ils racontaient les événements de toute une année archontique, ils ne prenaient pour indication chronologique que l'année olympique qui commençait au milieu de l'année archontique. Éclaircissons notre pensée par des exemples.

Dans la Didascalie, publiée par feu M. Franz, il est dit qu'Eschyle remporta sa victoire tragique sous Théagénide dans la première année de la 78[e] olympiade. Cette indication ne peut être prise qu'à la lettre, car il s'agit ici d'un seul fait; l'auteur nomme l'année olympique et l'année archontique qui couraient au moment de ce fait.

Mais lorsque Diodore, racontant l'invasion de Xerxès et ce qui s'est passé dans cette première année des guerres persiques, dit que cette invasion a eu lieu sous l'archontat de Calliade, la première année de la 75[e] olympiade, l'auteur n'a nommé que l'année olympique, dont le premier jour se trouvait au milieu de l'année archontique. De sorte que les événements du premier semestre de l'année archontique sont sans date olympique.

Cette double manière est employée par tous les écrivains anciens qui racontent les événements des guerres médiques.

En un mot la série des archontes athéniens n'est pas encore définitivement établie, et des recherches nouvelles seront loin d'être inutiles. C'est ce travail que nous avons cru devoir entreprendre, regardant comme superflu de discuter les époques qui ont été sûrement déterminées par d'autres.

§ I. — Des archontes antérieurs à Thémistocle.

On ne peut faire remonter la succession des archontes au delà de la chute des Pisistratides, qui est contemporaine de l'exil de Tarquin le Superbe de Rome. Cette succession, parfois interrompue par des lacunes, ne se retrouve aujourd'hui que chez Denys d'Halicarnasse, seul guide pour cette époque de la chronologie d'Athènes.

L'archonte le plus ancien est Isagoras, nommé deux fois par Denys. « Le gouvernement royal des Romains, dit-il[1], « tomba au commencement de la 68e olympiade, lorsque Ischo« machus de Crotone fut vainqueur au stade, sous l'archonte « d'Athènes Isagoras. » Ailleurs, il ajoute que « les premiers « consuls de Rome furent élus pendant l'archontat d'Isagoras « dans la première année de la 68e olympiade[2]. » En réunissant ces deux témoignages et en considérant que les archontes entraient en fonction en hiver, nous devons admettre que l'archontat d'Isagoras correspond à l'année entière 508 avant Jésus-Christ; car, dans le commencement de la première année de cette olympiade, il portait déjà le titre d'éponyme. Isagoras est certainement nommé par l'auteur du marbre de Paros, à l'époque 46, où il fait mention du premier concours des chœurs d'hommes qui a eu lieu à Athènes sous cet archonte. Mais la pierre est mutilée à deux places principales dans cet endroit de l'inscription : il y manque la première lettre du nom de

[1] Denys d'Halic. V, I : Ἡ μὲν δὴ βασιλικὴ Ῥωμαίων πολιτεία... κατελύθη.... ὀλυμπιάδος μὲν ὀγδόης καὶ ἑξηκοστῆς ἐνεστώσης, καθ' ἣν ἐνίκα στάδιον Ἰσχόμαχος Κροτωνιάτης, Ἀθήνησι δὲ τὴν ἐνιαύσιον ἀρχὴν ἔχοντος Ἰσαγόρου.

[2] Denys d'Halic. V, LXXIV : Ἀνάγκη τοὺς πρώτους ἀποδειχθέντας ὑπάτους ὁμολογεῖν ἄρχοντος Ἀθήνησιν Ἰσαγόρου παρειληφέναι τὴν ἀρχὴν, κατὰ τὸ πρῶτον ἔτος τῆς ὀγδόης καὶ ἑξηκοστῆς ὀλυμπιάδος.

l'archonte de cette époque et le dernier chiffre de l'année. On lit dans l'état actuel[1] : « Du concours des chœurs d'hommes « 24. ans, sous l'archonte d'Athènes .sagoras. » On ne saurait douter que l'auteur n'ait voulu désigner Isagoras ; il faut donc mettre un Γ (5) pour le chiffre effacé et lire 245 et non 244, ce qu'ont fait les éditeurs modernes du marbre. Car, ajoutant 245 à 263, nous aurons l'année 508 correspondante à l'archontat d'Isagoras.

Il n'y a pas trace dans les monuments anciens des noms des archontes pendant les années 507, 506 et 505 avant Jésus-Christ ; mais en 504 ce titre a été porté par Acestoride que mentionne Denys d'Halicarnasse[2].

Après Acestoride il y a une lacune de trois ans, et de nouveau Denys d'Halicarnasse cite le nom de l'archonte Myros[3] dont l'année correspond à l'année 500 avant Jésus-Christ.

Ici nouvelle lacune de trois ans après laquelle nous retrouvons le secours de Denys. Au commencement de la 71ᵉ olympiade, il nomme Hipparque[4] comme étant l'archonte d'Athènes, ce qui permet de rapporter la date de sa magistrature à l'année 496 avant Jésus-Christ.

Denys nous abandonne en cet endroit ; mais, heureusement, l'auteur inconnu de la biographie de Sophocle[5] indique pour la deuxième année de la 71ᵉ olympiade, c'est-à-dire 495 avant

[1] Ἀφ' οὗ χοροὶ πρῶτον ἠγωνίσαντο ἀνδρῶν......ἔτη ΗΗΔΔΔΔ..., ἄρχοντος Ἀθήνησιν .σαγόρου.

[2] Denys d'Halic. V, XXXVII : Ἐνιαυτῷ δὲ πέμπτῳ μετὰ τὴν ἐκβολὴν τῶν βασιλέων, ὀλυμπιὰς μὲν ἦν ἐννάτη καὶ ἑξηκοστὴ, ἣν ἐνίκα στάδιον Ἰσχόμαχος Κροτωνιάτης, Ἀθήνησι δὲ τὸ δεύτερον ἄρχων Ἀκεστορίδης.

[3] *Idem*, V, L : Ἐπὶ δε τῆς ἑϐδομηκοστῆς ὀλυμπιάδος, ἣν ἐνίκα στάδιον Νικαίας ὁ Λοκρὸς ἐξ Ὀποῦντος, ἄρχοντος Ἀθήνησι Μύρου.

[4] Denys d'Halic. VI, I : Ἐπὶ τῆς ἑϐδομηκοστῆς καὶ πρώτης ὀλυμπιάδος, ἣν ἐνίκα στάδιον Τισικράτης Κροτωνιάτης, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Ἱππάρχου.

[5] Γεννηθῆναι αὐτόν φασιν ἑϐδομηκοστῇ πρώτῃ ὀλυμπιάδι κατὰ τὸ δεύτερον ἔτος, ἐπὶ ἄρχοντος Ἀθήνησι Φιλίππου.

Jésus-Christ, l'archonte Philippe, et la chronique de Paros[1] son successeur Pythocrite, 494 avant Jésus-Christ.

Ainsi, la chronologie des archontes athéniens qui ont rempli cette charge avant Thémistocle et dont le nom nous est parvenu, est la suivante :

Isagoras,	olymp. 68, 1,	pendant la durée de l'année	508 avant J. C.
Acestoride,	—— 69, 1,	——————	504
Myros,	—— 70, 1,	——————	500
Hipparque,	—— 71, 1,	——————	496
Philippe,	—— 71, 2,	——————	495
Pythocrite,	—— 71, 3,	——————	494

§ II. — Archontat de Thémistocle.

La date de l'archontat de Thémistocle a, comme il était naturel, beaucoup plus occupé les savants modernes. Ils ont réuni et comparé avec soin tous les témoignages de l'antiquité sur ce sujet, et cependant ils ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Mais peut-être cela vient-il de ce qu'ils ont attaché trop d'importance à des détails qui, selon nous, ne sont que secondaires; on en jugera par ce qui suit.

Thémistocle s'éleva lentement, dans sa longue carrière, des plus modestes fonctions jusqu'aux plus élevées. Plutarque[2], sans indiquer l'époque, fait mention de lui comme inspecteur des eaux de la ville; Thucydide, au sujet de la construction du Pirée, parle de la fonction plus importante d'archonte que Thémistocle remplissait alors[3]. Pausanias[4] en témoigne dans

[1] Époque 47 : Ἀφ' οὗ Νε... Ἱππία ἐτελεύτησεν Ἀθήνησιν ἔτη ΗΗΔΔΔΙ ἄρχοντος Ἀθήνησιν Πυθοκρίτου.

[2] *Vie de Thémist.* 31.

[3] Thucyd. I. XCIII : Ὑπῆρκτο δ'αὐτοῦ πρότερον ἐπὶ τῆς ἐκείνου ἀρχῆς ἧς κατ' ἐνιαυτὸν Ἀθηναίοις ἦρξεν.

[4] Paus. I, 1, 2 : Ὁ δὲ Πειραιεὺς δῆμος μὲν ἦν ἐκ παλαιοῦ, πρότερον δὲ πρὶν ἢ Θεμιστοκλῆς Ἀθηναίοις ἦρξεν ἐπίνειον οὐκ ἦν.

les mêmes termes que Thucydide. Tous deux, bien entendu, parlent ici de la fonction d'archonte éponyme au nom duquel était rattachée l'année athénienne. Si Thucydide et Pausanias, comme M. Boeckh[1] l'a justement remarqué, avaient voulu désigner l'un des autres archontes, ils auraient certainement ajouté, selon l'usage, le titre distinctif de *roi*, de *polémarque* ou de *thesmothète*. On peut donc conclure de ces deux témoignages: 1° que Thémistocle n'a rempli les fonctions d'archonte qu'une seule fois; et 2° que l'année de son archontat coïncidait avec l'année de la construction du Pirée.

Quant à l'archontat de Thémistocle, les paroles de Thucydide sont appuyées par le récit de l'historien Stésimbrote, que cite Plutarque dans la Vie de Thémistocle. Stésimbrote était le contemporain de Cimon, fils de Miltiade; il pouvait connaître, par des témoins oculaires, le fait dont il parle. Son récit a donc une très-grande importance; M. Droysen l'a senti et l'a signalé le premier[2]. Après avoir raconté les services rendus à sa patrie par l'archonte Thémistocle, qui lui donna une marine et prépara ainsi sa future grandeur, Plutarque[3] ajoute que les projets de cet homme d'état rencontrèrent une vive opposition de la part de Miltiade. Or Miltiade ne put faire cette opposition qu'avant la bataille de Marathon; car, immédiatement après la victoire, il entreprit son expédition contre Paros, et, après son retour, il fut mis en jugement et mourut en prison[4]. Conséquemment l'archontat durant lequel Thémistocle

[1] Aug. Boeckh, *De arch. Attic. pseudep.* (dans les Abhandlungen der historisch-philologischen Klasse der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1830, in-4°), p. 132.

[2] Droysen, *Phrynichos, Aischylos und die Trilogie* (dans les *Kieler philologische Studien*, Kiel, 1841, in-8°), p. 79.

[3] Plut. *Themist.* 4 : Ἔπραξε δὲ ταῦτα Μιλτιάδου κρατήσας ἀντιλέγοντος, ὡς ἱστορεῖ Στησίμβροτος.

[4] Ce fait est exposé en détail dans mon ouvrage, écrit en russe, *Histoire de la République d'Athènes, depuis la mort d'Hipparque jusqu'à celle de Miltiade* (Исторія

présenta le projet de construction du Pirée ne peut se placer qu'avant la bataille de Marathon. En effet, le scholiaste de Thucydide dit que Thémistocle remplit ces fonctions pendant la durée d'une année avant les guerres médiques[1]. Cherchons maintenant à quelle partie de l'olympiade cette année répondait. Eusèbe[2] place la construction du Pirée par Thémistocle dans la 71ᵉ olympiade, où doit par conséquent se placer l'archontat de Thémistocle. Denys d'Halicarnasse parle plus précisément encore : « Après cela, dit-il[3], furent élus consuls « Aulus Virginius Montanus et Titus Veturius Geminus, du « temps de l'archonte athénien Thémistocle, 260 ans de la « fondation de Rome, dans l'année qui précéda la 72ᵉ olym- « piade. » Donc l'archontat de Thémistocle correspond à la quatrième année de la 71ᵉ olympiade. N'oublions pas, enfin, que Thucydide, en employant l'expression *guerre médique*, comprend toujours les deux invasions, de Darius et de Xerxès, et qu'il donne lui-même deux fois dans son ouvrage le sens de cette expression[4]. Il dit d'abord que la guerre se termina par deux victoires sur terre (Marathon et Platée) et par deux défaites de la flotte ennemie (Salamine et Mycale). Il s'exprime plus clairement encore lorsque, pour déterminer l'époque d'un événement, il ajoute qu'il eut lieu peu de temps avant la guerre médique et avant la mort de Darius, fils d'Hystaspe[5]. Les his-

Аѳинской республики отъ убіенія Иппарха до смерти Мильтіада), Saint-Pétersbourg, 1848, in-8°, p. 169-172.

[1] Scholiaste de Thucyd. I, XCIII : Πρὸ δὲ τῶν Μηδικῶν ἦρξε Θεμιστοκλῆς ἐνιαυτὸν ἕνα.

[2] Eusebii Pamphili *Chronicorum Canonum libri duo*, edd. Ang. Maius et Zohrabus (Mediol. 1818), p. 337.

[3] Denys d'Halic. VI, XXXIV : Μετὰ ταῦτα παραλαμβάνουσι τὴν ὑπατικὴν ἀρχὴν Αὖλος Οὐεργίνιος Μοντανὸς καὶ Τῖτος Οὐετούριος Γέμινος, ἄρχοντος Ἀθήνησι Θεμιστοκλέους, ἑξηκοστῷ καὶ διακοσιοστῷ μετὰ τὴν κτίσιν ἔτει, μελλούσης εἰς τοὐπιὸν τῆς ἑβδομηκοστῆς καὶ δευτέρας ὀλυμπιάδος.

[4] Thucyd. I, XXIII, 14.

[5] Ὀλίγον τε πρὸ τῶν Μηδικῶν καὶ τοῦ Δαρείου θανάτου.

toriens anciens plaçaient donc l'archontat de Thémistocle dans la quatrième année de la 71[e] olympiade. Mais, les archontes étant élus en hiver, il reste à savoir avec quelle année avant Jésus-Christ coïncide l'archontat de Thémistocle. En d'autres termes, Thémistocle était-il éponyme en 493, ou en 492 avant Jésus-Christ? Denys d'Halicarnasse ne nous donne pas les moyens de résoudre cette question; car ces mots, *μελλούσης εἰς τοὐπιὸν*, qui signifient avant le commencement de l'olympiade, permettent, à la rigueur, d'accepter l'année 492. Mais en considérant toute la suite du récit de l'historien et encore plus cette circonstance, qu'après Thémistocle les Athéniens nommèrent Diognète, puis Hybrilide, et en dernier lieu Phénippe, qui était archonte du temps de la bataille de Marathon, c'est-à dire 490 avant Jésus-Christ, il faudra placer Thémistocle en l'année 493 avant Jésus-Christ.

Sigonius est le premier parmi les savants modernes qui ait placé Thémistocle dans la 71[e] olympiade, mais en assignant à son élection la troisième et non la quatrième année. Larcher, suivi en cela par MM. Boeckh[1], Schultz[2], Droysen[3], Finck[4], rapporte l'archontat de Thémistocle à la quatrième année. Mais Lydiat[5] et, après lui, Corsini[6] et Krüger[7], quoiqu'ils se contredisent, quand ils veulent assigner à son élection une date certaine, cherchent cependant à renverser sur ce point les témoignages des écrivains anciens et à prouver que Thémistocle était trop jeune alors pour pouvoir être élu. Nous ne pouvons partager cette opinion, car nous ne trouvons nulle part

[1] *De archont. pseudepon.* p. 132 et 133.

[2] Schultz, *Beitrag zu genaueren Zeitbestimmangen der hellenischen Geschichten* (dans les *Kieler philologische Studien*), p. 197.

[3] *Phrynichos*, etc. p. 79 et 80.

[4] Finck, *Themistoclis vita* (Gott. 1849, in-8°), p. 18 sq.

[5] *Marmora Oxoniensia*, p. 76 sq.

[6] *Fasti Attici*, t. I, p. 336 sq.

[7] Krüger, *Historisch-philologische Studien*, t. I (Berlin, 1836, in-8°), p. 13 sq.

chez les écrivains grecs qu'un certain âge fût exigé pour cette magistrature. En admettant même l'existence d'une pareille disposition de la loi athénienne, nous espérons démontrer plus loin que Thémistocle était, pendant son archontat, d'un âge très-mûr[1]. L'opinion de Lydiat, de Corsini et de Krüger tombe donc d'elle-même.

Il y a cependant un passage d'Hérodote que plusieurs critiques croient en contradiction avec le récit de Denys. On sait que les Athéniens, voyant Xerxès envahir la Grèce, firent partir une ambassade pour Delphes afin de prier Apollon de leur être favorable[2]. La pythie répondit par le célèbre oracle qui mit les citoyens dans la plus grande perplexité, mais que Thémistocle interpréta si heureusement pour le salut de toute la Grèce. Or Hérodote dit à cette occasion que Thémistocle s'était placé depuis peu parmi les *premiers*[3]. Plusieurs savants s'appuient de cette expression pour établir que Thémistocle n'était pas archonte avant la bataille de Marathon; car autrement, disent-ils, il eût été à cette époque « parmi les premiers. » Mais une telle explication ne peut être acceptée.

A la suite des réformes de Clisthène, les fonctions d'archonte perdirent de leur importance et devinrent secondaires. L'archonte éponyme gardait le privilége de marquer de son nom l'année athénienne, mais il n'était plus le chef de la république. L'autorité supérieure se trouvait dans les mains de quelques hauts dignitaires : les membres prédominants de l'assemblée, les généraux et les questeurs. Ces fonctionnaires gouvernaient la république. Tel nous voyons Périclès dans les fonctions de

[1] Voyez ci-dessous le chapitre sur l'époque de la naissance de Thémistocle.

[2] Hérod. VII, 141:

Τεῖχος Τριτογενεῖ ξύλινον διδοῖ εὐρύοπα Ζεὺς
Μοῦνον ἀπόρθητον τελέθειν, τὸ σὲ τέκνα τ' ὀνήσει.

Le double sens de l'oracle vient du mot *τεῖχος* qui signifie, 1° mur, 2° place forte.

[3] Hérod. VII, CXLIII: *Ἀνὴρ ἐς πρώτους νεωστὶ παριών.*

stratégos, de *tamias* et comme membre influent de l'*Ecclésie*, sans jamais avoir la charge d'archonte. Nous pensons que le mot *πρῶτοι* était employé à Athènes pour désigner les hauts dignitaires de la République que nous venons de nommer. Il correspondait à ce que les Romains appelaient *principes*. Nous en trouvons la preuve dans l'inscription conservée par Philochore, et après lui par Harpocration, et qui se rapporte à la construction des murs d'Athènes. « En commençant la cons- « truction des murailles, y est-il dit[1], les *πρῶτοι* ont consacré « au dieu la statue. » Or il est constant que les travaux publics étaient, à Athènes, du ressort de tamias et de stratéges, non des archontes; Harpocration a commis une erreur en attribuant cette inscription aux neuf archontes.

Si nous voyons Hérodote dire de Thémistocle, à l'époque de son explication de l'oracle, qu'il était placé depuis peu au rang des premiers, cela veut dire qu'il était pour la première fois nommé stratége; et il n'est pas permis de conclure de ces paroles qu'il n'avait pas été archonte jusque-là. Cet historien lui-même nous autorise à croire le contraire. Dans le chapitre suivant, Hérodote loue beaucoup Thémistocle de son projet de loi, consistant à faire employer les revenus des mines de Laurium à la construction de la flotte, et il dit que ce projet a été présenté par Thémistocle avant son explication de l'oracle, c'est-à-dire avant d'avoir obtenu le rang des premiers. Or, selon Thucydide, la fondation du Pirée et la construction des vaisseaux a été décidée pendant l'archontat de Thémistocle; en réunissant donc le témoignage de Thucydide et celui d'Hérodote, on peut en conclure que Thémistocle fut archonte en 493 sans être parvenu au rang des premiers.

[1] Harpocrat. s. v. Πρὸς τῇ πυλίδι Ἑρμῆς. Ἀρξάμενοι πρῶτοι τειχίζειν, τὸν δ' ἀνέθηκαν Βουλῆς καὶ δήμου δόγμασι πειθόμενοι.

§ III. — Série des archontes éponymes depuis Thémistocle jusqu'à Calliade.

Le successeur de Thémistocle fut vraisemblablement Diognète, mentionné seulement par Denys d'Halicarnasse; nous disons vraisemblablement, car il est probable qu'il y a une erreur dans le texte de cet historien. Après avoir parlé de l'élection des consuls, Denys ajoute que cette élection a eu lieu sous l'archonte athénien Diognète, dans la 77[e] olympiade, où Tisicrate de Crotone fut vainqueur au stade[1]; mais, à un autre endroit de son histoire, Denys dit que dans la 77[e] olympiade Datès d'Argos fut le vainqueur au stade, tandis que Charès était l'archonte d'Athènes[2]. Cette dernière assertion est confirmée par le témoignage de Diodore et par celui de la chronique de Paros : le premier texte de Denys est donc altéré. Mais la correction en est facile, car, d'après le témoignage de Pausanias[3], Tisicrate, dont parle Denys, a remporté la victoire à Olympie dans la 72[e] olympiade, c'est-à-dire dans l'été de l'an 492 avant Jésus-Christ : cette année sera la date de l'archontat de Diognète.

L'année suivante, 491, le titre d'archonte éponyme était porté par Hybrilide, dont le nom se rencontre chez Denys et chez Pausanias[4]; ces deux auteurs le placent dans la deuxième année de la 72[e] olympiade. Hybrilide fut suivi par Phénippe,

[1] Denys d'Halic. VI, XLIX : Ἐπὶ τῆς ἑϐδομηκοστῆς καὶ ἑϐδόμης ὀλυμπιάδος, ἣν ἐνίκα στάδιον Τισικράτης Κροτωνιάτης, ἄρχοντος Ἀθήνησι Διογνήτου.

[2] *Idem*, IX, XXXVII : Ἐπὶ τῆς ἑϐδομηκοστῆς καὶ ἑϐδόμης ὀλυμπιάδος ἣν ἐνίκα στάδιον Δάτης Ἀργεῖος, Ἀθήνησι δὲ ἄρχοντος Χάρητος.

[3] Pausanias, VI, IX, 5 : . . . . Τῆς δευτέρας καὶ ἑϐδομηκοστῆς ὀλυμπιάδος, ἣν Τισικράτης ἐνίκα Κροτωνιάτης στάδιον.

[4] Denys d'Halic. VII, I : Κατὰ τὸν δεύτερον ἐνιαυτὸν τῆς ἑϐδομηκοστῆς καὶ δευτέρας ὀλυμπιάδος, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Ὑϐριλίδου. (Comp. Paus. VI, IX, 5.)

l'an 490 avant Jésus-Christ, sous lequel a été livré la bataille de Marathon; puis, l'an 489 avant Jésus-Christ, par le célèbre Aristide. Ces deux archontes sont nommés par Plutarque[1]. Après eux, selon Denys d'Halicarnasse[2], fut élu Anchise, dont l'archontat correspondrait à l'an 488 avant Jésus-Christ. Puis vient une lacune de deux ans. Il est vrai que Sigonius et Corsini remplissent cette lacune en y plaçant les noms de Lacratide et de Miltiade; mais, pour prouver l'archontat de Lacratide, Corsini n'a que le texte fort vague d'un scholiaste d'Aristophane, d'après lequel il y aurait eu, au temps du roi Darius, un *ancien* archonte nommé Lacratide[3]. Or le mot *ancien* ne s'emploie pas chez les Grecs quand il s'agit du temps des guerres médiques. On ne s'en sert jamais pour désigner l'époque qui suit l'expulsion des Pisistratides, mais seulement pour désigner l'époque antérieure. D'après cela il serait plus logique de placer l'archontat de Lacratide sous le gouvernement des fils de Pisistrate. L'hypothèse de Corsini concernant l'archontat de Miltiade, en 486, n'est pas mieux prouvée. Car il est certain que Miltiade mourut bientôt après son retour de l'île de Paros, c'est-à-dire vers la fin de l'année 490. Larcher, dans son Canon chronologique, cherche à corriger cette erreur par une autre hypothèse. Il dit[4] que le Miltiade archonte de l'année 486 n'avait d'autre rapport que le nom avec le vainqueur de Marathon; c'est encore là une conjecture toute gratuite.

Pour l'année 485, on trouve l'archonte Philocrate inscrit ainsi dans le marbre de Paros : « De la première victoire tra-

[1] *Arist.* 5 : Μετὰ δὲ Φαίνιππον, ἐφ' οὗ τὴν ἐν Μαραθῶνι μάχην ἐνίκων, εὐθὺς Ἀριστείδης ἄρχων ἀναγέγραπται.

[2] Denys d'Halic. VIII, 1.

[3] Scholiaste d'Aristophane. *Acharnéens*, v. 220 : Λακρατίδης ἀρχαῖος ἄρχων Ἀθήνησιν, ὡς καὶ Φιλόχορος· ἦρξε δὲ ἐπὶ τῶν χρόνων Δαρείου. (Comp. Suidas s. v. et *Anecdota græca*, ed. Villoison, t. I, p. 274.)

[4] *Canon chronologique*, p. 642.

« gique du poëte Eschyle; de la naissance d'Euripide et de l'ar-
« rivée en Grèce du poëte Stésichore, 222 ans, sous Philocrate,
« archonte athénien[1]. » En ajoutant à ce chiffre celui de 263, nous avons 485 avant Jésus-Christ. Cette date paraît certaine, quoiqu'il y ait une autre version sur la naissance d'Euripide. Si l'auteur du marbre de Paros avait pu être induit en erreur sur cette naissance, ou même sur le triomphe d'Eschyle, il ne pouvait jamais s'être trompé quant à l'année archontique, puisqu'il avait sous les yeux des listes officielles des archontes. Après Philocrate, les Athéniens élurent archonte Léostrate, qui, d'après Denys[2], remplit sa charge au commencement de la 74[e] olympiade, c'est-à-dire 484 ans avant Jésus-Christ. Cet historien désigne plus loin un autre archonte du nom de Nicodème, sans lui assigner aucune date olympique, mais en le plaçant à l'an 270 de la fondation de la ville de Rome[3]. Or, l'année de la fondation de Rome étant controversée, cette date est comprise différemment par les savants modernes. Corsini et Larcher y voient l'année 482 avant Jésus-Christ; Clinton, l'année 483[4]. Nous ne nous prononcerons pas. Nous parlerons seulement de l'erreur de Dodwell[5] qui, après avoir lu dans le scholiaste d'Eschine que Nicophème fut éponyme avant Thémistocle, et pensant, d'après son propre calcul, que ce dernier fut archonte l'année qui précéda l'invasion de Xerxès, a subitement conclu que Nicophème et Nicodème étaient un seul et même personnage, dont le nom aurait été altéré par les copistes. A la suite de cette supposition, et sans même avoir consulté les paroles de l'orateur, il place Nicophème ou Nico-

[1] *Ἀφ' οὗ Αἰσχύλος ὁ ποιητὴς τραγῳδίᾳ πρῶτον ἐνίκησε, καὶ Εὐριπίδης ὁ ποιητὴς ἐγένετο, καὶ Στησίχορος ποιητὴς εἰς τὴν Ἑλλάδα ἀφίκετο, ἔτη ΗΗΔΔΙΙ, ἄρχοντος Ἀθήνησιν Φιλοκράτους.*

[2] Denys d'Halic. VII, LXXVII.

[3] *Idem*, VIII, LXXXIII

[4] Corsini, III, p. 159; Larcher, p. 643; Clinton, p. 30.

[5] *Annales Thucyd.* p. 615, ad ann. 481.

dème en 483 avant Jésus-Christ. Mais Corsini[1] a déjà corrigé cette erreur et a montré que l'interprétation du scholiaste est contraire au texte d'Eschine, puisque l'orateur parle de l'archonte Nicophème comme de son contemporain, remplissant sa charge dans la quatrième année de la 184e olympiade. L'hypothèse de Dodwell est toute gratuite.

Dans la dernière année qui précéda l'archontat de Calliade, Dodwell et, d'après lui, Clinton, placèrent l'archontat de Thémistocle, mais sans apporter de preuves suffisantes, comme nous croyons l'avoir démontré plus haut. L'archonte de cette année est inconnu.

La série des archontes depuis Thémistocle jusqu'à Calliade est la suivante :

Thémistocle, olympiade	71, 4, pendant la durée de l'année	493 av. J. C.
Diognète,	72, 1,	492
Hybrilide,	72, 2,	491
Phénippe,	72, 3,	490
Aristide,	72, 4,	489
Anchise,	73, 1,	488
	73, 2,	487
	73, 3,	486
Philocrate,	73, 4,	485
Léostrate,	74, 1,	484
Nicodème,		483 ou 482
	74, 4.	481

§ IV. — Série des archontes depuis Calliade jusqu'à Apséphion.

C'est à Calliade que commence la série non interrompue des archontes éponymes qui se continue pendant deux siècles et qui sert de base à la chronologie positive de la république

[1] *Fasti Attici*, III, p. 161.

d'Athènes. Calliade fut élu avant l'invasion des Perses en Grèce, lorsque Xerxès hivernait à Sardes. Son archontat dura toute l'année 480. Quelques contestations se sont élevées au sujet de son nom, le biographe d'Euripide voulant l'appeler Callias. Mais l'autorité d'Hérodote, qui le nomme Calliade, a prévalu, d'autant plus qu'il lui a fait la distinction de le mentionner seul parmi tous les autres archontes éponymes.

A partir de Calliade jusqu'à Apséphion on trouve dix archontes, dont la succession, établie par Sigonius avec une grande exactitude, est acceptée de tous les savants modernes, excepté Dodwell, qui supprime Démotion de la liste et place Aristide comme archonte entre Adimante et Phédon. Mais ici, comme presque partout, il n'a eu aucun égard pour les témoignages des écrivains anciens et n'a suivi que sa propre inspiration, sans fournir aucune preuve.

Il faut dire cependant que la composition de cette série des archontes, telle que nous la trouvons dans Sigonius, n'offrait pas de difficultés, car elle se trouve tout entière chez Diodore. Cet écrivain, dans son onzième livre, marche d'une année à l'autre, nomme successivement tous les archontes et n'oublie pas de noter chaque fois la célébration des jeux olympiques. Son récit (nous ne parlons que de la série des archontes qui précédèrent Apséphion) est entièrement d'accord avec celui des autres historiens. Ne voulant pas nous livrer à des vérifications qui seraient inutiles, nous acceptons la liste de Sigonius, en rappelant seulement que les archontes entraient en fonction en hiver et que leur autorité durait toute une année correspondante à la nôtre.

Calliade,	olympiade	75, 1,	pendant la durée de l'année	480 av. J.C.
Xanthippe.	———	75, 2,	———	479

Timosthène,	olympiade	75, 3,	pendant la durée de l'année	478 av. J. C.
Adimante,	———	75, 4,	———	477
Phédon,	———	76, 1,	———	476
Dromoclide,	———	76, 2.	———	475
Acestoride,	———	76, 3,	———	474
Ménon,	———	76, 4,	———	473
Charès,	———	77, 1,	———	472
Praxiergue,	———	77, 2,	———	471
Démotion,	———	77, 3,	———	470

§ V. — Les archontes éponymes Apséphion, Phéon et Théagénide

Les années archontiques de ces trois personnages constituent l'une des parties les plus difficiles et les plus contestées de la chronologie athénienne. Diodore de Sicile, qui donne pour chaque année les archontes éponymes, place après Démotion l'archonte Phéon, puis Théagénide; il ne nomme pas Apséphion. D'autres historiens, au contraire, citent l'archonte Apsephion, le placent également après Démotion et ne parlent point du tout de Phéon.

Sigonius aperçut le premier cette difficulté. Il crut la résoudre en mettant après Démotion, dans sa liste, un archonte sous une double appellation. Il regarda en outre le mot Phéon comme une faute de copiste et le changea en celui de Phédon : *Apsephio*, dit-il, *alias Phædo*. Scaliger a emprunté à Sigonius ce changement du mot de Phéon en celui de Phédon, et voit dans les noms de Phédon et d'Apséphion ceux de deux archontes distincts; mais il les sépare par un assez grand nombre d'années. Dans l'Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή il a placé Phédon après Démotion, tandis qu'il place, on ne sait par quel motif, Apséphion dans la quatrième année de la 74e olympiade (481).

Au contraire, Paumier, suivi en cela par plusieurs autres

critiques, pense[1] que le texte de Diodore est altéré, que le nom de Phéon n'est que celui d'Apséphion abrégé par erreur des copistes, et que cet archonte doit être placé entre Démotion et Théagénide. On peut objecter à cela que le nom de Phéon est donné par tous les manuscrits de Diodore, sans exception; mais, malgré cette raison, l'opinion de Paumier a été acceptée par Bentley[2] et, après lui, par d'autres savants, au nombre desquels on compte l'illustre M. Boeckh[3].

Ainsi s'est formée une tradition d'après laquelle tous les critiques croient que le nom de Phéon n'est pas le nom véritable de l'archonte mentionné par Diodore; mais, parmi ces critiques, les uns ont suivi Sigonius et changé ce nom en celui de Phédon; d'autres, adoptant la correction de Paumier, ont nommé cet archonte Apséphion. Tous ont senti, cependant, que ces deux corrections laissaient à désirer.

Corsini[4] a entrepris, le premier, de combler cette lacune. Ne voulant pas rejeter les témoignages des écrivains anciens, et s'efforçant de les interpréter et de les éclaircir, il reconnut les deux noms d'archonte comme désignant des personnages différents; mais là se borne son mérite, car il les a placés tous deux dans la même année athénienne, supposant, mais sans fournir de preuves, que Phédon remplissait les fonctions d'archonte dans la deuxième moitié de la quatrième année de la 77[e] olympiade, c'est-à-dire dans la première moitié de l'année 469 avant Jésus-Christ, et Apséphion dans la deuxième moitié de l'année 469 (première moitié de la première année

[1] Jacobi Palmerii *Exercitationes in auctores Græcos* (Lugd. Batav. 1668, in-4°), p. 109: Ἐπ' ἄρχοντος Ἀθήνησι Φαίωνος, lege Ἀψηφίωνος ex marmore Arundeliano, linea 72, cui concordat Diogenes Laërtius in *Socrate*

[2] Bentleji *Opuscula*, p. 308.

[3] Voir la nouvelle édition de l'Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή par Ev. Scheibel (Berlin, 1852, in-8°), p. 52 et 58.

[4] *Fasti Attici*, t. III, p. 181-190.

de la 77ᵉ olympiade). Corsini ne put en outre se délivrer tout à fait de l'influence de Sigonius et continua d'employer le mot Phédon, adopté par lui pour Phéon. Larcher a suivi l'opinion de Corsini sur l'existence de deux éponymes dans la même année; mais il substitue à la succession hypothétique de ce dernier une autre succession tout aussi peu fondée; il place Apséphion le premier et Phédon le second; et il dit que, « Apséphion étant mort ou ayant été dépossédé pour quelque « cause que l'on ignore, Phédon lui succéda vers le milieu de « l'année[1]. » Tel est, jusqu'à présent, l'état de la question.

Observons d'abord que ce fait de l'existence de deux archontes dans une même année n'est fondé sur aucun document et que, s'il était vrai, il serait trop extraordinaire pour être resté inaperçu des historiens. Or, non-seulement les historiens se taisent là-dessus, mais leurs écrits établissent positivement qu'Apséphion porta le titre d'archonte pendant toute l'année 469 avant Jésus-Christ. Ainsi, Diogène Laërce, parlant de la naissauce de Socrate : « D'après les chroniques d'Apollodore, « dit-il, Socrate naquit sous l'archontat d'Apséphion, dans la « quatrième anuée de la 77ᵉ olympiade, le sixième jour du mois « de thargélion, lorsque les Athéniens fêtent la consécration « de la ville et les Déliens la naissance d'Artémis[2]. » Or, de quelle manière Apollodore se sert-il de l'année olympique? Est-ce pour désigner un fait particulier, ou pour déterminer la durée de l'archontat d'Apséphion[3]? Quoique Diogène ne cite ici qu'un fait particulier, il l'emprunte aux chroniques d'Apollodore, qui étaient un grand et savant ouvrage, écrit par un chronologiste

[1] Hérodote, t. VII, p. 648.

[2] Diog. II, v. 44 : Ἐγεννήθη δὲ, καθά φησιν Ἀπολλόδωρος ἐν τοῖς χρονικοῖς, ἐπὶ Ἀψηφίωνος ἐν τῷ τετάρτῳ ἔτει τῆς ἑβδομηκοστῆς ἑβδόμης ὀλυμπιάδος, Θαργηλιῶνος ἕκτῃ, ὅτε καθαίρουσιν Ἀθηναῖοι τὴν πόλιν καὶ τὴν Ἄρτεμιν Δήλιοι γενέσθαι φασίν.

[3] Voy. plus haut, p. 31 sq.

de profession, qui aura, par conséquent, assigné à l'archontat d'Apséphion une date d'après la manière générale des historiens, c'est-à-dire en nommant l'année olympique dont le commencement se trouvait au milieu de l'année archontique. La quatrième année de la 77ᵉ olympiade dura de l'été 469 jusqu'à l'été 468 avant Jésus-Christ. Si Apollodore a suivi la règle générale des écrivains anciens, il a nommé cette année olympique pour désigner toute l'année archontique d'Apséphion; il s'ensuivrait que l'archontat d'Apséphion répond à l'année 469 avant Jésus-Christ; autrement, il faudrait penser qu'Apséphion était archonte en 468 et que la naissance de Socrate eut lieu au mois de thargélion de l'année 468. Mais ce calcul est contredit par les données très-exactes que l'on a sur la mort de Socrate. Diogène continue : « Socrate mourut dans la première « année de la 95ᵉ olympiade, âgé de soixante et dix ans[1]; » et cette date est confirmée par plusieurs autres écrivains grecs[2], qui ajoutent encore que Socrate mourut sous l'archontat de Lachès, et par Platon[3], qui donne en outre à son maître un peu plus de soixante et dix ans. Or, comme Lachès était archonte depuis le mois d'hécatombéon de l'année 400 avant Jésus-Christ jusqu'au même mois de l'année 399, et, outre cela, comme il est certain que Socrate mourut dans cette dernière année, il faut nécessairement placer le jour de sa naissance au mois de thargélion de l'année 469, c'est-à-dire soixante et dix ans avant.

Ce calcul est encore fortifié par un récit de Plutarque[4], qui place sous Apséphion le concours célèbre où le jeune

[1] Diog. II, v, 44 : Ἐτελεύτησε δὲ τῷ πρώτῳ ἔτει τῆς ἐννενηκοστῆς πέμπτης ὀλυμπιάδος, γεγονὼς ἐτῶν ἑβδομήκοντα.

[2] Diodore, XIV, 37; Aristide, l. II, p. 286 (Jebb.).

[3] Plat. *Apologia Socratis*, I : Νῦν ἐγὼ πρῶτον ἐπὶ δικαστήριον ἀναβέβηκα ἔτη γεγονὼς πλείω ἑβδομήκοντα

[4] Plut. *Cimon*, 8.

Sophocle fut couronné par Cimon. Or le marbre de Paros porte : « De la victoire tragique de Sophocle, fils de Sophile, « de Colone, âgé de vingt ans, deux cent six ans, sous Apsé« phion, archonte d'Athènes[1]. » Si l'on ajoute à ces deux cent six ans 263, on aura 469 avant Jésus-Christ, qui sera l'année de l'archontat d'Apséphion. Les représentations dramatiques, qui étaient présidées par l'archonte éponyme, avaient toujours lieu aux grandes Dionysies, dans le mois d'élaphébolion. Et comme Sophocle fit jouer son drame sous Apséphion, il est évident que ce dernier *était en fonction dans la première moitié de l'année 469 avant Jésus-Christ.*

Mais outre cela le témoignage de Diogène Laërce, ou plutôt celui d'Apollodore, ne laisse pas douter que ce même *Apséphion n'ait continué ses fonctions dans la seconde moitié de l'année 469*, car, en nommant l'année olympique au milieu de l'année archontique, il sous-entendait par cela l'occupation de l'archontat par Apséphion dans la première moitié de cette année olympique. Si Apséphion, comme dit Larcher, « eût été mort « ou dépossédé au milieu de son année, » Apollodore parlerait de lui dans la troisième année de la 77ᵉ olympiade, et non dans la quatrième.

De tous ces faits on peut conclure que *l'archontat d'Apséphion dura pendant toute l'année 469 avant Jésus-Christ.*

Quant à l'archontat de Théagénide, il est impossible d'accepter pour lui l'année 468 avant Jésus-Christ, car cette date est en contradiction manifeste avec la didascalie découverte à Florence par M. Franz. Les didascalies indiquent les noms des poëtes, leurs œuvres et l'époque des premières représentations; elles ont une grande importance, parce qu'elles établis-

[1] Ἀφ' οὗ Σοφοκλῆς ὁ Σοφίλλου ὁ ἐκ Κολωνοῦ ἐνίκησε τραγῳδίᾳ ἐτῶν ὢν ΔΔΓΙΙΙ, ἔτη ΗΗΓΙ, ἄρχοντος Ἀθήνησι Ἀψηφίονος.

sent les dates de ces solennités avec une exactitude rigoureuse, et que l'archonte éponyme lui-même présidait le concours; elles suppléent parfaitement aux documents officiels, malheureusement perdus. La didascalie publiée par M. Franz se rapporte directement à notre sujet. Elle porte : « Sous l'archontat de Théagène (Théagénide), dans la 78ᵉ olympiade « (première année), Eschyle remporta la victoire avec Laïus, « Œdipe, les Sept devant Thèbes et le Sphinx, drame satyrique[1]. » Cette année olympique ayant duré de l'été 468 à l'été 467, il s'ensuit que le concours des poëtes a eu lieu dans la première moitié de l'année 467 avant Jésus-Christ, et comme Théagénide le présidait, son archontat ne peut être placé que dans cette année 467 avant Jésus-Christ. Autrement, si l'opinion qui veut mettre Théagénide en 468 était vraie, l'auteur de la didascalie n'aurait pas nommé la première année de la 78ᵉ olympiade, mais bien la dernière de la 77ᵉ. Sa date est précise, car il ne parle que de ce seul fait.

Ainsi Apséphion occupa l'archontat en 469, et Théagénide en 467. Reste une lacune d'une année. En voyant ce résultat déduit rigoureusement des témoignages anciens, on est naturellement induit à penser que Phéon nommé par Diodore est l'archonte qui occupe l'intervalle des deux éponymies.

Cette induction se fortifie encore de l'autorité de Thomas Magister[2] et du biographe anonyme d'Euripide que nous a fait connaître M. Rossignol[3]. Ces deux grammairiens donnent

[1] Franz, *Die Didaskalie zu Æschylus Septem contra Thebas* (Berlin, 1848, in-4°) : *Ἐδιδάχθη ἐπὶ Θεαγένους ὀλυμπιάδι οη'· ἐνίκα Λαΐῳ, Οἰδίποδι, Ἑπτὰ ἐπὶ Θήβας, Σφιγγὶ σατυρικῇ.*

[2] Thomas Magister, dans *Euripidis opera omnia* (Glasguæ, cura et typis Duncan. 1821, in-8°), t. I, LXXV : *Ἐνίκησε δὲ ἐν πᾶσι τούτοις τοῖς δράμασι νίκας πεντεκαίδεκα· ἤρξατο δὲ τοῦ περὶ ταῦτα ἀγῶνος, ἐτῶν πέντε καὶ εἴκοσι γεγονώς.*

[3] M. Rossignol, *Découverte de deux fragments inédits, l'un appartenant à Aristophane, et l'autre à Euripide.* Dans le

le nombre des années, ou, ce qui revient au même, celui des archontes, depuis Calliade jusqu'à Callias. Ils parlent de la première représentation des *Péliades* d'Euripide et ils indiquent en même temps l'âge qu'avait le poëte à cette époque. Ils disent tous deux que les *Péliades* ont été jouées sous l'archontat de Callias, dans la première année de la 81e olympiade (commencement de 455 avant Jésus-Christ), mais ils diffèrent l'un de l'autre quant à l'âge d'Euripide. Thomas Magister lui donne vingt-cinq ans et l'Anonyme vingt-six. Cette différence est facile à expliquer. Les anciens grammairiens se servaient de la liste des archontes et notaient d'après cette liste leurs données chronologiques. Ils comptaient les éponymes qui s'étaient succédé d'un événement à l'autre; et, comme chaque éponyme était le signe d'une année, ils comptaient autant d'années qu'il y avait d'éponymes entre les deux événements. Cette manière de supputer entraînait naturellement quelques erreurs. Car, faisant le calcul des années écoulées entre deux archontes, on peut comprendre dans le chiffre le dernier archonte, ou l'excepter. C'est ce qui arriva sans doute à ces deux grammairiens. Thomas Magister, exceptant Callias, ne compte que vingt-cinq archontes; tandis que l'Anonyme de M. Rossignol, comprenant le dernier archonte Callias, en trouve vingt-six. Mais d'où font-ils partir leur calcul? Il y a, comme on sait, deux variantes sur l'époque de la naissance d'Euripide : l'une donnée par le marbre de Paros, l'autre venant de Diogène Laërce, de Plutarque et de Suidas. La supputation des deux grammairiens s'accorde avec le récit de ces derniers auteurs et se complète

Journal des Savants, avril 1832, p. 240 sqq. ἄρξασθαι δὲ ἀγωνίζεσθαι, γενόμενον ἐτῶν εἰκοσιέξ. Il ajoute un peu plus loin: ἤρξατο δὲ διδάσκειν ἐπὶ Καλλίου ἄρχοντος, κατὰ ὀλυμπιάδα ὀγδοηκοστὴν πρώτην. Πρῶτον δὲ ἐδίδαξε τὰς Πελιάδας ἔτει πρώτῳ ὅτε καὶ τρίτος ἐγένετο.

par ce récit. Diogène Laërce, dans le passage déjà cité[1], dit que le poëte Euripide naquit sous l'archontat de Calliade, dans la première année de la 75ᵉ olympiade; indication conforme au témoignage de Plutarque[2] et de Suidas, car ces deux auteurs rapportent que le poëte naquit le jour de la victoire de Salamine, et Suidas ajoute que, pendant le passage de Xerxès en Europe, Euripide était dans le sein de sa mère[3]. Nous avons dit que les deux grammairiens suivent la même chronologie que ces historiens. En effet, partant de Calliade et allant, sans supprimer Apséphion ni Phéon, jusqu'à Callias, on trouve vingt-cinq archontes sans compter Callias, et vingt-six en le comptant.

On nous objectera peut-être que les deux grammairiens ne donnent pas le nombre des archontes, mais seulement le chiffre des années de l'âge d'Euripide. Nous répondrons que, si l'on veut savoir le véritable âge d'Euripide, on trouvera que les indications de ces deux grammairiens manquent d'exactitude; car Euripide, étant né lors de la bataille de Salamine (en 480), n'avait que vingt-quatre ans et demi à la fête des Dionysies sous Callias, en 455. Et si Thomas Magister lui a assigné vingt-cinq ans, et l'Anonyme de M. Rossignol vingt-six, cela prouve, à n'en pas douter, que tous deux n'ont fait que consulter la liste des archontes et qu'ils n'ont pas indiqué l'âge d'Euripide d'après la date précise de ces deux événements. Ainsi l'un mettait au compte de l'âge d'Euripide toute l'année archontique de Calliade, et l'autre, non-seulement cette année, mais encore celle de l'archontat de Callias.

[1] Voy. p. 20.

[2] Plut. *Sympos.* VIII, 1 : Γενομένου μὲν ἡμέρᾳ καθ' ἣν οἱ Ἕλληνες ἐναυμάχουν ἐν Σαλαμῖνι πρὸς τὸν Μῆδον.

[3] Suidas v. Εὐριπίδης. ..ἐν δὲ τῇ διαβάσει Ξέρξου ἐκυοφορεῖτο ὑπὸ τῆς μητρὸς, καὶ ἐτέχθη καθ' ἣν ἡμέραν Ἕλληνες ἐτρέψαντο τοὺς Πέρσας.

Envisagé ainsi, le témoignage de ces deux écrivains est d'un grand poids. En donnant à Euripide, l'un vingt-cinq ans, l'autre vingt-six ans, ils attestaient que de Calliade à Callias on comptait vingt-cinq ou vingt-six archontes; et il n'est pas douteux que ces deux grammairiens, ou les auteurs qu'ils ont copiés, ne possédassent la liste officielle des archontes éponymes d'Athènes. Que si Diodore ne compte pour cet espace de temps que vingt-quatre archontes ou vingt-cinq, en y comprenant Callias, c'est, probablement, qu'il a omis Apséphion sous l'archontat duquel aucun fait politique remarquable ne s'est passé. Ce calcul des deux grammairiens atteste, par conséquent, l'existence réelle de l'archontat de Phéon; car ce n'est qu'avec ces deux noms d'Apséphion et Phéon que nous aurons le nombre de vingt-cinq ou vingt-six archontes admis par ces grammairiens. Nous ne trouvons donc pas de motifs suffisants pour rejeter l'un ou l'autre de ces deux archontes, et nous croyons pouvoir continuer la liste des archontes éponymes de la manière qui suit :

Apséphion, pendant la durée de l'année 469 avant J. C.
Phéon, ———————— 468
Théagénide.———————— 467

§ VI. — Série des archontes depuis Théagénide jusqu'à Apseudès.

Nous avons tâché d'éclaircir un des points les plus difficiles de la chronologie athénienne et de trouver la clef du système chronologique de Diodore de Sicile. Si notre opinion est adoptée, la suite des archontes, depuis Théagénide jusqu'à Apseudès, n'offrira plus aucune difficulté. Ce dernier, Apseudès, que la réforme de Méton a atteint, n'aura fonctionné qu'une demi-année; ce qui est beaucoup plus conforme à l'ordre administratif de la République que la supposition de Corsini,

qui lui assigne une durée d'un an et demi. Nous donnons ici, comme supplément et sans apporter de preuves, la liste des archontes jusqu'à Apseudès, ne voulant embrasser dans nos recherches que les guerres persiques qui se terminent à la victoire de l'Eurymédon.

Lysistrate.	pendant la durée de l'année	466 avant J. C.
Lysanias,	————————	465
Lysithée,	————————	464
Archidémide,	————————	463
Tlépolème,	————————	462
Conon,	————————	461
Evippe,	————————	460
Phrasiclide,	————————	459
Philoclès,	————————	458
Bion,	————————	457
Mnésithidès,	————————	456
Callias,	————————	455
Sosistrate,	————————	454
Ariston,	————————	453
Lysicrate,	————————	452
Chéréphane,	————————	451
Antidote,	————————	450
Euthydème,	————————	449
Pédiéus,	————————	448
Philiscus,	————————	447
Timarchide,	————————	446
Callimaque,	————————	445
Lysimachide,	————————	444
Praxitèle,	————————	443
Lysanias,	————————	442
Diphile,	————————	441
Timoclès,	————————	440
Myrichide,	————————	439
Glaucide,	————————	438

Théodore, pendant la durée de l'année 437 avant J. C.
Euthymène, ———————— 436
Lysimaque, ———————— 435
Antilochide (Antiochide), ———— 434
Charès, ———————— 433
Apseudès, seulement jusqu'à l'été de l'année 432

CHAPITRE III.

AVÉNEMENT AU TRÔNE DU ROI DE PERSE ARTAXERXE Ier LONGUE-MAIN.

Avant d'entrer dans l'examen des événements de la guerre médique, il faut résoudre une question de chronologie qui touche particulièrement aux dernières années de la vie de Thémistocle et qui se rattache à un grand nombre de faits importants de l'histoire grecque : nous voulons parler de l'avénement au trône d'Artaxerxe Ier, surnommé Longue-main.

Les anciens historiens qui racontent la fuite de Thémistocle en Perse, non-seulement ne donnent pas la date de ce fait par les olympiades et par les années archontiques, mais ils sont en désaccord sur le monarque perse qui régnait alors. Selon Diodore, c'était Xerxès; selon Thucydide, c'était Artaxerxe, successeur de ce prince. Thucydide ne se borne pas à dire le fait, il cite à l'appui de son assertion une circonstance très-importante. Thémistocle, dit-il[1], à son arrivée dans l'Asie Mineure, envoya une lettre à Artaxerxe, qui *venait de monter sur le trône* (νεωστὶ βασιλεύοντα). Ces derniers mots prouvent que le nom d'Artaxerxe n'est pas cité au hasard par l'historien. Mais l'assertion de Diodore n'est pas moins affirmative quand il rapporte l'arrivée de Thémistocle au règne de Xerxès. Cette divergence entre deux historiens éminents nous a paru mériter

[1] Thucyd. I, cxxxvii.

un curieux examen, car, tant qu'elle subsiste, il est impossible de déterminer avec exactitude la date des faits contemporains. Et d'abord fixons l'époque de l'avénement au trône de Xerxès, successeur de Darius : cela nous servira d'appui et de point de départ pour des recherches ultérieures.

Au commencement du VII[e] livre de son histoire, Hérodote parle des suites du combat de Marathon. « Recevant cette nou- « velle, dit-il[1], Darius envoya partout des courriers avec l'ordre « d'armer une flotte et de lever des troupes. Ces préparatifs « durèrent trois ans, et donnèrent lieu à une grande agitation « dans toute l'Asie (ἡ Ἀσίη ἐδονέετο ἐπὶ τρία ἔτεα[2]); dans la « quatrième année, il y eut en Égypte une révolte qui sus- « pendit les projets de Darius, et l'année suivante (c'est-à-dire « la cinquième[3]), le roi de Perse mourut. »

Ce passage est clair, et, après le commentaire de Clinton[4], il n'y a plus moyen de s'y méprendre. Il est évident qu'ici Hérodote ne compte pas par années astronomiques, mais par le temps qui s'est écoulé depuis la bataille de Marathon. Il se sert de l'expression *l'année suivante* (τῷ ὑσΊέρῳ ἔτεϊ), comme il dit *dans la quatrième année* (τετάρτῳ ἔτεϊ), *dans la cinquième* (πέμπτῳ), *dans la seconde* (δευτέρῳ[5]), ce qui signifie que l'année qu'il cite n'était pas écoulée quand le fait dont il est question s'est produit. Ainsi, d'après Hérodote, la mort de Darius, fils d'Hystaspe, a eu lieu dans le courant de la cinquième année, après

[1] Hérod. VII, I : Ἐπεὶ δὲ ἡ ἀγγελίη ἀπίκετο περὶ τῆς μάχης τῆς ἐν Μαραθῶνι γενομένης παρὰ βασιλέα Δαρεῖον τὸν ὙσΊάσπεος . . . καὶ μᾶλλον ὥρμητο σΊρατεύεσθαι ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα. Καὶ αὐτίκα μὲν ἐπηγγέλλετο, πέμπων ἀγγέλους κατὰ πόλις, ἑτοιμάζειν σΊρατιήν.

[2] MM. Passow et Pape, dans leurs Dictionnaires de la langue grecque, traduisent le mot *ἐδονέετο* par *être en révolte* ; ce mot signifie simplement : *être agité.*

[3] Hérod. VII, IV : Ἀλλὰ γὰρ μετὰ ταῦτά τε καὶ ΑἰγύπΊου ἀπόσΊασιν τῷ ὑσΊέρῳ ἔτει παρασκευαζόμενον, συνήνεικε αὐτὸν Δαρεῖον . . . ἀποθανέειν.

[4] *Fasti Hellenici* conversi a Krügero, p. 261.

[5] Hérod. VII, VII, XX ; VI, XXXI, XLVI.

la bataille de Marathon ; et, comme, suivant le témoignage de Plutarque, cette bataille eut lieu au mois de boédromion, 490 ans avant Jésus-Christ, la cinquième année correspond à l'espace de temps écoulé depuis le mois de boédromion 486 jusqu'au même mois de l'année 485, et cette époque sera celle de la mort de Darius. Empruntons, pour plus de clarté, la démonstration de Clinton.

Depuis la bataille de Marathon :

1re année, de boédromion		490	au même mois	489
2e	———	489	———	488
3e	———	488	———	487
4e	———	487	———	486
5e	———	486	———	485

Mort de Darius dans le courant de cette cinquième année. Hérodote ajoute que Darius régna en tout trente-six ans (*Δαρεῖον βασιλεύσαντα τὰ πάντα ἔτεα ἓξ καὶ τριήκοντα*); il est à regretter qu'il n'indique ni le mois, ni même la saison de sa mort. Mais cette lacune est remplie par le Canon des rois (**Κανὼν** *βασιλέων*, ou *βασιλειῶν*), que nous a conservé Ptolémée, et qui n'est qu'une table chronologique contenant la suite des rois d'Assyrie, de Perse, de Macédoine et de Rome, à partir de Nabonassar. Ici le Canon des rois est d'accord avec Hérodote pour donner à Darius, fils d'Hystaspe, trente-six ans de règne, et à Cambyse, avec son successeur Smerdis, un règne de huit années. Chez l'historien et dans le Canon, ces deux derniers princes sont réunis dans la même période, comme s'ils ne désignaient qu'un seul et même règne. Hérodote[1] signale directement cette dernière circonstance, et dit que les sept mois pendant lesquels Smerdis occupa le trône complètent la hui-

[1] Hérod. III, LXVII : Ὁ δὲ δὴ Μάγος... ἐβασίλευσε... *μῆνας ἑπτὰ τοὺς ἐπιλοίπους Καμβύσῃ ἐς τὰ ὀκτὼ ἔτεα τῆς πληρώσιος.*

tième année du règne de Cambyse. D'après le Canon des rois[1], l'avénement de Xerxès correspond au commencement de l'année 263 de l'ère de Nabonassar, c'est-à-dire, selon la table de M. Biot[2], au 23 décembre de l'année 486 avant Jésus-Christ. Il est vrai que la date qu'indique le Canon n'a point une exactitude mathématique, car il ne donne que des années en nombre rond sans faire mention des mois, et, en outre, il fait toujours commencer chaque règne au 1er du mois de thoth. Cependant on peut la regarder comme très-voisine de la date véritable, puisqu'elle s'accorde avec le récit détaillé d'Hérodote. Dans tous les cas, on peut admettre que l'année 486 avant Jésus-Christ fut la dernière de la vie de Darius et l'époque de l'avénement au trône de Xerxès.

C'est ici que commencent les difficultés chronologiques. Tout le monde est d'accord sur l'époque de l'avénement de Xerxès, mais on cesse de l'être sur la durée de son règne. Diodore de Sicile[3] dit que ce prince a occupé le trône pendant plus de vingt ans, et son témoignage est d'accord avec celui de Manéthon[4], qui écrivait vers le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ, et avec le Canon des rois déjà cité; seulement, dans ces deux derniers documents, on attribue à Xerxès vingt et une années de règne, selon la règle de mettre le nombre rond des années, sans tenir compte des mois. Cette circonstance de trois assertions chronologiques distinctes donne à penser que les trois auteurs ont puisé à une seule et même source, ou que le plus ancien a puisé seul à cette source et a été suivi par les deux autres. Malheureusement cette source est inconnue. Il ne

[1] Publié dans Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. I, p. 112.

[2] M. Biot, *Résumé de chronologie astronomique*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences de l'Institut de France*, t. XXII, p. 278.

[3] Diod. XI, LXIX: Βασιλεύσας τῶν Περσῶν ἔτη πλείω τῶν εἴκοσι.

[4] *Fragmenta historicorum Græcorum*, ed. Müller. v. II, p. 605.

nous reste qu'à indiquer quel est le plus ancien des trois ouvrages. Or il n'est guère douteux que la priorité n'appartienne au Canon, qui fut constamment en usage parmi les érudits de l'école d'Alexandrie. On peut présumer que Manéthon et Diodore en avaient connaissance, et l'ont pris pour base de leur chronologie, ou qu'ils ont aussi connu le document primitif et qu'ils l'ont suivi. Eux-mêmes, à leur tour, ont été copiés par d'autres écrivains, et c'est dans leurs ouvrages qu'ont puisé Africanus, Eusèbe, Syncelle et les chronographes postérieurs dont les travaux embrassaient cette période de l'histoire. De sorte que, pendant une suite de siècles, les auteurs se sont copiés les uns les autres, en reproduisant la chronologie de Diodore et de Manéthon, et ils ont donné à Xerxès un règne de vingt ou vingt et une années.

Les données de ces auteurs ont été réunies et commentées, dans tous leurs détails et avec le plus grand soin, par Kleinert, dans son savant ouvrage *Sur l'époque de l'avénement au trône d'Artaxerce Longue-main*[1]. Tout en rendant justice à l'œuvre consciencieuse et peu connue de cet auteur, on ne saurait partager son opinion sur la valeur historique de tous les chronographes qu'il a cités. Kleinert prétend qu'en donnant à Xerxès vingt et un ans de règne, on ne fait que se conformer à la chronologie acceptée généralement par les anciens, laquelle repose sur des données sûres et précises, et qui témoignent unanimement, comme il le dit lui-même, de l'époque de l'avénement du monarque persan. D'après Kleinert, il y a sur cette question le *consensus antiquitatis*, et, si l'on trouve quelques divergences, elles sont de celles qu'on ne peut guère éviter dans un

[1] Kleinert, *Ueber den Regierungsantritt des Artaxerxes Longimanus*, dans les *Beyträge zu den theologischen Wissenschaften*, von den Professoren der Theologie zu Dorpat, Hamburg, 1833, in-8°, t. II, p. 1-232, et p. 364-413.

pareil sujet[1]. Selon nous, l'auteur a donné à ces chronographes une importance beaucoup trop grande. S'ils sont entièrement d'accord au sujet de Xerxès, ce n'est pas parce que leurs indications reposent sur des recherches qui leur appartiennent en propre, mais uniquement parce qu'ils se sont copiés les uns les autres, ou qu'ils se sont bornés à reproduire les historiens anciens. Il n'y a d'originaux véritables que Diodore, Manéthon et le Canon royal. La chronologie de ces trois auteurs a une importance réelle, et il faut qu'elle ait joui d'une grande autorité, pour qu'elle se soit transmise de siècle en siècle, et de chronographe en chronographe. Il serait d'un haut intérêt d'en connaître l'origine, et de savoir à quelle époque elle a été définitivement acceptée; mais nous manquons de documents. Nous savons que les meilleurs érudits d'Alexandrie recouraient constamment à cette chronologie, et qu'ils ont surtout contribué à en répandre l'usage; nous en trouvons des traces à une époque encore plus ancienne. Selon Plutarque[2], Éphore, disciple d'Isocrate et contemporain de Théopompe, suivait cette chronologie, mais il ne touche ce point qu'en passant, et l'on ne peut tirer de ses paroles aucune indication sur l'origine de cette chronologie. Le plus ancien témoignage à cet égard appartient au Canon royal; il faut donc nous en contenter et le prendre pour base de l'assertion qui assigne à Xerxès vingt et un ans de règne. D'après ce Canon, Xerxès occupa le trône depuis le 1er de thoth de l'année 263 jusqu'au 1er du même mois de l'année 284, c'est-à-dire depuis le 23 décembre 486 jusqu'au 17 décembre 465 avant Jésus-Christ.

Mais il y a, sur la durée du règne de Xerxès une autre affirmation chronologique, indépendante de celle que nous venons d'étudier, et qui mérite d'autant plus l'attention, qu'elle fut

[1] Kleinert, *ibid.* p. 11-13. — [2] Plut. *Thémist.* XXVII

admise par Thucydide et par Charon de Lampsaque, contemporain de Xerxès[1]. Ctésias paraît aussi l'adopter, autant qu'on peut le voir par les fragments de cet auteur recueillis dans la bibliothèque de Photius[2]. Il est évident que ces auteurs donnent à Xerxès un règne beaucoup moins long que Diodore et les historiens dont nous avons parlé précédemment; mais ils n'indiquent pas le nombre d'années qu'a duré ce règne. Cette lacune, laissée par leur silence, est heureusement remplie par la découverte d'un document historique qui offre toutes les garanties d'exactitude et qui corrobore le dire de Charon et de Thucydide. Nous voulons parler de la Chronique d'Alexandrie, ou, pour mieux dire, des fragments d'une chronique anonyme du commencement du VI[e] siècle après Jésus-Christ, publiée par Scaliger[3] et parfaitement éclaircie par Kleinert[4]. La Chronique alexandrine est une fort mauvaise traduction en latin, faite sur le texte grec, par un homme d'une ignorance telle, qu'elle est quelquefois inintelligible. L'original, d'ailleurs, n'est pas une chronique suivie, mais un mélange de renseignements chronologiques fondés sur des documents divers et même contradictoires; c'est une compilation faite sans système, sans liaison, et quelquefois sans intelligence. Mais ce caractère même en garantit l'authenticité, car on est sûr que l'auteur n'y a rien mis du sien, et qu'il s'est borné à reproduire les données des autres écrivains. Ainsi, en ce qui concerne la durée du règne de Xerxès, il nous a transmis un renseignement précieux et unique. « Après Darius, dit-il (on ignore pourquoi il donne

[1] Plut. *Thémist.* XXVII.

[2] Voy. là-dessus Kleinert, p. 19-22, et p. 364-366.

[3] Scaligeri *Thesaurus temporum* (edit. secunda, Amstel. 1618, in-fol.); elle s'y trouve dans la seconde partie, p. 58-85, sous le titre : *Excerpta utilissima ex priore libro chronologico Eusebii et Africano et aliis, latine conversa ab homine barbaro, inepto, hellenismi et latinitatis imperitissimo.*

[4] Kleinert, p. 53 sq

« à ce prince le surnom de *Stultus*), vint Xerxès, dont le règne « dura onze ans, ce qui fait (avec les chiffres précédents) en « somme totale cinq mille trois ans[1]. » Notons cette somme totale, car elle prouve qu'il n'y a pas eu erreur dans ce chiffre de onze ans, qu'il l'a littéralement copié d'un chronographe. Quant à cette durée du règne de Xerxès fixée à onze annees, elle s'accorde avec le récit historique de Ctésias et de Thucydide, qui très-probablement auraient suivi tous deux la même autorité chronologique. D'après cette donnée, Xerxès aurait régné depuis la fin de l'année 486 jusqu'à la fin de 475 ou jusqu'au commencement de 474 avant Jésus-Christ.

Ainsi, en ce qui regarde la durée du règne de Xerxès, il n'y a rien qui ressemble à ce *consensus antiquitatis* dont parle Kleinert; au lieu de cela nous avons deux assertions différentes et presque contemporaines : l'une, qui attribue à ce prince un règne de vingt et un ans, et l'autre un règne de onze. Ne perdons pas de vue que ces deux données chronologiques comptent chacune, parmi ceux qui les ont suivies, un des historiens les plus célèbres de la Grèce, d'un côté Thucydide, et de l'autre Diodore de Sicile : celui-ci donne à Xerxès vingt et un ans de règne, celui-là onze. On doit nécessairement en conclure que cette double donnée n'est pas une erreur accidentelle, un fait d'inattention chez ces deux auteurs, comme les savants modernes le supposent; mais qu'elle représente deux opinions distinctes et réfléchies, qui avaient cours dans le même temps, avec la même autorité. C'est ce que prouve encore le traducteur latin du *Chronicon Alexandrinum*, qui, après avoir mentionné l'une,

[1] *Thesaurus temporum*, p. 71 (IIe partie) : « Post Cambysum autem regnavit Darius « Stultus.... Post Darium autem Stultum « regnavit Xerxes Persus annos XI. Fiunt « simul anni V millis III. Iste est Xerxes, « qui expugnavit universa, et in Athinas « (*sic*) veniens combussit eas, et suspirio-« sus factus in Babylonia reversus est. Post « Xerxem autem regnavit Artaxerxes. »

passe à l'autre comme pour les mettre en opposition [1]. « Xerxès, « dit-il, a régné vingt ans et Artaban sept (probablement sept « mois, car il y a une lacune dans ce passage), ce qui donne « vingt et un ans. » L'on ne peut pas regarder cette indication comme une erreur, car il l'a fait suivre de la somme totale que donnent les années de règne de tous les rois de Perse [2].

En présence de ce désaccord, on voudrait savoir quelle confiance mérite chacune de ces deux données chronologiques, et fixer en conséquence la date de l'avénement d'Artaxerce Longue-main. On aimerait aussi à connaître la cause du désaccord. Mais il faudrait pour cela que la découverte de quelque nouvelle source fournît d'autres éléments d'appréciation. Nous nous bornerons donc à dire avec Cornélius Népos [3] : « Je sais « qu'on a avancé que Thémistocle s'était rendu en Asie sous « le règne de Xerxès, mais j'aime mieux m'en tenir à l'autorité « de Thucydide. » Nous remarquerons surtout que ce désaccord étrange n'a pas, en définitive, l'importance que les critiques modernes lui attribuent, car, dans le récit de Thucydide et de Diodore, la détermination chronologique des faits n'est point du tout liée à la durée du règne de Xerxès.

Diodore et Thucydide suivent la chronologie grecque et non celle des Perses; ils n'ont en vue que la marche des faits dans l'histoire grecque. Ils rapportent même les événements particuliers de la Perse à ceux de leur propre patrie, comptant toujours les années par les olympiades et les archontes. De là vient que l'époque de l'avénement au trône et de la mort des

[1] *Thesaurus temporum*, p. 78 : « Regni « Persarum tempora. Xerxes major ann. xx. « Artabanus... vii. »

[2] « Tenuit autem Persarum regnum « usque Darium, quem Alexander Macedo et conditor occidit, annos ccxxx »

[3] *Themist.* cap. ix : « Scio plerosque ita « scripsisse, Themistoclem Xerxe regnante « in Asiam transiisse ; sed ego potissimum « Thucydidi credo. »

rois de Perse n'est point une question de premier ordre pour eux, et n'a aucune influence sur leur propre chronologie, où ils sont, d'ailleurs, en un remarquable accord.

Ainsi il est hors de doute que Thucydide et Diodore ne se contredisent pas sur la date de la bataille de l'Eurymédon; seulement Thucydide [1], qui raconte cette bataille après avoir parlé de la soumission de l'île de Naxos, laquelle eut lieu selon lui sous Artaxerce, indique par là que cette victoire a été aussi remportée sous le même règne; tandis que, d'après Diodore [2], cette victoire a été remportée du temps de Xerxès, attendu que, suivant la chronologie qu'il a adoptée, le trône de Perse était occupé par ce prince à cette époque. Ici, l'un ou l'autre des deux historiens s'est certainement trompé; mais cette erreur ne fait rien à la date de la victoire de l'Eurymédon, qui repose sur des données grecques. La date grecque (troisième année de la 77ᵉ olympiade, 470 avant Jésus-Christ) reste la même dans l'un et dans l'autre historien, lesquels ne diffèrent entre eux que sur un point accessoire, la mort de Xerxès, que l'un place avant la bataille de l'Eurymédon, et l'autre après. Quant aux faits historiques en général, leur date n'a rien de directement commun avec l'avénement au trône du roi de Perse, et doit être fixée sur des données purement grecques. Pour arriver à une chronologie sûre, il faut séparer la question de l'avénement au trône du roi de Perse, de celle de la marche générale des faits. En suivant cette règle, on peut écarter beaucoup de difficultés et trouver une suffisante concordance entre le récit des deux historiens.

Telle n'est pas la marche qu'a suivie Julius Africanus, chronographe du IIIᵉ siècle, qui servit de guide à Eusèbe, à Syncelle et à d'autres écrivains postérieurs. On sait que l'ouvrage

[1] Thucyd. I, CXXXVII; comp. XCVIII. — [2] Diod. XI, LX et LXIX.

d'Africanus est perdu; mais, par les indications que fournissent ses imitateurs, et sur un fragment conservé par saint Jérôme, que Kleinert[1] a parfaitement éclairci, il est possible de se faire une idée exacte de sa manière de procéder.

Africanus n'a pas donné assez d'attention au système chronologique des historiens grecs que nous venons d'indiquer; se conformant, au contraire, à l'usage qui régnait à Alexandrie et dans tout l'Orient, il a pris pour point de départ de sa chronologie, non pas les événements eux-mêmes, mais la somme des années des règnes, et il a subordonné les faits à cette indication générale. Cette marche, toute contraire à celle de Diodore et de Thucydide, l'entraîne, ainsi que ses imitateurs, dans un grand nombre d'erreurs, dont nous allons voir un exemple. Julius Africanus et ceux qui l'ont suivi empruntent à Diodore la durée de vingt et un ans pour le règne de Xerxès, et ils suivent Thucydide pour la marche des événements, sans se douter que celui-ci n'assigne à Xerxès que onze ans de règne. Voyant que Thucydide place dans le règne d'Artaxerce la fuite de Thémistocle, ainsi que la bataille de l'Eurymédon, et trouvant chez Diodore que ce roi monta sur le trône dans la quatrième année de la 79[e] olympiade, 465 avant Jésus-Christ, ils ont placé ces événements après l'an 465 avant notre ère, distribuant ainsi dans l'espace de vingt et un ans les faits qui se sont accomplis pendant dix ou onze ans. Ils auraient pu voir que Diodore les contredit, tout en assignant vingt et un ans de règne à Xerxès, et qu'il classe ces événements dans une période antérieure; mais ils ont négligé le témoignage de cet historien, faute d'avoir compris son système et d'avoir remarqué qu'il distingue entre l'époque de l'avénement d'Artaxerce et la chronologie des faits établie par les olympiades, les ar-

[1] Kleinert, p. 29.

chontes d'Athènes et les consuls romains; de là, chez eux, une grande confusion dans la chronologie de cette période.

Ce procédé des chronographes a été suivi par Petau, Dodwell, Clinton et un grand nombre de chronologistes modernes, qui ne diffèrent entre eux que sur la durée du règne de Xerxès. Les uns, comme Uscher[1], Vitringa[2], Rollin[3] et autres[4], adoptent dix années et quelque chose en plus; les autres, tels que Dodwell[5], Clinton[6], Kleinert[7], donnent à Xerxès vingt années et plus de règne. Il en résulte une différence considérable dans la chronologie des faits eux-mêmes, qui se trouvent ainsi reculés, ou rapprochés de dix ans, selon le parti pris de l'écrivain. Et, de plus, comme ils ne pouvaient accorder les dates de Diodore avec la narration de Thucydide, ils ont cru voir chez ces deux auteurs une foule de contradictions, d'inexactitudes et d'erreurs; en conséquence, ils ont admis ou rejeté arbitrairement leurs assertions, et ont fini par établir une chronologie nouvelle, chronologie toute conjecturale et arbitraire, dont les conséquences fâcheuses se montrent à tous les yeux. Quand donc Dodwell, commençant ses recherches sur Pausanias, Thémistocle et Cimon, dit[8] que la chronologie de Diodore est entièrement vicieuse, on pourrait avec plus de raison retourner cette accusation contre lui-même.

Résumons brièvement le résultat de nos recherches :

1° Il existe chez les anciens, sur la durée du règne de Xerxès,

[1] Jacobi Usserii *Annales Veteris et Novi Testamenti*, editio nova (Veronæ, 1741, in-fol.), p. 83

[2] Vitringa, *Observatt. sacrr. libri sex* (Iena, 1723, in-4°). Je ne connais cet ouvrage que par la citation de Kleinert.

[3] Rollin, *Œuvres complètes* (Paris, chez Auguste Desrez, 1837, in-8° maj.), t. III, p. 697.

[4] Je n'ai pas pu consulter l'ouvrage de M. Hengstenberg.

[5] *Annales Thucydidei*, p. 631.

[6] *Fasti Hellenici*, p. 42.

[7] *Loc. laud.*

[8] P. 623 : « Tandem aliquando ad Pausaniæ, Themistoclis et Cimonis chronologiam constituendam accingimur, quæ omnis est in Diodoro vitiosissima. »

deux opinions contradictoires, l'une s'appuyant de l'autorité de Thucydide, l'autre de celle de Diodore de Sicile.

2° D'après la chronologie de Thucydide, Xerxès mourut vers la fin de l'année 475 avant Jésus-Christ; d'après celle de Diodore, il continua à régner jusqu'à la fin de l'année 465 avant Jésus-Christ.

3° Cette différence de dates n'a que fort peu d'influence sur la chronologie des événements contemporains, qui appartiennent à l'histoire de la Grèce, attendu que les deux historiens fixent les dates de ces événements par les olympiades et les archontes d'Athènes, et non par les règnes des rois de Perse.

4° Enfin, ces deux historiens ne sont point en contradiction l'un avec l'autre, quant à la suite des événements et à leur date; ils ne diffèrent que sur le prince qui régnait alors en Perse. Diodore dit qu'à l'époque de l'arrivée de Thémistocle dans l'Asie Mineure, de la soumission de l'île de Naxos aux Athéniens, et de la victoire de Cimon près de l'Eurymédon, Xerxès régnait encore, tandis que, d'après Thucydide, Artaxerce Longue-main était déjà sur le trône.

CHAPITRE IV.

INSURRECTION DES ÉGYPTIENS CONTRE ARTAXERCE LONGUE-MAIN.

Diodore de Sicile, par suite de son opinion sur la durée du règne de Xerxès, est amené à placer sous l'archontat de Tlépolème, c'est-à-dire 462 ans avant Jésus-Christ, l'insurrection des Égyptiens contre Artaxerce Longue-main. C'est une erreur qu'il est nécessaire de rectifier, si l'on veut fixer la date des événements contemporains de la bataille de l'Eurymédon.

L'Égypte étant dans un état presque permanent de révolte contre la Perse, les historiens modernes confondent souvent

ces divers soulèvements. Pour ne parler que de la révolte d'Inarus, et, en particulier, du premier traité défensif et offensif que les Athéniens conclurent avec l'Égypte, essayons de fixer, ne fût-ce que d'une manière approximative, la date de cette alliance. Diodore de Sicile, dans un passage vraiment classique, s'exprime ainsi : « A peine[1] les habitants de l'Égypte « eurent-ils reçu la nouvelle que Xerxès était mort, et que la « Perse était déchirée par des dissensions intestines, qu'ils ré- « solurent de recouvrer leur liberté. Ils s'armèrent, se sépa- « rèrent de la Perse, et, après avoir chassé les percepteurs des « impôts, ils prirent Inarus pour roi. Le nouveau souverain « commença par lever une armée indigène, et fit venir ensuite « des troupes mercenaires de diverses nations, de sorte qu'il « se vit à la tête de forces considérables. En même temps il « envoya aux Athéniens des ambassadeurs pour demander leur « alliance et leur concours dans la guerre contre les Perses, « en prenant l'engagement, si l'Égypte parvenait à s'affranchir, « de partager avec eux les droits de souveraineté sur ce pays, « et de leur concéder, en reconnaissance de ce service, un « grand nombre d'avantages. L'assemblée législative d'Athènes « considéra qu'il serait très-utile pour la République d'affai-

[1] Diod. XI, LXXI, 3 : *Οἱ δὲ τὴν Αἴγυπτον κατοικοῦντες, πυθόμενοι τὴν Ξέρξου τελευτὴν καὶ τὴν ὅλην ἐπίθεσιν καὶ ταραχὴν ἐν τῇ βασιλείᾳ τῶν Περσῶν, ἔκριναν ἀντέχεσθαι τῆς ἐλευθερίας. Εὐθὺς οὖν ἀθροίσαντες δύναμιν ἀπέστησαν τῶν Περσῶν, καὶ τοὺς φορολογοῦντας τὴν Αἴγυπτον τῶν Περσῶν ἐκβαλόντες, κατέστησαν βασιλέα τὸν ὀνομαζόμενον Ἰναρῶ. Οὗτος δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐκ τῶν ἐγχωρίων κατέλεγε στρατιώτας, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ μισθοφόρους ἐκ τῶν ἀλλοεθνῶν ἀθροίζων, κατεσκεύαζε δύναμιν ἀξιόχρεων. Ἔπεμψε δὲ καὶ πρὸς Ἀθηναίους πρέσβεις περὶ συμμαχίας, ὑπισχνούμενος αὐτοῖς, ἐὰν ἐλευθερώσωσι τοὺς Αἰγυπτίους, κοινὴν αὐτοῖς παρέξεσθαι τὴν βασιλείαν καὶ πολλαπλασίους τῆς εὐεργεσίας ἀποδώσειν χάριτας. Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι κρίναντες συμφέρον αὐτοῖς τοὺς μὲν Πέρσας εἰς τὸ δυνατὸν ταπεινοῦν, τοὺς δὲ Αἰγυπτίους ἰδίους ἑαυτοῖς παρασκευάσαι πρὸς τὰ παράλογα τῆς τύχης, ἐψηφίσαντο τριακοσίαις τριήρεσι βοηθεῖν τοῖς Αἰγυπτίοις.*

« blir les Perses, et de s'approprier l'Égypte, grâce à cette fa-
« veur de la fortune; elle décida, en conséquence, qu'on accep-
« terait la proposition d'Inarus, et qu'on armerait trois cents
« trirèmes pour aller secourir les Égyptiens. »

L'historien parle, comme on le voit, de la politique des Athéniens, de leurs rapports diplomatiques et de leurs alliances; il montre la grandeur de leurs entreprises et de leurs expéditions militaires; en un mot, il jette un nouveau jour sur la dernière époque de la guerre médique.

A propos de cet important témoignage, nous ferons d'abord observer que le fait de l'alliance de la République avec Inarus, et de l'envoi d'une flotte athénienne en Égypte, ne peut faire l'objet d'un doute, puisqu'il est rapporté par tous les auteurs anciens. Mais Diodore, seul entre tous, fait la remarque importante que la révolte des Égyptiens et l'arrivée en Égypte de la flotte athénienne suivirent de près la mort de Xerxès, et coïncidèrent avec les troubles dont la Perse fut le théâtre à l'avénement au trône d'Artaxerce Ier Longue-main.

D'accord avec Diodore, Plutarque fait mention de ces événements dans la biographie de Thémistocle [1], à l'endroit où il parle des motifs qui ont déterminé Artaxerce à tirer Thémistocle de la retraite où il vivait. Le biographe décrit la situation difficile du roi de Perse, qui, obligé de lutter à l'intérieur contre les conspirations des grands, se trouvait hors d'état d'agir contre les Grecs, et voyait, en outre, l'insurrection et la perte imminente de l'Égypte. Le récit du biographe indique que tous ces faits étaient contemporains; il ajoute même que l'Égypte s'était déjà séparée de la Perse et avait reçu des secours d'Athènes, quand Cimon fit voile pour Chypre et pour les rivages de la Cilicie, ce qui revient à dire que la révolte de

[1] Plutarq. *Thémist.* XXXI.

l'Égypte a eu lieu peu de temps après la mort de Xerxès et avant la victoire de l'Eurymédon.

Plutarque ne désigne pas la source où il a puisé ses renseignements; mais il est probable qu'il les aura empruntés à un historien très-ancien et peut-être contemporain : car un récit complétement semblable au sien se trouve chez Platon, qui était né quarante ans après les événements dont il s'agit. Au commencement de son *Ménéxène*, Platon énumère les hauts faits de ses concitoyens, et, laissant de côté les temps antiques célébrés par les poëtes[1], il passe sans transition à la guerre contre les Perses, comme à l'époque la plus brillante de l'histoire de l'Attique. Il cite tour à tour les victoires de Marathon, de Salamine et de Platée, puis il ajoute[2] : « Il est juste cependant de ne pas oublier ceux qui ont achevé notre délivrance, « en expulsant entièrement les barbares et en purgeant les mers « de leur présence; ceux qui ont combattu près de l'Eurymé« don, qui ont porté la guerre dans l'île de Chypre, et ont fait « une expédition en Égypte et dans beaucoup d'autres contrées. « Nous devons nous souvenir d'eux avec reconnaissance pour « avoir empêché le roi de Perse de former des desseins nuisibles « aux Grecs, en le forçant à s'occuper de son propre salut. »

Il est évident que tous ces faits sont présentés par Platon comme contemporains; mais ce qui détruit jusqu'au dernier doute, c'est que Platon ajoute qu'à la suite de ces mêmes évé-

[1] Plat. *Ménéx.* 9 : Ποιηταί τ' αὐτῶν ἤδη ἱκανῶς τὴν ἀρετὴν ἐν μουσικῇ ὑμνήσαντες εἰς πάντας μεμηνύκασιν.

[2] Chap. XII : Δίκαιον δὴ καὶ τούτων ἡμᾶς ἐπιμνησθῆναι, οἱ τοῖς τῶν προτέρων ἔργοις τέλος τῆς σωτηρίας ἐπέθεσαν ἀνακαθηράμενοι καὶ ἐξελάσαντες πᾶν τὸ βάρβαρον ἐκ τῆς θαλάττης. Ἦσαν δ' οὗτοι οἵ τ' ἐπ' Εὐρυμέδοντι ναυμαχήσαντες καὶ οἱ εἰς Κύπρον στρατεύσαντες καὶ οἱ εἰς Αἴγυπτον πλεύσαντες καὶ ἄλλοσε πολλαχόσε, ὧν χρὴ μεμνῆσθαι καὶ χάριν αὐτοῖς εἰδέναι, ὅτι βασιλέα ἐποίησαν δείσαντα τῇ ἑαυτοῦ σωτηρίᾳ τὸν νοῦν προσέχειν, ἀλλὰ μὴ τῇ τῶν Ἑλλήνων ἐπιβουλεύειν φθορᾷ.

nements, la paix fut conclue avec la Perse. Or, comme cette paix se fit après la bataille de l'Eurymédon, il s'ensuit que le départ de la flotte athénienne pour l'Égypte doit être rapporté à l'époque de la bataille de l'Eurymédon. Platon, en parlant de l'Égypte, dit, en outre, que les Athéniens firent des expéditions maritimes dans beaucoup d'autres pays. Ces derniers mots sont pris habituellement pour une simple amplification de rhétorique; nous y voyons, au contraire, l'expression de l'esprit d'entreprise qui poussait les Athéniens à envahir, partout où ils purent, les possessions des rois de Perse et à ravager les côtes de leur empire. Ces paroles du philosophe trouvent, d'ailleurs, une confirmation dans le discours de Lycurgue, qui nous fait comprendre les motifs du roi de Perse d'entrer en négociations pacifiques avec les Grecs. « Les Athéniens, dit l'orateur[1], ont ravagé la Phénicie et la « Cilicie, remporté, près de l'Eurymédon, deux victoires, l'une « sur terre et l'autre sur mer; ils ont pris à l'ennemi cent ga- « lères, et, toujours victorieux, ils ont dévasté tout le littoral « de l'Asie. »

Enfin, Ctésias, le plus ancien des historiens qui ont parlé de la révolte de l'Égypte, dit de même[2] : « L'Égypte se sépara « de la Perse à l'instigation du Libyen Inarus et d'un autre « personnage qui était Égyptien. Ils préparèrent tout pour la « guerre, et obtinrent, en outre, des Athéniens un secours de « quarante vaisseaux. » Ce passage de Ctésias, sauf le nombre de vaisseaux, est semblable, disons plus, est presque iden-

[1] Lycurgue, ch. XVII : Φοινίκην δὲ καὶ Κιλικίαν ἐπόρθησαν, ἐπ' Εὐρυμέδοντι δὲ καὶ πεζομαχοῦντες καὶ ναυμαχοῦντες ἐνίκησαν, ἑκατὸν δὲ τριήρεις τῶν βαρβάρων αἰχμαλώτους ἔλαβον, ἅπασαν δὲ τὴν Ἀσίαν κακῶς ποιοῦντες περιέπλευσαν.

[2] Ctésias, *Persica*, ch. XXXII : Ἀφίσταται Αἴγυπτος, Ἰνάρου Λιβύου ἀνδρὸς καὶ ἑτέρου Αἰγυπτίου τὴν ἀπόστασιν μελετήσαντος, καὶ εὐτρεπίζεται τὰ πρὸς πόλεμον· πέμπουσι καὶ Ἀθηναῖοι, αἰτησαμένου αὐτοῦ, τεσσαράκοντα νῆας.

tique au récit de Diodore. Les deux historiens placent le fait au commencement du règne d'Artaxerce, et tous deux font mention du traité conclu entre l'Égypte et Athènes. Quant à la différence sur le nombre des navires envoyés, nous adopterons plutôt le chiffre de Ctésias, non-seulement parce que son témoignage est le plus ancien, mais, par cette autre considération, que les Athéniens, si occupés alors de leur guerre contre les Perses, auraient pu difficilement équiper une autre flotte considérable pour un intérêt secondaire. Ils envoyèrent, en effet, une grande flotte en Égypte, mais ce fut plus tard.

Ainsi les témoignages ci-dessus, bien qu'empruntés à des auteurs si divers à tous égards, ne concordent pas moins entre eux sur le fait principal : la révolte de l'Égypte et le traité d'alliance avec les Athéniens. En outre, Platon et Plutarque rapportent les relations avec Inarus à l'époque qui précéda la bataille de l'Eurymédon; le récit de Ctésias ne les contredit en aucune manière. Toutefois Diodore assigne à l'événement principal une date qui se trouve en contradiction avec son récit; il le place sous l'archontat de Tlépolème, dans la deuxième année de la 79e olympiade, 462 ans avant Jésus-Christ. Là, sans doute, est l'erreur, qu'il aura commise en nommant cet archonte d'après sa propre supputation, et non d'après des renseignements positifs.

Nous avons montré qu'en ce qui touche le règne de Xerxès il y avait, dans l'antiquité, deux opinions, qui diffèrent de dix années, et qui sont représentées par Thucydide et par Diodore. L'enchaînement des faits est le même chez les deux historiens: l'un place sous le règne de Xerxès ce que l'autre attribue à Artaxerce. Diodore reste ordinairement fidèle à son système chronologique; mais il s'en est écarté, peut-être à son insu, lorsqu'il parle de la révolte de l'Égypte. L'insurrection de

l'Égypte étant contemporaine de la bataille de l'Eurymédon, Diodore aurait dû la placer sous le règne de Xerxès, comme il a fait pour cette bataille. Il l'a placée sous Artaxerce, et a commis cette erreur parce qu'il a lu, dans les meilleurs auteurs, que les Athéniens contractèrent une alliance avec les Égyptiens au commencement du règne d'Artaxerce, sans trouver nulle part une date précise; et, d'un autre côté, en voyant que la campagne du roi de Perse contre Inarus n'a été entreprise que beaucoup plus tard, et nommément sous l'archonte Conon, dans la troisième année de la 79ᵉ olympiade, 461 ans avant Jésus-Christ, et que les Athéniens se trouvaient aussi, pendant cette même année, en Égypte, il aura rapporté, par son propre calcul, l'alliance en question à l'année précédente, c'est-à-dire à l'archontat de Tlépolème. Mais, nous objectera-t-on, s'il y a erreur sur ce point, ou même simple inadvertance de Diodore, on trouverait quelque part une indication chronologique, dont l'auteur, en admettant la durée de vingt et un ans pour le règne de Xerxès, aurait parlé de la révolte de l'Égypte et du secours accordé par les Athéniens, comme d'événements appartenant au règne de ce prince. Or c'est justement ce qui a lieu. Des indications de cette nature se sont conservées : on en trouve jusqu'à trois dans les scholies d'Aristophane. Par exemple, les scholiastes, en interprétant ces paroles de Carion dans le *Plutus*, *Est-ce que l'alliance avec les Égyptiens ne te regarde pas?* [1] disent qu'il est ici question du corps auxiliaire que les Athéniens avaient envoyé en Égypte, du temps de la révolte de ce pays contre Xerxès [2].

Nous nous croyons donc en droit d'admettre : 1° que la

[1] Aristoph. *Plutus*, v. 178 : Ἡ ξυμμαχία δ' οὐ διὰ σὲ τοῖς Αἰγυπτίοις;

[2] Ὅτε Ξέρξης ἐπ' Αἰγυπτίους ἐστρατεύετο, οἱ Ἀθηναῖοι συμμαχίαν αὐτοῖς ἀπέστειλαν. (Comp. la seconde et la troisième scholie.)

revolte des Égyptiens, à laquelle les Athéniens prirent part en concluant avec eux un premier traité d'alliance, eut lieu dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre la mort de Xerxès et la bataille de l'Eurymédon, c'est-à-dire entre les années 475 et 470 avant Jésus-Christ;

2° Que la république d'Athènes, occupée de la guerre contre Artaxerce, n'envoya alors que quarante vaisseaux de guerre aux Égyptiens;

3° Enfin que la campagne d'Artaxerce contre Inarus eut lieu beaucoup plus tard, à l'époque où ce prince avait mis fin aux dissensions intérieures et à la guerre contre les Grecs.

CHAPITRE V.

RECHERCHES CHRONOLOGIQUES SUR LE RÈGNE DE GELON, TYRAN DE SYRACUSE.

La chronologie des événements dont la Sicile a été le théâtre, durant la période qui nous occupe, n'offre pas moins de difficultés que l'avénement d'Artaxerce Ier au trône.

A quelle époque Gélon fut-il reconnu comme tyran de Syracuse, et quelle est la date de la mort de ce souverain?

Ici nous trouvons de notables dissidences, non-seulement parmi les auteurs modernes, mais encore chez quelques historiens de l'antiquité. Cette dernière circonstance est d'autant plus digne d'une attention sérieuse, qu'elle se trouve liée à d'autres données chronologiques. Sans vouloir discuter en détail toutes les hypothèses des savants sur ce sujet, examinons, du moins, l'opinion de deux érudits, Larcher et Boeckh, auxquels revient le droit d'être cités en première ligne[1]. Larcher a examiné les témoignages des anciens historiens, les a

[1] *Histoire d'Hérodote* par Larcher, t. VII, p. 452-458. *Pindari opera*, ed. Boeckhius, t. II, part. II, p. 100 sq. et 114 sq.

comparés, en s'efforçant de faire disparaître leurs contradictions, et il a établi une chronologie que les critiques modernes ont adoptée pour la plupart. D'après lui, Gélon a obtenu la souveraineté à Géla, dans la première moitié de l'an 491 avant Jésus-Christ, et à Syracuse, sous l'archonte Léostrate, en 484, et il est mort durant l'archontat de Timosthène, en 478, laissant le trône à son frère Hiéron. M. Boeckh a adopté cette chronologie, et, dans ses commentaires sur Pindare, il s'est efforcé de corroborer l'opinion de Larcher par le témoignage de divers scholiastes; mais, malgré l'autorité de ces deux savants, qu'ont suivie Ottfried Müller[1], M. Brunet de Presle[2] et beaucoup d'écrivains, nous ne pouvons être d'accord avec eux, attendu que des diverses dates ci-dessus rappelées, la première seule s'accorde avec les données des auteurs anciens, dont nous allons de nouveau examiner les témoignages.

Hérodote, d'abord, fait mention de l'ambassade que les Grecs envoyèrent en Sicile, lors de l'invasion de Xerxès, et, à ce propos, il expose en détail des faits dont la succession nous est importante à constater. On y voit[3] que les Syracusains furent vaincus à Élore sous le règne d'Hippocrate, tyran de Géla; qu'un peu plus tard eurent lieu la mort de ce souverain, le détrônement de ses fils et l'avénement au pouvoir de Gélon. Postérieurement à ces faits, ce prince s'empara de Syracuse; un dernier acte, mentionné par cet historien, est la ruine de Camarine. On remarquera que tous ces événements se sont effectués dans un espace de temps assez court, et que, en particulier, l'occupation de Syracuse a suivi de près l'avénement au pouvoir de Gélon. A cet égard, le texte d'Hérodote ne laisse

[1] Ottfried Müller, *Die Dorier* (2e édit. Breslau, 1844, in-8°), t. II, p. 151 sq.

[2] M. Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile* (Paris, 1845, in-8°), p. 121.

[3] Hérod. VII, CLIII-CLVII.

aucun doute : « Après cette acquisition inattendue (la souveraineté dans la ville de Géla), dit l'historien [1], Gélon, qui « avait accompagné les Gamores (ou patriciens), soumit aussi à « son pouvoir Syracuse. »

Malheureusement, Hérodote ne cite dans ce passage aucune date, mais d'autres écrivains grecs dignes de foi suppléent à son silence. Ainsi Denys d'Halicarnasse fait mention de l'expulsion des Gamores de Syracuse et en détermine l'époque d'une manière si précise, qu'il n'y a pas lieu de nier son assertion. Il décrit la séance du sénat romain à l'occasion des différends entre les plébéiens et les patriciens, et donne le discours prononcé à ce sujet par Appius Claudius. L'orateur exhorte ses collègues à ne point faire de concessions, ce qui exposerait à des dangers le gouvernement lui-même. « Les plébéiens, « ajoute-t-il, vous chasseront de la ville, comme ils l'ont fait « dans un grand nombre d'autres républiques, et comme *tout « récemment les Pélates ont expulsé les Gamores de Syracuse*[2]. » Cette séance du sénat se tint immédiatement après l'élection des consuls qui, selon le même auteur[3], entrèrent alors en fonctions aux calendes de septembre, sous l'archonte athénien Diognète (première année de la 72ᵉ olympiade), quand Tisicrate de Crotone remporta le prix du stade, c'est-à-dire, suivant notre chronologie, dans la deuxième moitié de l'année 492 avant Jésus-Christ. Il en résulte que l'exil des Gamores n'a pu avoir lieu postérieurement à l'été de cette même année 492. Pausanias, de son côté, fixe la date de la prise de possession de Syracuse : « Gélon, dit-il[4], soumit Syracuse sous l'archonte

[1] Hérod. VII, CLV : Μετὰ δὲ τοῦτο τὸ εὕρημα, τοὺς Γαμόρους.........ὁ Γέλων κατταγαγὼν, τούτους ἐς τὰς Συρηκούσας ἔσχε καὶ ταύτας.

[2] Denys d'Halic. VI, LXII.

[3] *Idem*, VI, XLIX.

[4] Pausan. VI, IX, 5 : Γέλων δὲ ὁ Σικελίας τυραννήσας Συρακούσας ἔσχεν, Ὕβρι-

« athénien Hybrilide, la deuxième année de la 72ᵉ olympiade, « où Tisicrate de Crotone remporta le prix du stade, » ce qui répond à l'année 491 avant Jésus-Christ. Ce témoignage, accompagné de telles particularités, présente, au premier coup d'œil, tous les caractères de vraisemblance, mais il acquiert plus d'autorité encore des circonstances suivantes. Pausanias fait mention du char que les anciens croyaient avoir été consacré à Jupiter olympien par Gélon de Syracuse, en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la 73ᵉ olympiade. Mais Pausanias n'est pas d'accord avec l'opinion générale; il cite[1] les propres termes de l'inscription que portait le char, il les discute et finit par conclure que le Gélon qui avait consacré le char n'était pas le tyran de Syracuse, mais un simple particulier, originaire de la ville de Géla. On voit que l'auteur ne s'est décidé qu'après un soigneux examen.

Larcher croit que le periégète s'est trompé, et qu'il aura confondu l'avénement de Gélon au trône de Géla avec celui de ce prince au pouvoir suprême à Syracuse; comme si Pausanias avait voulu dire que, sous l'archonte Hybrilide, Gélon était parvenu à la tyrannie dans Géla. Mais Pausanias luimême cite l'année de la soumission de Syracuse, justement parce que, dans l'inscription qu'il rapporte, il est question de Gélon de Géla et non de Gélon de Syracuse. Si Pausanias avait eu l'intention de parler de l'avénement de Gélon au trône de Géla, il n'aurait pas eu besoin de contredire les autres écrivains, ni de parler de Syracuse, ni enfin de contester l'identité de Gélon donateur du char, avec Gélon le tyran.

λίδου μὲν Ἀθήνησιν ἄρχοντος, δευτέρῳ δὲ ἔτει τῆς δευτέρας καὶ ἑβδομηκοστῆς ὀλυμπιάδος, ἣν Τισικράτης ἐνίκα Κροτωνιάτης στάδιον

[1] Pausan. VI, 9 4. Ἐπίγραμμα μὲν δὴ ἐστιν αὐτῷ Γέλωνα Δεινομένους ἀναθεῖναι Γελῷον

Ce témoignage de Pausanias est confirmé par Denys, qui fait mention de Gélon à propos de l'ambassade en Sicile de Géganius et de Valérius Publicola, envoyés pour y acheter du blé. « En ce temps, dit-il[1], les villes étaient gouvernées par « des tyrans, dont le plus remarquable était Gélon, *qui avait « succédé depuis peu à Hippocrate ;* c'est donc par erreur, et pour « avoir mal observé l'ordre des faits, que Licinius, Gellius et « beaucoup d'autres historiens romains, ont nommé Denys, « tyran de Syracuse ; au reste, eux-mêmes et presque tous les « écrivains, s'accordent sur ce point que l'ambassade en Sicile « a eu lieu dans la deuxième année de la 72e olympiade, sous « l'archontat d'Hybrilide, dix-sept ans après l'expulsion des « rois de Rome. » Denys[2] ajoute plus loin : « Pendant leur na- « vigation vers la Sicile, les ambassadeurs furent assaillis par « une tempête et forcés de tourner autour de l'île, ce qui re- « tarda leur arrivée à la cour du tyran. » Dans ces deux passages, l'auteur parle évidemment de l'arrivée des envoyés romains à Syracuse ; il est question, dans le récit, du tyran Gélon, et il est sous-entendu que ce prince règne à Syracuse. C'est seulement au moyen de cet éclaircissement, comme le remarque Denys lui-même, qu'on peut expliquer la méprise des chronologistes précédents, qui, ayant appris que le tyran de Syracuse avait fait don à la république romaine d'une grande quantité de grains, auront pris Denys pour Gélon. L'auteur dit enfin que Géganius et Valérius Publicola passèrent tout l'hiver en Sicile, et ne revinrent en Italie qu'au printemps.

En réunissant les données de Pausanias et de Denys d'Halicarnasse, nous arrivons donc à ce résultat : La soumission de Syracuse à Gélon a eu lieu au commencement de la deuxième

[1] Denys d'Halic. VI, I. — [2] Denys. d'Halic. VII, II.

année de la 72[e] olympiade (deuxième moitié de 491 avant Jésus-Christ).

Avec des données si positives sur l'expulsion des Gamores et sur la soumission de Syracuse, il nous est désormais facile de déterminer également l'époque où commença la tyrannie de Gélon dans la ville de Géla, d'autant plus que Denys d'Halicarnasse, parlant, dans le passage cité, des tyrans qui gouvernaient alors les villes de la Sicile, nomme Gélon comme venant de succéder à la tyrannie d'Hippocrate (*νεωστὶ τὴν Ἱπποκράτους τυραννίδα παρειληφώς*). Or Hippocrate régnait à Géla et l'ambassade a été envoyée dans l'automue de l'année 491. En conséquence, comme l'a parfaitement démoutré Larcher[1], l'usurpation de Gélou a été consommée sous l'archontat d'Hybrilide, dans la seconde moitié de la première année de la 72[e] olympiade (491 avant Jésus-Christ).

Mais, comme Hippocrate a régné sept ans, de même que Cléandre, son frère et prédécesseur, il s'ensuit que Cléandre est monté sur le trône de Géla dans la première moitié de l'an 505 avant Jésus-Christ, et qu'Hippocrate a commencé son règne dans la première moitié de l'année 498.

Quant à la victoire remportée près du fleuve Élore par Hippocrate sur les Syracusains, on n'en trouve la date dans aucun historien. Nous laisserons de côté les hypothèses sur cette date, et nous nous bornerons à faire observer qu'en tout cas cette bataille a dû précéder l'an 491 avant Jésus-Christ. M. Schultz la rapporte, sans preuve suffisante, à l'année de l'archontat d'Hybrilide[2].

Les scholies sur Pindare indiquent la date de la destructiou

[1] *Hist. d'Hérod.* VII, 455.

[2] Schultz, *Beitrag zu genaueren Zeitbestimmungen der hellenischen Geschichten*, dans les *Kieler philologische Studien* (Kiel, 1841, in-8°), p. 200.

de Camarine par Gélon, d'après Timée[1], qui la plaçait dans le même temps que l'expédition de Darius, c'est-à-dire en 490 avant Jésus-Christ, ou peu de temps après la soumission de Syracuse par Gélon; cela s'accorde avec le passage d'Hérodote cité plus haut. Or, si la destruction de Camarine eut lieu en 490, il devient impossible d'admettre, avec Larcher et ceux qui l'ont suivi, que la conquête de Syracuse se rapporte à l'année 484 avant Jésus-Christ, qui est celle de l'archontat de Léostrate.

Il semble donc que nous pouvons tenir pour certaines les dates suivantes :

1° Cléandre a commencé son règne à Géla, dans la première moitié de l'an 505 avant Jésus-Christ;

2° Hippocrate a succédé à son frère dans la première moitié de l'an 498 avant Jésus-Christ;

3° L'expulsion des Gamores de Syracuse a eu lieu dans l'été de l'an 492 avant Jésus-Christ;

4° Le discours d'Appius Claudius a été prononcé dans la deuxième moitié de l'an 492 avant Jésus-Christ;

5° Gélon s'est emparé du pouvoir, à Géla, dans la première moitié de l'an 491 avant Jésus-Christ;

6° La soumission de Syracuse par Gélon a eu lieu dans la deuxième moitié de l'an 491 avant Jésus-Christ;

7° La destruction de Camarine date de l'année 490 avant Jésus-Christ.

Passons maintenant à l'époque de la mort du tyran Gélon, en prenant pour point de départ le témoignage d'Aristote, dans sa Politique[2]. « La tyrannie de Gélon et celle d'Hiéron ne

[1] Schol. ad *Olymp.* V, v. 19 (dans *Pindari opera*, ed. Boeckhius, vol. II, part. II, p. 121): Ἡ δὲ ἅλωσις ἐγένετο κατὰ τὴν Δαρείου τοῦ Πέρσου διάβασιν. (Comp. *Fragmenta historicorum Græcorum*, edd. Car. et Th. Mülleri (Didot), t. I, p. 215.)

[2] V (VIII d'après M. Barthélemy St-Hilaire), IX, 23 : Τῶν δὲ λοιπῶν ἡ περὶ

« furent pas longues, et ne durèrent ensemble que dix-huit « ans ; Gélon a gouverné Syracuse, comme tyran, pendant sept « années, et il est mort dans la huitième de son règne. Hiéron « a occupé le trône dix ans, et Thrasybule a été renversé dans « le onzième mois de son avénement au pouvoir. » Ces dates, évidemment, ne sont pas marquées au hasard. Examinons donc jusqu'à quel point elles se trouvent d'accord avec les données d'autres écrivains grecs. Commençons par la chute de Thrasybule, dont la date n'est point douteuse.

Diodore[1] rapporte que les Syracusains se révoltèrent contre Thrasybule et le forcèrent à s'éloigner de la ville, dans la troisième année de la 78[e] olympiade, sous l'archonte athénien Lysanias (465 avant Jésus-Christ), et un peu plus loin il ajoute[2] que Syracuse conserva le gouvernement démocratique pendant près de soixante années, jusqu'à la tyrannie de Denys. Cette addition permet de déterminer d'une manière encore plus exacte l'époque de l'expulsion de Thrasybule. Denys d'Halicarnasse, dans le passage déjà cité, où il contredit Licinius et Gellius, fait aussi mention du tyran Denys, et il rapporte[3] que celui-ci s'est déclaré souverain quatre-vingt-cinq ans après l'ambassade des Romains en Sicile, dans la troisième année de la 93[e] olympiade, sous l'archontat de Callias, qui fut éponyme depuis l'été de l'année 406 jusqu'à l'été de 405 avant Jésus-Christ. Ce renseignement est complété par Diodore[4] dans sa description détaillée des actions de Denys le tyran, où nous voyons que la tyrannie fut établie à Syracuse peu de temps après la prise d'Agrigente par les Carthaginois, événe-

Ἱέρωνα καὶ Γέλωνα περὶ Συῤῥακούσαις· ἔτη δ' οὐδ' αὕτη πολλὰ διέμεινεν, ἀλλὰ τὰ σύμπαντα δυοῖν δέοντα εἴκοσι. Γέλων μὲν γὰρ ἑπτὰ τυραννεύσας τῷ ὀγδόῳ τὸν βίον ἐτελεύτησε· δέκα δ' Ἱέρων· Θρασύβουλος δὲ τῷ ἑνδεκάτῳ μηνὶ ἐξέπεσεν.

[1] Diod. XI, LXVII.

[2] *Idem*, XI, LXVIII.

[3] *Antiq. rom.* VII, I.

[4] Diod. XIII, XCI-XCVII.

ment qui s'accomplit un peu avant le solstice d'hiver (*μικρὸν πρὸ τῆς χειμερινῆς τροπῆς*). De tous ces témoignages, Clinton[1] déduit avec raison que Denys s'arrogea le pouvoir suprême en décembre de l'année 406 avant Jésus-Christ. En admettant cette date, nous trouvons que l'expulsion de Thrasybule, qui eut lieu près de soixante ans avant la tyrannie de Denys, doit être placée au commencement de l'année 465 avant Jésus-Christ, précisément à l'époque indiquée par Diodore, c'est-à-dire sous l'archontat de Lysanias. Et, comme Thrasybule n'a exercé le pouvoir que pendant dix mois, son frère et prédécesseur Hiéron est mort dans l'été de l'année précédente, 466 ans avant Jésus-Christ. C'est dans cette même année que Diodore[2] place la mort d'Hiéron, en disant qu'elle arriva sous l'archontat de Lysistrate, lequel, d'après nos recherches, exerça le pouvoir durant toute l'année 466 avant Jésus-Christ. C'est aussi l'époque indiquée par le scholiaste de Pindare[3]. Un tel accord dans les témoignages fixe nettement la date en question.

Cela posé, Aristote attribue dix années de règne à Hiéron. Si ce prince est mort dans l'été de 466 avant Jésus-Christ, il faut qu'il soit monté sur le trône de Syracuse en 476, et que la mort de son frère ait eu lieu dans l'été de la même année. C'est, en effet, ce qui se voit nommément par les lettres de Thémistocle[4], lettres qui, authentiques ou apocryphes, gardent toujours quelque autorité pour la chronologie, comme Dodwell[5] l'a judicieusement remarqué. Or, dans la lettre à Poly-

[1] *Fasti Hellenici*, ed. Krüger, p. 88.

[2] Diod. XI, LXVI.

[3] Schol. ad *Olymp.* I, (p. 21 de l'édit. de M. Boeckh) : *Συνέβη δὲ αὐτὸν νικήσαντα τεθρίππῳ τὴν οη' ὀλυμπιάδα ἐν ταύτῃ τελευτῆσαι.*

[4] *Themistoclis epistolarum* quæ feruntur ab Antonio Westermanno denuo recensitarum pars prima et pars altera, 1858 ; pars tertia, 1859. Lipsiæ, in-4°.

[5] *Annales Thucyd.* p. 630 : « Non om« nia spernenda arbitror quæ occurrunt

11.

gnote, il est dit que Thémistocle apprit la mort de Gélon à l'instant même où il venait de louer un navire avec l'intention de se rendre de Corcyre en Sicile près de ce souverain, et que cette nouvelle le força d'aller trouver le roi des Molosses[1]. Mais sa fuite, comme nous le verrons plus tard, eut lieu vers la fin de l'été de cette même année 476, après les jeux olympiques, où il reçut un accueil enthousiaste. Il suit de là que la chronologie de la lettre est parfaitement d'accord avec la chronologie d'Aristote. A ces deux témoignages viennent se joindre celui du scholiaste de Pindare[2] et, enfin, celui du chronographe Eusèbe[3], qui s'accordent tous deux à placer le commencement du règne d'Hiéron dans la 76[e] olympiade.

Toutefois, selon Diodore, Gélon serait mort sous l'archonte Timosthène, la troisième année de la 75[e] olympiade (478 avant Jésus-Christ); grave dissentiment, surtout par rapport à la Sicile, qui était la patrie de Diodore. Ici, nous ne dirons pas qu'entre l'autorité de Diodore et celle d'Aristote nous pencherions involontairement pour ce dernier, d'autant plus que sa chronologie, en ce qui regarde les tyrans de Syracuse, n'est point approximative, mais est nettement déterminée; tandis que Diodore se réfute lui-même, en donnant, dans un passage de

« in sophistis. Multæ tum exstabant quæ « jam perierunt historiæ. Et veras illi per« sonas ex historiis hauserunt, cum quibus « commercium habere potuerint quarum « nomine epistolas concipiendas existima« bant. Cur itaque dubitemus, quin mul« tas etiam rerum gestarum circumstantias « ex iisdem haurire potuerint qui tamen « jam interciderint historiis? »

[1] Lettre XX : Ἔγνων ἐπὶ Σικελίαν τε καὶ πρὸς Γέλωνα πλεῖν. Γέλων γὰρ δὴ τότε Συρακουσίων ἐμονάρχει, καὶ ἤρτητο οὐ παρέργως ἡμῶν, καὶ οὐκ ἔμελλεν Ἀθηναίοις πεισθήσεσθαι. Νῆα δὴ σκέπτομαι ἀνδρῶν λευκαδίων, καὶ τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ ἔμελλον εἰς τὸ Αὐσόνιον ἐμβάλλειν· καί με ἀπέστρεψεν κομισθεῖσα ἀγγελία. Ἐτεθνήκει γὰρ ἤδη Γέλων, καὶ πολλὴ περιειστήκει ταραχὴ Ἱέρωνα τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἄρτι τὴν μοναρχίαν καθιστάμενον.

[2] Schol. ad *Pyth.* III : Καθίσταται δὲ ὁ Ἱέρων βασιλεὺς κατὰ τὴν ἑβδομηκοστὴν ἕκτην ὀλυμπιάδα.

[3] *Eusebii Chron. Can.* libri duo. edd. Angel. Mai. et Zohrab. p. 338.

son histoire, onze ans de règne à Hiéron, et, dans un autre, onze ans et huit mois[1]. Le motif qui nous détermine, c'est que la chronologie d'Aristote s'accorde avec la marche générale des événements de ce temps, que contredit la date adoptée par Diodore, et par lui seul, dans toute l'antiquité. Il est vrai que M. Boeckh cite à l'appui de Diodore le scholiaste de Pindare, qui aurait placé la mort d'Hiéron dans la 75ᵉ olympiade; mais cette citation n'est pas très-exacte : c'est la 85ᵉ olympiade qu'indique le scholiaste, et non la 75ᵉ (τῇ ὀγδοηκοστῇ πέμπτῃ ὀλυμπιάδι); seulement Wesseling a proposé de changer le chiffre 85 des olympiades en celui de 75[2]. Sans doute il y a une faute dans le scholiaste, tout aussi bien que dans le marbre de Paros[3], où il est dit qu'Hiéron a commencé son règne à Syracuse sous l'archonte Charès, c'est-à-dire dans la première année de la 77ᵉ olympiade. Mais la correction de Wesseling n'est qu'une conjecture sans preuve, et que nous avons tout droit d'écarter.

Mais il se présente une nouvelle et grave difficulté. Nous avons vu qu'Aristote attribue à Gélon sept années de règne à Syracuse, et que, sur ce point, il est d'accord avec Diodore, ainsi qu'avec la chronologie du marbre de Paros. On peut donc, ainsi que l'a prouvé Larcher[4], admettre comme un fait

[1] Diod. XI, LXVI : *Οὗτος (Ἱέρων) μὲν οὖν ἄρξας ἔτη ἕνδεκα κατέλιπε τὴν βασιλείαν Θρασυβούλῳ τῷ ἀδελφῷ.* (Comp. XI, 38 : *Ἱέρων δὲ.... ἐβασίλευσε τῶν Συρακοσίων ἔτη ἕνδεκα καὶ μῆνας ὀκτώ.*)

[2] Wesseling, dans son édition de Diodore (Amstel. 1746, 2 vol. in-fol.), t. I, p. 434, note 46 (ad. XI, XXXVIII) : « Longius abest schol. ad Pind. *Pyth. I*, princ. « Hieronem adfirmans Syracusis principatum obtinuisse *μετὰ τὴν τοῦ Γέλωνος τοῦ ἀδελφοῦ τῇ ὀγδοηκοστῇ πέμπτῃ ὀλυμπιάδι*, si tamen sani illi numeri sunt, de « quo dubito. Scripseris *ἑβδομηκοστῇ πέμπτῃ*, et nostro consentiet : *Neque id tamen « facere sustineo.* »

[3] *Marmor Parium* cum commentario Car. Mülleri (dans le premier volume des *Fragmenta historicorum Græcorum*), p. 550, § 71.

[4] *Histoire d'Hérod.* VII, p. 454.

que la tyrannie de Gélon à Syracuse n'a duré que sept années; et, comme il est mort en 476, il a dû commencer à régner dans cette ville au commencement de l'année 483. Mais cette assertion est contredite par Pausanias, qui affirme que Gélon régnait sur Syracuse dans la deuxième moitié de l'an 491, c'est-à-dire qu'il comptait plus de quatorze ans de règne à l'époque de sa mort. Ainsi, si nous voulions nous en tenir à la chronologie de Pausanias, il nous faudrait reporter la mort de Gélon à la deuxième moitié de l'année 484 avant Jésus-Christ, ce qui est impossible, puisque ce prince occupait le trône à l'époque de l'expédition de Xerxès, et qu'Hérodote parle avec détail de l'ambassade envoyée par les Grecs au tyran de Syracuse, pour lui demander secours. En vue d'écarter ces difficultés, Larcher pense qu'il faut admettre ici, de préférence, la donnée de Diodore, et rejeter le témoignage de Pausanias. Il déclare que Pausanias s'est trompé, et que la soumission de Syracuse à Gélon date de l'année 484. Nous croyons que ces contradictions sont plus apparentes que réelles.

Dans l'histoire des tyrans de Sicile, et, en général, dans celle des tyrans grecs, on remarque, pour ainsi dire, deux périodes et deux politiques distinctes. A partir de la fin du v[e] siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire depuis le temps de Denys de Syracuse, les tyrans prirent le pouvoir par des moyens violents et au mépris du droit et de la légalité; tandis que la plupart des tyrans antérieurs s'étaient élevés par des voies légales, et même par le choix des citoyens.

Dans les villes de l'ancienne Sicile, de même que dans les républiques de la Grèce proprement dite, il y a eu entre les patriciens et les plébéiens des luttes sérieuses, souvent sanglantes, et suivies d'une véritable anarchie. Alors, pour rétablir l'ordre, on élisait un gouverneur auquel on confiait un

pouvoir illimité. Ce chef, revêtu d'une autorité temporaire, s'appelait *ésymnète* (*αἰσυμνήτης*). Quelquefois il n'était élu qu'en vue d'une circonstance particulière, comme lorsque les Mityléniens choisirent Pittacus, un des sept Sages de la Grèce, pour défendre leur ville contre le poëte Alcée, qui marchait contre eux à la tête d'autres bannis. Après s'être acquitté de sa mission, l'ésymnète déposait sa charge et remettait son pouvoir à l'assemblée publique; mais il arrivait fréquemment qu'après s'être concilié la confiance de ses concitoyens il s'emparait violemment du pouvoir et le gardait jusqu'à sa mort. A partir de la fin du vi^e siècle, le mot ésymnète tombe de plus en plus en désuétude et est remplacé par ceux de *μόναρχος* (monarque) et *τύραννος* (tyran); quelquefois on donnait au chef le nom de roi (*βασιλεὺς*), mais, à ce qu'il semble, uniquement à titre d'honneur, absolument comme on accordait le titre de bienfaiteur (*εὐεργέτης*) ou celui de sauveur (*σωτήρ*). Le mot tyran a fini par l'emporter, et il est devenu d'un usage général. Hérodote[1] appelle indistinctement les souverains de Sicile monarques et tyrans, et Aristote, dans le fragment précieux que nous a conservé le scholiaste de Sophocle[2], dit positivement que le mot ésymnète était l'ancienne dénomination de tyran. Dans sa Politique, il examine le sens du mot ésymnète; il indique l'élection comme le caractère essentiel de ce

[1] Hérod. VII, CLIV et dans d'autres passages.

[2] Argument. Sophoc. *Œd. tyran.* (dans les *Fragm. historic. Græc.* vol. II, p. 163): Ὅτι δὲ νεώτερον τὸ τοῦ τυράννου ὄνομα δῆλον· οὔτε γὰρ Ὅμηρος, οὔτε Ἡσίοδος, οὔτε ἄλλος οὐδεὶς τῶν παλαιῶν τύραννον ἐν τοῖς ποιήμασι ὀνομάζει· ὁ δὲ Ἀριστοτέλης ἐν Κυμαίων πολιτείᾳ τοὺς τυράννους φησὶ τὸ πρότερον αἰσυμνήτας προσαγορεύεσθαι. Εὐφημότερόν γ' ἐκεῖνο τοὔνομα. [Le nom d'esymnète paraît désigner une magistrature régulière et peut-être annuelle chez les Téiens, au ve siècle avant l'ère chrétienne. Voy. l'inscription antique de Téos dans le *Corpus inscription. gr* n° 3,044, et dans Franz, *Elem. epigr Græcæ*, n° 46. E. Egger.]

gouvernement, qu'il nomme même une tyrannie élective[1]. Denys d'Halicarnasse compare les tyrans aux dictateurs; il ajoute même que les Romains ont emprunté aux Grecs cette institution[2]. Le mot tyran se rencontre quelquefois avec la signification d'un simple gouverneur de ville, qui a reçu pouvoir du tyran en chef, auquel il est subordonné. Par exemple, Pisistrate avait nommé son fils naturel, Hégésistrate, tyran de Sigée, ville qu'il avait prise aux Mityléniens[3]. C'était dans cet état de dépendance et de subordination que se trouvaient les tyrans des villes grecques de l'Asie Mineure, par rapport au roi de Perse. Mais cette tyrannie dépendante ne fut établie que plus tard et comme exception à la règle générale. Cependant, bien que les tyrans eussent établi quelquefois leur pouvoir par la violence, ou en provoquant des séditions, ou bien, comme Gélon à Syracuse, par voie de conquête, ils s'efforçaient, néanmoins, de lui donner une apparence de légalité. Dans cette vue, après avoir appelé leurs partisans dans l'assemblée des citoyens, ils faisaient promulguer la loi qui les confirmait dans leur dignité. Telle fut, à notre avis, la position de Gélon. Il gouverna longtemps Syracuse, mais sans titre légal; il était bien tyran de Géla, mais non de la république de Syracuse, qu'il avait soumise; seulement, il tendait à le devenir.

Diodore[4] décrit d'une manière très-curieuse comment Gélon obtint le titre de roi de Syracuse. Ce récit jette une vive lumière sur les menées des tyrans et des hommes dévoués à

[1] Arist. *La Politiq.* III, IX, 5 : Ἔστι δὲ τοῦθ', ὡς ἁπλῶς εἰπεῖν, αἱρετὴ τυραννίς.

[2] Denys d'Halic. V, LXXIII Ἔστι γὰρ αἱρετὴ τυραννὶς ἡ δικτατωρία. Δοκοῦσι δέ μοι καὶ τοῦτο παρ' Ἑλλήνων οἱ Ῥωμαῖοι τὸ πολίτευμα λαβεῖν. Οἱ γὰρ αἰσυμνῆται καλούμενοι παρ' Ἕλλησι τὸ ἀρχαῖον, ὡς ἐν τοῖς Περὶ βασιλείας ἱστορεῖ Θεόφραστος, αἱρετοί τινες ἦσαν τύραννοι.

[3] Hérod. V, XCIV : Τὸ (Σίγειον) εἷλε Πεισίστρατος αἰχμῇ παρὰ Μιτυληναίων· κρατήσας δὲ αὐτοῦ, κατέστησε τύραννον εἶναι παῖδα τὸν ἑωυτοῦ νόθον, Ἡγησίστρατον.

[4] *Bibl. hist.* XI, XXVI, 5.

leur cause; il prouve en même temps combien les premiers tenaient à une consécration légale de leur pouvoir, et donne une idée des moyens qu'ils mettaient en œuvre pour réussir. Ce fait a eu lieu en 480 avant Jésus-Christ. L'historien ajoute, dans un autre passage[1], que Gélon avait su gagner une si grande popularité, qu'après sa mort les Syracusains voulurent conserver le pouvoir suprême à sa famille.

En rapportant ce fait, Diodore parle de Gélon comme d'un chef portant déjà le nom de tyran[2]; il fallait donc qu'on lui eût décerné ce titre précédemment, et il est probable qu'il l'aura obtenu par les mêmes moyens que celui de roi. L'historien ne dit pas à quelle époque ce fait eut lieu, ni dans quelles circonstances. Mais Élien complète le récit de Diodore par des détails très-remarquables, quoique présentés, à la manière de cet écrivain, sous la forme anecdotique. Gélon, dit-il[3], informé qu'il se tramait un complot contre sa vie, convoqua l'assemblée publique, et s'y présenta armé de toutes pièces. Après avoir rappelé aux Syracusains tout ce qu'il avait fait pour l'État, il exposa les embûches de ses ennemis, et enfin, jetant ses armes, il se mit à la discrétion de l'assemblée. Alors, les citoyens, émus jusqu'à l'admiration, condamnèrent les conjurés et décernèrent à Gélon le pouvoir souverain. C'est ainsi que Gélon obtint le titre de tyran de Syracuse; or, comme il régna sept ans en cette qualité et qu'il mourut en 476, on doit en conclure que sa nomination comme tyran eut lieu vers le milieu de 483 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire près de huit ans après que Syracuse se fut soumise à son autorité.

En déterminant de cette manière le temps du règne de Gélon, il devient facile d'éclaircir ce que dit Pausanias relati-

[1] *Bibl. hist.* XI, XXIII, 3.
[2] Diod. XI, XXVI, 6.
[3] Ælianus, *Variæ hist.* XIII, XXXVII.

vement au char consacré par ce souverain, circonstance qui n'a pas médiocrement embarrassé le périégète. Pausanias avait devant les yeux deux données positives : la victoire aux jeux olympiques remportée par Gélon dans la 73e olympiade, 488, et la soumission de Syracuse, qui eut lieu la deuxième anuée de la 72e olympiade, 491, et il ne pouvait comprendre pourquoi ce prince, qui était déjà maître de Syracuse à l'époque de sa victoire, se donnait pour Gélon de Géla et non pour Gélon de Syracuse. C'est que, à cette époque, il n'était pas encore reconnu comme tyran dans cette dernière ville, et que, par conséquent, il ne pouvait inscrire ce titre sur le char.

Nous pouvons résumer nos recherches sur ce sujet par les dates suivantes :

1° Victoire de Gélon aux jeux olympiques, 73e olympiade, 488 avant Jésus-Christ.

2° Élection de Gélon comme tyran de Syracuse, 483 avant Jésus-Christ;

3° Avénement de Gélon, comme roi de Syracuse, 480 avant Jésus-Christ;

4° Mort de Gélon, 476 avant Jésus-Christ;

5° Mort d'Hiéron, 466 avant Jésus-Christ;

6° Expulsion de Syracuse du tyran Thrasybule, 465 avant Jésus-Christ.

DEUXIÈME PARTIE.

PAUSANIAS, ARISTIDE, CIMON, THÉMISTOCLE.

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DE PAUSANIAS, SA TRAHISON ET SA MORT

Les événements qui se rapportent à l'expédition de Pausanias contre les Perses sont racontés par Thucydide, Diodore et Plutarque, et leurs récits se trouvent en parfait accord entre eux. Toutefois, Diodore, selon sa manière[1], rassemble comme en un faisceau tout ce qui regarde Pausanias, depuis le commencement de la campagne jusqu'à la mort de ce chef. Il retrace dans le même tableau son départ à la tête de la flotte, ses conquêtes en Chypre et dans le Bosphore, sa correspondance avec Xerxès, sa trahison, et, enfin, sa mise en jugement par les Spartiates et sa mort. Il termine ce récit en exprimant l'indignation que lui inspire le crime de cet homme d'État. Cette partie est écrite avec beaucoup d'art et forme un tout complet, où l'auteur a fait entrer des événements qui se sont passés dans le cours de deux années. Il est vrai que Diodore inscrit comme date l'archonte Adimante et la quatrième année de la 75e olympiade, 477 avant Jésus-Christ; mais, selon son usage, l'année indiquée n'est relative qu'à la fin du récit[2], c'est-à-dire à la mort de Pausanias. Il est de toute évidence que le commencement de la campagne avait eu lieu avant cette date.

La détermination des dates de cette campagne a beaucoup

[1] Voyez l'introduction, p. 8. — [2] *Ibid.* p. 9.

divisé les érudits modernes : par exemple, Dodwell[1] et Corsini[2] s'efforcent de prouver que la guerre contre Xerxès n'a éclaté qu'en 470, tandis que Dahlmann[3] et Krüger[4] la font commencer au printemps de l'année 477. Ces derniers pensent, d'ailleurs, que l'expédition de Pausanias, la conquête de Chypre et de Byzance, la trahison du général grec, sa condamnation à Sparte et sa mort, se sont accomplis dans l'espace d'un peu plus d'une année, ce qui est contre la vraisemblance et les témoignages des anciens auteurs. Nous croyons, pour notre part, que la flotte grecque est partie pour aller attaquer les Perses au printemps de 478, c'est-à-dire dans la seconde année de la 75ᵉ olympiade, et que, depuis ce moment jusqu'à la mort de Pausanias, il s'est écoulé près de deux années. Une lecture attentive des auteurs grecs établira, nous l'espérons, la justesse de cette assertion.

Nous montrerons bientôt que les délibérations de la diète de Platée, où l'expédition fut résolue, eurent lieu dans l'automne de 479; il faudrait donc reporter l'ouverture des hostilités au printemps de 478, ou, au plus tard, à l'été de cette même année, à moins de supposer, contre toute vraisemblance, que la diète régla des éventualités qui devaient se produire quelques années plus tard. Cela seul suffirait pour nous faire croire que l'expédition de Pausanias a commencé à l'époque que nous venons d'indiquer; le rapprochement de la prise de Sestos et de la campagne de Pausanias, dans le récit de Thucydide, rend cette opinion encore plus probable. Thucydide continue ainsi : « Pausanias, fils de Cléombrote, général des

[1] *Annales Thucyd.* p. 623.

[2] *Fasti Attici*, t. III, p. 181. Cette date ne repose sur aucun témoignage.

[3] Dahlmann, *Herodot, aus seinem Buche, sein Leben* (dans les : *Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*). Altona, 1832, in-8°, t. II, p. 38.

[4] Krüger, *Historisch-philologische Studien*, t. I, p. 37. (Voyez son édition de Thucydide, t. I, p. 106.)

« Hellènes, fut envoyé de Lacédémone avec vingt vaisseaux du « Péloponnèse. Les Athéniens joignirent à cette flotte trente « navires, et les alliés en fournirent un grand nombre. Les « Grecs firent voile vers Chypre, soumirent beaucoup de places « de cette île, se dirigèrent ensuite sur Byzance, qu'occu- « paient les Mèdes, et s'en emparèrent, sous le même comman- « dement [1]. »

Là finit l'expédition de Pausanias; la flotte ne retourna pas encore en Grèce, mais la guerre fut suspendue pendant quelque temps. On ignore dans quel mois les Grecs s'étaient rendus maîtres de Byzance; mais nous pouvons le conjecturer avec assez de vraisemblance d'après une expédition qui offrit beaucoup de rapport avec celle-ci : l'expédition de Datis et d'Artapherne dans l'Attique. La flotte des Perses se rallia dans le voisinage de Chypre, près de la plaine d'Alium, cingla directement vers la Grèce, ne s'arrêta que fort peu de temps autour des Cyclades et de l'Eubée, et aborda près de Marathon vers le mois de septembre. En comparant les deux expéditions, on voit que les deux flottes ont parcouru en sens opposé la distance qui sépare la Syrie des rivages de la Grèce; que les armées ont chacune livré deux combats, la première aux Cyclades et à Eubée, la seconde en Chypre et sur le Bos-

[1] Thucyd. I, xciv. Nous traduisons par *sous le même commandement* l'expression de Thucydide, *ἐν τῇδε τῇ ἡγεμονίᾳ*, et nous terminons ainsi, comme la plupart des éditeurs, le chapitre xciv du livre Iᵉʳ. Étienne et beaucoup d'autres après lui, Krüger entre autres, rattachent cette phrase au chapitre xcv, et rejettent la particule δὲ dans les mots *ἤδη δὲ βιαίου*, par lesquels on fait ordinairement commencer ce chapitre. Mais ce changement et cette transposition sont parfaitement inutiles; ils nuisent même à la clarté de l'exposition. Le mot *ἡγεμονία* est employé ici par Thucydide dans le sens de *στρατηγία*, comme l'a judicieusement observé Étienne lui-même (quod *ἡγεμονίαν* hic vocat, aliquanto post *στρατηγίαν* appellat), et il indique que tous les événements mentionnés ont eu lieu dans la même campagne, sous le commandement de Pausanias.

phore; mais la flotte grecque dut, en outre, après la conquête de Chypre, se rendre à Byzance. En tenant compte de cela, on peut, sans trop de témérité, supposer que l'expédition de Pausanias a duré autant que celle de Datis, et même un peu plus: ainsi la prise de Byzance n'a guère pu avoir lieu avant le mois de septembre 478.

Mais Pausanias méditait de livrer au roi de Perse sa patrie et toute la Grèce, dans l'espoir d'y exercer l'autorité en qualité de lieutenant du roi. Il se rapprocha donc de Gongyle, natif d'Érétrie, son complice, et ils agirent de concert aussitôt que les Grecs furent maîtres de Byzance. Pausanias commença par donner la liberté aux Mèdes et aux parents du roi qui étaient tombés en son pouvoir. Il envoya ensuite vers Xerxès Gongyle, avec une lettre dans laquelle il demandait la main de la fille du roi, en lui promettant dévouement et soumission. Xerxès accueillit favorablement cette démarche, et, pour s'entendre avec lui sans éveiller de soupçons, il nomma Artabaze satrape de Dascylitis et le chargea d'une lettre pour Pausanias, en lui donnant plein pouvoir.

La missive du roi produisit tout l'effet que Xerxès pouvait en attendre. « Pausanias, dit Thucydide[1], qui jouissait d'une « grande considération parmi les Grecs, à cause de la victoire « de Platée, conçut encore plus d'orgueil; il cessa de vivre se« lon les habitudes et les mœurs de la Grèce, etc. » Rien ne prouve mieux les vues ambitieuses du général spartiate que l'inscription gravée sur la coupe de bronze qu'il consacra à Neptune; ce qui blessa tellement le sentiment religieux des Grecs, que le souvenir en resta pour eux ineffaçable[2].

[1] Thucyd. I, cxxx.

[2] Athénée, XII, L (p. 536). Il est également fait mention de cette coupe dans Hérodote (IV, LXXXI), qui l'avait vue probablement.

Cette conduite de Pausanias souleva[1] un mécontentement général dans l'armée des Grecs, mais surtout parmi les Ioniens et tous ceux qui venaient d'être affranchis du joug de la Perse. Ils s'adressèrent aux chefs athéniens, en demandant à passer sous leur commandement. Aristide et Cimon saisirent l'occasion, et prirent les alliés sous la protection d'Athènes, ce qui donna l'hégémonie à cette république. Cependant le bruit des menées de Pausanias commençait à parvenir jusqu'à Sparte, et le gouvernement s'en alarmait. Les plaintes portées contre Pausanias par les Grecs qui se rendaient à Lacédémone produisirent encore plus d'effet. Les éphores n'hésitèrent plus, et s'empressèrent de rappeler le général, qui, docile à cet ordre, revint à Sparte.

Hérodote[2] décrit avec le plus grand détail la route de Sardes à Suse; il nomme les lieux et les stations royales qui se trouvent sur son parcours, et dit qu'elle a 13,500 stades; il ajoute plus loin que d'Éphèse à Sardes on compte 540 stades, et que la distance totale, depuis le rivage de la mer Égée jusqu'à la capitale de la Perse, est de 14,040 stades. Comme la différence en étendue entre les deux routes, de Suse à Éphèse et de Suse à Byzance, ne peut être considérable, nous admettons que cette dernière avait à peu près la même longueur. Pour faire ce chemin il fallait alors trois semaines au moins. Ainsi la lettre de Xerxès n'a pu être remise à Pausanias avant six semaines, à partir du départ de Gongyle pour Suse. N'oublions pas que Gongyle partit après la soumission de Byzance, et que le changement opéré dans l'esprit du général grec avait été causé par la réponse du roi de Perse. On ignore combien de temps les alliés restèrent spectateurs paisibles des menées de leur chef; mais, pour que les plaintes parvinssent à

[1] Thucyd. I, xcv. — [2] Hérod. V, lii-lv.

Sparte, pour que l'ordre des éphores pût arriver à Pausanias, et que ce dernier eût le temps de faire le voyage, il faut encore au moins six semaines. De toutes ces suppositions nous croyons pouvoir déduire que Pausanias revint en Laconie au commencement de l'hiver de la troisième année de la 75e olympiade, c'est-à-dire vers la fin de 478 avant Jésus-Christ.

C'est aussi l'époque marquée par Thucydide, qui, en faisant mention de Pausanias et du jugement qu'il subit à Sparte, ajoute[1] que « les Spartiates ne lui rendirent pas son commandement *au printemps suivant,* mais qu'ils envoyèrent à sa place Dorcis et quelques autres chefs avec un faible détachement. » Cela montre que Pausanias quitta Byzance et revint dans le Péloponnèse avec toute la flotte des Spartiates et de leurs alliés. Or ce mouvement ne pouvait être ordonné qu'à l'approche de l'hiver, quand les opérations militaires étaient en grande partie suspendues. En toute autre saison les éphores se seraient contentés de changer le général, mais ils n'auraient pas rappelé l'armée. « Les Spartiates, ajoute Thucydide, envoyèrent « Dorcis avec d'autres chefs; mais, comme les alliés ne reconnaissaient plus leur hégémonie, il retourna sur ses pas, et les « Lacédémoniens n'envoyèrent plus personne. Ils craignaient « que leurs compatriotes ne se corrompissent à l'étranger, « comme cela était arrivé à Pausanias; ils renoncèrent à la « guerre contre les Mèdes, laissant aux Athéniens le soin de la « continuer, et la bonne intelligence entre les deux républiques « n'en fut point altérée[2]. » C'est ainsi que les Spartiates sortirent de la ligue grecque, et qu'ils abandonnèrent l'hégémonie aux Athéniens. Cet événement d'une grave importance eut lieu au printemps de la troisième année de la 75e olympiade (477 avant Jésus-Christ).

[1] Thucyd. I. xcv. — [2] *Id. ibid.*

Cependant Pausanias ne discontinuait pas ses intrigues : « Sans l'autorisation de son gouvernement (*ἄνευ Λακεδαιμο-* « *νίων*), il monta sur une galère de la ville d'Hermione, qu'il « avait louée, et navigua vers l'Hellespont, sous prétexte de « prendre part à la guerre nationale, mais, en réalité, pour « renouer ses intrigues avec le roi de Perse et tenter de par- « venir au pouvoir souverain dans sa patrie [1]. » Il voulut rentrer à Byzance, mais les Athéniens s'opposèrent à son débarquement. C'est alors qu'au lieu de revenir à Sparte il alla passer quelque temps à Colones, dans la Troade, où il continua ses menées [2]. Ici Plutarque, dans son récit, commet une erreur légère, quand il parle d'un acte insultant d'agression contre Pausanias. Il rapporte ce fait à l'année précédente, lors du premier séjour du général à Byzance. « Le comman- « dant de Samos, Uliade, dit-il [3], et Antagoras, de Chio, après « s'être concertés ensemble, tombèrent à l'improviste, près de « Byzance, sur la trirème qui voguait en avant et que montait « Pausanias, et l'enveloppèrent avec leurs navires. Pausanias, « furieux, les menaça de son ressentiment et leur dit que, par « cet acte de violence, ils s'attaquaient, non-seulement à son « vaisseau, mais à leur propre patrie. Ils lui intimèrent, néan- « moins, l'ordre de rétrograder, en disant qu'il devait remer- « cier les dieux de sa victoire de Platée, car ce souvenir seul « lui valait d'échapper au châtiment qu'il méritait. » Est-il admissible que l'agression contre Pausanias ait eu lieu quand il était encore généralissime de la Grèce? Quelle que pût être l'indignation qu'inspirait sa conduite, son grade le mettait à l'abri d'un tel affront, d'autant plus que les Spartiates et les Péloponnésiens, qu'il protégeait, lui restèrent fidèles [4]. Mais le

[1] Thucyd. I, cxxviii.

[2] *Id. ibid.* cxxxi.

[3] Plut *Aristide*, xxiii.

[4] *Id. ibid.* ch. xxiii, § 3 : Στιβάδα

fait d'Antagoras et d'Uliade devient tout simple, si nous le transportons à l'année suivante, époque de la seconde arrivée de Pausanias, lorsqu'il était privé de son autorité. Uliade et Antagoras avaient résolu de lui défendre l'accès de la ville, et, ayant rencontré sa galère, ils le forcèrent à rebrousser chemin.

Pausanias résidait à Colones pendant l'été de l'année 477 avant Jésus-Christ; il y épousa la fille d'Achéménide Mégabate[1]; mais les Spartiates ne lui permirent pas d'y rester longtemps. « Ayant été informés de sa conduite, dit Thucydide[2], « les éphores ne voulurent plus la tolérer, et ils lui envoyèrent, « par un exprès, la scytale qui lui enjoignait de suivre cet envoyé (*τοῦ κήρυκος μὴ λείπεσθαι*), s'il ne voulait pas se déclarer en guerre ouverte avec le gouvernement de Sparte. « Pausanias, qui tenait à écarter tous les soupçons et qui espérait se justifier de l'accusation en répandant de l'argent, « revint à Sparte pour la seconde fois. »

Les faits que nous venons de rapporter se sont passés pendant le printemps et l'été de l'année 477 avant Jésus-Christ. Tous les événements subséquents de la vie de Pausanias ont eu lieu à la date indiquée par Diodore, c'est-à-dire dans la première moitié de la quatrième année de la 75[e] olympiade (fin de 477 avant J. C.).

Pausanias ne s'était pas trompé dans son espoir : il déploya dans tout le procès tant de présence d'esprit, d'art et de finesse, qu'il déconcerta ses accusateurs et fit suspendre l'arrêt de condamnation. Mis d'abord en prison, il fut relâché ensuite, de

δ' οὐκ ἦν λαβεῖν, οὐδὲ χόρτον, οὐδὲ κρήνῃ προσελθεῖν ὑδρευσόμενον οὐδένα πρὸ τῶν Σπαρτιατῶν. (Comp. Thucyd. I, xcv : *Ξυνέβη τε αὐτῷ καλεῖσθαί τε ἅμα καὶ τοὺς ξυμμάχους τῷ ἐκείνου ἔχθει παρ' Ἀθηναίους μετατάξασθαι πλὴν τῶν ἀπὸ Πελοποννήσου σΊρατιωτῶν.*)

[1] Hérod. V, xxxii.

[2] Thucyd. I, cxxxi.

sorte que, selon Thucydide[1], « ni le gouvernement de Sparte, « ni ses ennemis personnels, ni personne dans toute la ville, « ne purent prouver qu'il était coupable. » Pausanias entra en correspondance secrète avec Thémistocle, alors exilé, et qui se trouvait à Argos ; il l'engagea, dans une lettre, à faire cause commune avec lui et à se déclarer pour la Perse. Thémistocle repoussa cette ouverture, sans toutefois la communiquer à personne. Pausanias essaya également de soulever les Hilotes, en leur promettant la liberté et les droits civils. Les Hilotes eux-mêmes le dénoncèrent, mais on refusa de les croire. « Les « Spartiates, en cette circonstance, dit Thucydide[2], ne dévièrent « pas de leurs principes; jamais, en l'absence de preuves in« contestables, ils ne condamnèrent aucun de leurs conci« toyens. » Le procès se poursuivit avec une grande lenteur; mais enfin un accusateur se présenta. Un certain habitant d'Argile se rendit en Laconie et remit aux éphores la lettre autographe que Pausanias avait écrite au roi de Perse. Les éphores assistèrent, sans que l'accusé le sût, à l'entrevue de cet Argilien avec Pausanias, et les paroles de ce dernier ne leur laissèrent aucun doute sur sa culpabilité. Alors ils donnèrent l'ordre de l'arrêter; mais il eut le temps de se réfugier dans l'enceinte sacrée du temple de Minerve Chalciéque. Il y fut cerné, et mourut de faim.

Plutarque rapporte[3] que Pausanias s'adressa à Thémistocle dans le temps où, après son ostracisme, il s'était retiré à Argos. Nous verrons plus tard que l'ostracisme de Thémistocle fut prononcé vers la fin de l'été ou dans l'automne de 477. Nous croyons donc être autorisé à admettre que Pausanias

[1] Thucyd. I, cxxxii : *Καὶ φανερὸν μὲν εἶχον οὐδὲν οἱ Σπαρτιᾶται σημεῖον, οὔτε οἱ ἐχθροί, οὔτε ἡ πᾶσα πόλις.*

[2] *Id. ibid.* cxxxii.

[3] Plut. *Themist.* xxiii.

expédia sa lettre à Argos pendant l'automne, et qu'il mourut peu de temps après, vers la fin de cette même année, sous l'archontat d'Adimante, 477 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

ARISTIDE.

§ I. — Diète de Platée.

Après les victoires remportées sur les armées et les flottes de Xerxès et la prise de Sestos, il se fit un grand changement dans la politique des hommes d'état de la Grèce, et surtout dans la politique d'Athènes. Persuadés de la faiblesse réelle de l'empire des Perses, confiants, d'ailleurs, dans le génie et l'activité de leurs concitoyens, les chefs grecs résolurent de prévenir à jamais les invasions, et d'attaquer la suprématie des rois de Perse en portant la guerre au sein de leurs possessions orientales. Les historiens modernes s'accordent là-dessus; mais personne, jusqu'ici, n'a signalé, avec l'attention qu'elle mérite, cette circonstance, qu'une entreprise si vaste nécessitait des conventions préalables, un véritable pacte d'alliance. En effet, un congrès fut rassemblé à Platée, et ses délibérations furent le premier acte d'une politique qui eut une influence puissante sur les destinées de la Grèce ancienne. Plutarque en a témoigné dans un récit d'autant plus précieux, qu'il paraît se fonder sur le texte officiel des conventions alors conclues entre les Grecs : « Après la victoire de Platée, dit-il[1], » on convoqua une diète générale des Hellènes, où Aristide » proposa de rassembler à Platée, chaque année, les proboules » et les théores de la Grèce; de célébrer tous les cinq ans les

[1] Plut *Aristide*, XXI.

« Éleuthéries; de former contre les barbares une force mili« taire de 10,000 fantassins, 1,000 cavaliers et 100 vais« seaux. » Cette proposition d'Aristide fut accueillie avec faveur par les membres de l'assemblée; tous les articles en furent adoptés : la diète prit la résolution de continuer la guerre contre Xerxès. Elle ne se contenta pas cependant de déclarer simplement la guerre, elle s'occupa aussi des moyens de la faire avec succès. A cela, Plutarque ajoute un renseignement non moins concluant; c'est que, du temps de l'hégémonie des Spartiates, c'est-à-dire dans la première année de la guerre, les divers États de la Grèce fournirent chacun leur contingent d'impôt pour cette guerre[1] : une telle répartition n'a pu être réglée que par cette diète.

Le biographe, il est vrai, ne désigne pas l'année, ni le lieu où se tint la diète; mais on peut voir, d'après sa narration, que ce fut à Platée, après la bataille même de Platée, c'est-à-dire en 479 avant Jésus-Christ. Jusqu'au temps de Plutarque, les habitants de cette ville n'avaient pas cessé de se conformer au décret de cette assemblée, en célébrant, le 16 du mois de mémactérion, les sacrifices prescrits. Or, comme, dans l'ancienne Grèce, ces sortes de fêtes tombaient ordinairement au même jour que la célébration des premières actions de grâces, on est en droit de supposer que la diète de Platée eut lieu également dans l'automne de l'année 479 avant Jésus-Christ.

§ II. — Hégémonie de la république d'Athènes.

Depuis Solon, le gouvernement d'Athènes s'occupa constamment d'étendre le commerce, d'augmenter la flotte, et, en

[1] Plut. *Arist.* XXIV : Οἱ δ' Ἕλληνες ἐτέλουν μέν τινα καὶ Λακεδαιμονίων ἡγουμένων ἀποφορὰν εἰς τὸν πόλεμον.

général, de diriger les forces de la république vers la mer, comme le prescrit la situation géographique du pays. Solon institua quarante-huit naucraties, leur imposa l'obligation d'entretenir chacune un navire de guerre, et eut ainsi une flotte de quarante-huit vaisseaux. Clisthène en porta le nombre à cinquante. Pisistrate accrut le territoire de l'Attique de quelques possessions maritimes; mais Thémistocle fit plus qu'aucun d'eux, en créant une flotte puissante et en fondant le Pirée[1]. C'est alors que les vues des chefs athéniens s'agrandirent, et, avec elles, le cercle de leurs opérations.

« Mais, lorsque l'expédition contre les Perses fut décidée, dit « Isocrate[2], à qui convenait-il de confier l'hégémonie? N'était- « ce pas à ceux qui s'étaient distingués entre tous les Grecs dans « la guerre précédente; qui, souvent, sans être secourus, avaient « arrêté l'ennemi, et qui, mêlés aux autres, s'étaient fait remar- « quer par leur courage? N'était-ce pas à ceux qui, pour la dé- « fense commune, avaient quitté le sol de la patrie; aux fon- « dateurs de tant de villes, qu'ils surent préserver des derniers « malheurs? Il serait injuste de décerner de moindres hon- « neurs à la ville qui a surmonté le plus d'obstacles, et de pla- « cer à un rang subordonné ceux qui ont marché les premiers « au moment du danger. » En conséquence, les hommes d'état d'Athènes ambitionnèrent l'*hégémonie* dans cette guerre. Hérodote[3] rapporte que les Athéniens avaient manifesté les mêmes intentions dès le commencement de la lutte, mais qu'ils y avaient renoncé, dans la crainte de soulever des rivalités. Leur ambition fut satisfaite à la suite de la trahison de Pausanias.

[1] Voyez Исторія Аѳинской республики, p. 90 et suiv.

[2] Isocrate, *le Panégyrique*, p. 61, § 99 (Didot). (Comp. Lysias. § 67, p. 195.)

[3] Hérod. VIII, 111.

Ce grand changement s'accomplit avec calme et sans lutte intérieure. « La conduite orgueilleuse de Pausanias, dit Thucy-« dide[1], révolta tous les Grecs; elle irrita surtout les Ioniens et « tous ceux qui avaient secoué récemment le joug des Perses. « Ils se tournèrent vers les chefs athéniens, leur offrirent le « commandement suprême, en les suppliant de ne pas repous-« ser la demande de leurs compatriotes et de ne pas permettre « que Pausanias usât de contrainte à leur égard. »

En lisant Thucydide, on est frappé de l'adresse avec laquelle Aristide et Cimon surent amener les alliés à une telle résolution. « Les Athéniens, poursuit l'historien, accueillirent leur « offre, et leur promirent de ne pas les laisser sans défense. » Ceci se passait peu de temps avant que Pausanias fût rappelé de Byzance par le gouvernement lacédémonien, c'est-à-dire, ainsi qu'il a été ci-dessus démontré[2], dans l'hiver de 478 à 477 avant Jésus-Christ.

Ainsi déchue du commandement supérieur, Sparte déclara que la Laconie et ses alliés Doriens cessaient de prendre part à la guerre contre Xerxès, et qu'en conséquence ils rappelaient leurs troupes; ce qui rendit nécessaire la convocation d'une nouvelle assemblée des Hellènes. Cette assemblée, moins générale que celle de Platée, et où ne siégèrent que des députés des îles et de l'Ionie, s'occupa des conditions en vertu desquelles les Athéniens prenaient le commandement suprême, qui leur était unanimement offert par les alliés. Parmi ces conditions les principales étaient les suivantes : les Athéniens étaient reconnus chefs de la nouvelle alliance (ξυμμαχία) formée pour continuer la guerre contre les Perses; les diverses républiques s'obligèrent à mettre à la disposition de la ligue toutes les ressources nécessaires pour la guerre, et

[1] Thucyd. I, xcv. — [2] Voy. p. 96.

ce furent les Athéniens qui durent déterminer le contingent de chacun des peuples alliés. « Alors, dit Thucydide[1], on créa « la charge des hellénotamies (ἑλληνοταμίαι, trésoriers des « Hellènes) pour veiller à la rentrée des contributions, dont la « première s'éleva à 460 talents. On choisit Délos pour y dé- « poser les sommes recueillies, et ce fut dans cette île qu'eurent « lieu les délibérations des alliés. » Le traité une fois sanctionné par l'assemblée des citoyens d'Athènes et par les autres républiques, Aristide fut chargé d'en arrêter définitivement la teneur[2]. Les alliés jurèrent solennellement d'en observer toutes les stipulations, et, après eux, Aristide prêta le même serment au nom des Athéniens. Il prononça des imprécations contre quiconque violerait les conventions jurées, et jeta dans la mer un fer rouge[3]. Aristide avait conduit toute cette grande affaire; par son autorité et par sa haute réputation de justice, il en avait aplani les nombreuses difficultés.

L'origine de l'hégémonie des Athéniens a été fort bien exposée par Barbeyrac[4]; mais il se trompe en lui donnant pour date, d'après la chronologie de Dodwell[5], l'an 470 avant Jésus-Christ. M. Boeckh[6], au contraire, s'appuyant sur l'autorité de Diodore[7], adopte la date de 477-476 avant Jésus-Christ, supposant toutefois que l'hégémonie ne fut pas en vigueur avant 476-475 avant Jésus-Christ. C'est aussi l'opinion de Larcher[8] et de Clinton[9], qui estiment que l'hégémonie

[1] Thucyd. I, XCVI.

[2] Diod. XI, XLVII.

[3] Plut. *Arist.* XXV.

[4] Barbeyrac : *Histoire des anciens traitez, depuis les tems les plus reculez jusques à l'empereur Charlemagne* (Amsterdam et la Haye, 1739, in-fol.), t. I, p. 86, art. 121.

[5] *Annales Thucyd.* p. 623. Dodwell est suivi, en outre, par Corsini (*Fasti Attici*, t. III, p. 181) et Wesseling (dans son édition de Diodore).

[6] *Die Staatshaushaltung der Athener* (2ᵉ édit.), t. I, p. 521.

[7] Diod. XI, XLVII.

[8] *Histoire d'Hérod.* t. VII, p. 646.

[9] *Fasti Hellenici* conversi a Krügero, p. 32 et 262

athénienne commença dans l'automne de 477. Mais, en plaçant l'hégémonie à la quatrième année de la 75e olympiade, Diodore, selon son usage, n'a pas en vue le commencement, mais l'établissement définitif de cette direction suprême. Cette considération met d'accord le témoignage de Diodore et celui de Thucydide, et fortifie l'un par l'autre. Le récit de Thucydide indique, à n'en pas douter, que les alliés remirent le commandement suprême aux généraux athéniens dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre le départ de Pausanias de Byzance et l'arrivée de Dorcis, de sorte que ce dernier, voyant le changement qui avait eu lieu dans l'état des choses, s'embarqua pour Sparte. Et, comme Dorcis était parti de la Laconie au printemps de 477, l'hégémonie a dû être conférée aux Athéniens en hiver, vers la fin de 478 (premier semestre de la troisième année de la 75e olympiade, sous l'archontat de Timosthène). Quant à la répartition de l'impôt de guerre et à l'établissement du trésor à Délos, ils n'ont eu lieu qu'un peu plus tard. Plutarque[1] rapporte que, sur la demande des alliés, le gouvernement d'Athènes donna l'ordre à Aristide de prendre en considération l'importance des villes de la ligue et leurs revenus, et de proportionner l'impôt à leurs ressources. Aristide s'occupa de ce soin avec zèle, et, comme le dit Diodore[2], il s'acquitta de la mission qu'on lui confia, aussitôt que les conditions du traité eurent été acceptées par les Athéniens. On en déduit naturellement que, pendant l'été de cette même année 477, date de l'archontat d'Adimante, qui est précisément indiquée par cet historien, l'hégémonie était en plein exercice.

[1] Plut. *Aristide*, XXIV : Οἱ δ' Ἕλληνες... ᾐτήσαντο παρὰ τῶν Ἀθηναίων Ἀριστείδην καὶ προσέταξαν αὐτῷ χώραν τε καὶ προσόδους ἐπισκεψάμενον ὁρίσαι τὸ κατ' ἀξίαν ἑκάστῳ καὶ δύναμιν.

[2] Diod. XI, XLVII.

§ III. — Date de la mort d'Aristide

On est étonné de ne pas avoir de notions précises sur l'époque de la mort d'un homme aussi éminent qu'Aristide. Selon les uns, il est mort pendant son voyage dans le Pont, où l'appelaient les affaires de l'État; selon d'autres, il termina sa carrière à Athènes, dans un âge avancé; Cratère le Macédonien prétend qu'il fut accusé par un certain Diophante d'Amphitrope d'avoir reçu de l'argent des Ioniens dans le prélèvement des impôts; qu'il fut condamné à une amende, et que, n'ayant pu la payer, il s'éloigna d'Athènes et alla finir ses jours en Ionie. Plutarque [1] rejette ces assertions, et, se fondant sur ce qu'on montrait à Phalère le tombeau d'Aristide, il affirme qu'il est mort en Attique. La seule indication un peu précise se trouve dans Cornélius Népos : « Aristide mourut, « dit-il [2], environ quatre ans après que Thémistocle eut été « exilé d'Athènes. » Si vague que soit encore cette indication, on voit cependant qu'en employant le mot d'*exilé* pour caractériser la position de Thémistocle, Cornélius ne pouvait entendre que l'ostracisme de ce capitaine. Et, comme cet ostracisme fut décrété, selon nous [3], sous l'archonte Adimante, dans le deuxième semestre de l'année 477 avant Jésus-Christ, il s'ensuit que la mort d'Aristide, qui a eu lieu environ quatre ans plus tard, arriva sous l'archontat de Ménon (deuxième moitié de l'an 473 avant Jésus-Christ). Si l'on aimait mieux admettre que les paroles de Cornélius se rapportent à l'éloignement volontaire de Thémistocle, à son départ d'Argos

[1] Plut. *Aristide*, XXVI

[2] Corn. Népos, *Aristide*, III : « Decessit « autem fere post annum quartum, quam « Themistocles Athenis erat expulsus. »

[3] Voir plus bas le chapitre sur l'ostracisme de Thémistocle.

pour Corcyre, la différence chronologique serait légère : la mort d'Aristide aurait eu lieu dans la seconde moitié de 472, sous l'archontat de Charès.

Ce résultat s'accorde parfaitement avec les données positives de Plutarque sur le début politique de Périclès. Le biographe dit[1] que Périclès gouverna pendant quarante ans la république d'Athènes jusqu'à sa mort, ce qui veut dire depuis 469 jusqu'à 429, et que son début politique eut lieu après la mort d'Aristide. Il est donc de toute évidence qu'Aristide est mort avant 469 avant Jésus-Christ. Mais cette date paraît être en contradiction manifeste avec l'importante didascalie publiée par feu M. Franz, et qui a fourni plusieurs indications nouvelles pour la chronologie du théâtre grec.

« Sous l'archonte Théagène, dit cette célèbre didascalie, dans « la 78e olympiade, Eschyle fit représenter : Laïus, Œdipe, les « Sept chefs devant Thèbes, le Sphinx, drame satyrique, et il fut « proclamé vainqueur. »

Théagène, ou, selon les historiens, Théagénide, exerçait, comme on l'a vu plus haut[2], l'archontat durant l'année 467. Ainsi la représentation de la tétralogie d'Eschyle eut lieu au commencement de la même année. Or cette représentation fut, dit-on, accompagnée d'une circonstance relative au célèbre Aristide, et que Plutarque rapporte en ces termes[3] : « Un jour, « comme on prononçait au théâtre ce vers d'Eschyle sur Am- « phiaraüs :

Il ne veut pas seulement paraître juste, mais l'être réellement.

[1] Plut. *Périclès*, ch. VII. Ce passage est discuté en détail, plus loin, dans le chapitre sur la chorégie et l'ostracisme de Thémistocle.

[2] Voyez page 50 sq.

[3] Plut. *Aristide*, III : Ὅθεν, ὡς ἔοικε, τῶν εἰς Ἀμφιάραον ὑπ' Αἰσχύλου πεποιημένων ἰαμβείων ἐν τῷ θεάτρῳ λεγομένων,

Οὐ γὰρ δοκεῖν δίκαιος, ἀλλ' εἶναι θέλει,

πάντες ἀπέβλεψαν εἰς Ἀριστείδην, ὡς ἐκείνῳ μάλιστα τῆς ἀρετῆς ταύτης προσηκούσης.

« tous les regards se portèrent sur Aristide, à la vertu duquel « cet éloge semblait s'adresser. »

Le vers cité se trouve dans la tragédie d'Eschyle, *les Sept Chefs devant Thèbes;* or, comme cette pièce, suivant la didascalie, a été représentée sous l'archonte Théagénide, et qu'Aristide assistait à la première représentation, il s'ensuit que sa mort n'a pu avoir lieu qu'après cette époque, et non pas avant la deuxième moitié de l'an 467 avant Jésus-Christ. Mais on ne peut admettre qu'Aristide soit mort en cette année, puisque tous les témoignages, et Plutarque lui-même, disent le contraire. Devant une telle contradiction, il est difficile de ne pas admettre que Plutarque s'est laissé séduire par quelqu'une de ces anecdotes qui avaient cours dans les écoles des rhéteurs et que répétaient étourdiment les panégyristes. L'altération qu'il a fait subir au texte même d'Eschyle en est pour nous une preuve. Il y a dans Eschyle : « Il ne veut pas seulement paraître « *courageux, οὐ γὰρ δοκεῖν ἄριστος*, mais l'être réellement; » et, comme, selon la tradition, Aristide avait été surnommé le Juste, *Δίκαιος*, Plutarque a changé le vers d'Eschyle, et, au lieu de *courageux, ἄριστος*, il a mis *juste, δίκαιος*.

Le témoignage de Plutarque étant ainsi écarté, la didascalie n'est plus en désaccord avec le résultat de nos recherches, et l'année de la mort d'Aristide se trouve fixée comme nous l'avons dit. Nous pourrions nous arrêter ici, mais nous regardons comme un devoir de discuter une remarque de Barbeyrac [1], souvent reproduite par les écrivains modernes, et qui serait de nature à faire naître quelques doutes.

Selon Plutarque, dans la *Vie d'Aristide*[2], Callias le Dadouque fut un jour accusé par ses ennemis d'un certain délit; mais il se défendit avec tant d'art, que les juges paraissaient disposés

[1] Voyez l'ouvrage cité plus haut, t. I, p. 99. — [2] Ch. xxv.

à l'absoudre. La partie adverse, prévoyant cet acquittement, eut recours à la ruse et présenta Callias comme un homme pervers, qui, malgré son opulence, avait laissé dans la pauvreté Aristide, son parent. Bien que cette accusation fût étrangère à la cause principale, et ne fût qu'une invention des accusateurs pour agir sur les juges, Callias voulut la détruire, et, ayant fait citer Aristide devant le tribunal, il le pria de s'expliquer sur les rapports qui existaient entre eux. Aristide y consentit, et sa déposition justifia Callias.

Démosthène fait mention de ce Callias dans son discours *sur l'Ambassade*, et parle d'une autre accusation portée contre lui, et dont il indique la nature : Callias, dit-il [1], condamné pour avoir reçu des présents du roi du temps de son ambassade, fut sur le point de subir la peine capitale, et dut payer une amende de 50 talents.

Barbeyrac réunit ces deux procès, qui n'ont rien de commun entre eux, et dit, « Il y a toutes les apparences du monde que « c'est la même accusation dont parle Démosthène ; » il en déduit l'époque de la conclusion du traité de paix de Cimon et l'année de la mort d'Aristide. Mais, sans même regarder de très-près les passages des deux auteurs cités, il est facile de voir que, d'après leur texte, il n'y a pas lieu de faire cette confusion. Tandis que Plutarque nous montre Callias acquitté et ses ennemis confondus, Démosthène nous parle d'un procès à la suite duquel Callias est condamné à une peine pécuniaire. Il s'agit donc bien de deux procès distincts, dont l'un eut lieu du vivant d'Aristide, et l'autre après sa mort.

Nous sommes, par conséquent, fondé à admettre qu'Aristide est mort en l'année 473 ou 472 avant Jésus-Christ, peu de temps avant la mort de Thémistocle.

[1] § 273.

CHAPITRE III.

VICTOIRES DE CIMON.

---

§ Ier. — Soumission d'Éion.

Peu de temps après que l'hégémonie eut été déférée aux Athéniens, la campagne contre les Perses commença et fut suivie par de nouvelles et non moins brillantes victoires des Grecs. La flotte alliée sortit de Byzance et ouvrit les hostilités sur le rivage septentrional de la mer Égée, où les Perses étaient restés maîtres de plusieurs places fortes. D'après Hérodote[1], ces places maritimes se trouvaient dans la Thrace et sur les bords de l'Hellespont; et, comme la Thrace, ainsi qu'il le dit lui-même[2], s'étendait jusqu'au Strymon, il faut en conclure qu'après la défaite de Platée les Perses retirèrent leurs garnisons des villes situées à l'ouest de ce fleuve et concentrèrent leurs forces dans la Thrace. Ce passage d'Hérodote est confirmé par Thucydide[3], qui fait mention des impôts (*φόρος*) levés du temps d'Aristide sur les villes d'Argile, Stagire, Acanthe, Scole, Olynthe et Spartole. Si ces villes se fussent trouvées, à cette époque, sous la dépendance des Perses, comme le prétend M. Grote[4], elles n'auraient pas figuré dans l'alliance générale grecque, et n'auraient pas été libres de fournir leur contingent aux Athéniens.

La position des chefs de l'armée persane devenait de plus en

[1] Hérod. VII, cvi : Κατέσ7ασαν γὰρ ἔτι πρότερον ταύτης τῆς ἐλάσιος ὕπαρχοι ἐν τῇ Θρηΐκῃ καὶ τοῦ Ἑλλησπόντου πανταχῇ.

[2] Hérod. VII, xxv. Comp. Thucyd. I, c. Le scholiaste d'Eschine (dans l'édit. de Reiske, t. III, p. 754) : Ἐννέα ὁδοί· ὅς ἐσ7ι τόπος τῆς Θρᾴκης.

[3] Thucyd. V, xviii, 5.

[4] Grote, *History of Greece*, vol. V (éd. de 1849. Lond. in-8°), p. 358.

plus critique. La perte de Sestos et de Byzance, en leur fermant le Bosphore et l'Hellespont, avait coupé leurs communications avec l'Asie Mineure, de sorte qu'ils étaient réduits à leurs propres ressources. Ils ne perdirent cependant pas courage; ils s'enfermèrent dans Éïon et Dorisque, et attendirent résolûment l'ennemi. Mascame commandait à Dorisque et Vogès dans Éïon. Placés aux postes les plus dangereux, ils justifièrent la confiance de leur souverain. Hérodote rapporte que les Grecs assaillirent Dorisque à plusieurs reprises (πολλῶν πειρησαμένων), mais que Mascame résista victorieusement. L'historien ajoute que Mascame reçut, pendant toute sa vie, des présents du roi pour sa belle conduite à Dorisque [1]. On peut conclure de ces dernières expressions qu'il ne sortit de cette forteresse que volontairement, ou, peut-être, par l'ordre de Xerxès; mais on ignore à quelle époque.

Ce fut avec autant de bravoure, bien qu'avec moins de succès, que les Perses se défendirent sous la conduite de Vogès. Cimon, en partant de Byzance, fit voile vers l'embouchure du Strymon, où s'élevait Éïon, et il établit ses troupes sur le rivage. Vogès sortit de la ville et alla attaquer les Grecs, mais il fut battu et contraint de se renfermer dans la place. Cimon, ne jugeant pas à propos de le suivre, tourna ses armes contre les Thraces qui habitaient le long du Strymon, et qui fournissaient des approvisionnements aux assiégés. Il les défit complétement, les obligea à quitter leurs demeures, et, après s'être rendu maître de tout le pays circonvoisin, il retourna devant Éïon pour en commencer le siége [2]. La défense fut opiniâtre; mais les Grecs surmontèrent tous les obstacles, battirent l'ennemi et entrèrent en vainqueurs dans la ville. Selon Démos-

[1] Hérod. VII, cvi : Διὰ τοῦτο δέ οἱ τὰ δῶρα πέμπεται παρὰ τοῦ βασιλεύοντος αἰεὶ ἐν Πέρσῃσι. — [2] Plut. *Cimon*, chap. vii.

thène[1], Cimon trouva un allié actif dans Ménon de Pharsale, qui lui amena un secours de trois cents cavaliers, ses propres pénestes, et qui sacrifia pour le succès de cette guerre douze talents d'argent. Il est vrai que plusieurs savants, M. Weber entre autres[2], placent ce secours de Ménon à une époque postérieure, à la guerre d'Amphipolis par les Athéniens, mais l'orateur doit avoir eu en vue le temps de la guerre contre les Perses; il nomme même la ville d'Éïon, qui fut détruite, comme on sait, par Cimon. Nous croyons plus volontiers, avec M. Weissenborn[3], que l'indication de Démosthène a trait au siége de cette ville et à la prise de la forteresse par Cimon.

Il est probable que l'expédition contre Éïon a été entreprise peu de temps après l'établissement de l'hégémonie des Athéniens. Thucydide[4] parle de la soumission de cette ville comme du premier fait d'armes des Athéniens, et Diodore rapporte que Cimon se rendit directement de Byzance à Éïon[5]; et, comme l'hégémonie d'Athènes commença dans la première moitié de 477[6], le siége d'Éïon a dû être entrepris au printemps, ou, au plus tard, dans l'été de cette même année; mais il fut long et difficile. Les Athéniens, au témoignage d'Eschine[7], étaient environnés de grands dangers, et ils furent longtemps arrêtés devant les murs de cette place. L'orateur cite, en outre, quelques inscriptions, que l'on voyait encore de son temps,

[1] Démosthène *contre Aristocrate*, § 199 : Ἐκεῖνοι Μένωνι τῷ Φαρσαλίῳ δώδεκα μὲν τάλαντ' ἀργυρίου δόντι πρὸς τὸν ἐπ' Ἠϊόνι τῇ πρὸς Ἀμφιπόλει πόλεμον, τριακοσίοις δ' ἱππεῦσι, πενέσταις ἰδίοις, βοηθήσαντι ... πολιτείαν ἔδοσαν.

[2] *Demosthenis oratio in Aristocratem*, ed. Weber (Ienæ, 1845, in-8°), p. 507

[3] Weissenborn, *Hellen.* (Ienæ, 1844, in-8°) p. 141, note 22.

[4] Thucyd. I, xcviii : Πρῶτον μὲν Ἠϊόνα .. πολιορκίᾳ εἷλον.

[5] Diod. XI, lx.

[6] Voy. plus haut, II° partie, chap. ii, p. 101-105.

[7] Esch. *contre Ctésiph.* p. 80, (Reiske) : Ἦσάν τινες κατὰ τοὺς τότε καιροὺς, οἱ πολλοὺς πόνους ὑπομείναντες χρόνον καὶ μεγάλους κινδύνους, ἐπὶ τῷ Στρυμόνι ποταμῷ ἐνίκων μαχόμενοι Μήδους.

et qui célébraient les exploits des Athéniens sur le Strymon, devant Éïon. Dans la première il est dit que la ville fut réduite par la famine et les armes[1]. Ce grave témoignage est confirmé par tous les écrivains qui ont mentionné ce fait. C'est ainsi que nous lisons dans Hérodote[2] que Vogès se défendit avec le courage du désespoir, rejeta toutes les propositions, résista jusqu'à la dernière extrémité[3], et qu'après avoir épuisé tous ses vivres, aimant mieux mourir que de rendre la forteresse, il fit dresser un bûcher où il périt lui et toute sa famille. Plutarque, dans la vie de Cimon, est d'accord avec Hérodote; Pausanias[4] ajoute que Cimon détourna le fleuve Strymon, et qu'ayant dirigé son cours contre les murailles de la ville, il parvint ainsi à les renverser. En un mot, tout prouve que la ville d'Éïon ne fut prise qu'après un long siége. Il n'est pas téméraire de croire que la chute de cette ville eut lieu vers la fin de l'automne de 477 (première moitié de la quatrième année de la 75e olympiade, archontat d'Adimante). Ce résultat est confirmé par le témoignage d'Eschine et de son scholiaste.

Eschine dit plus loin que le gouvernement d'Athènes récompensa les services du général, et qu'au retour de la flotte il autorisa Cimon à faire élever trois Hermès avec des inscriptions rappelant sa victoire. Or, comme cette inscription ne parle que d'Éïon et d'aucun autre fait d'armes, on peut en conclure que la récompense fut accordée immédiatement après la prise de cette place, ou, en d'autres termes, qu'Éïon étant tombée, la flotte revint directement à Athènes. Ce retour eut lieu, au plus tard, vers la fin de l'automne pour l'hivernement des vaisseaux dans le Pirée, pendant la saison où les opérations mili-

[1] Λιμόν τ' αἴθωνα κρατερόν τ' ἐπάγοντες, Ἄρηα, etc.

[2] Hérod. VII, CVII.

[3] Διεκαρτέρεε ἐς τὸ ἔσχατον.

[4] Paus. VIII, VIII, 9.

taires étaient suspendues; ainsi le siége d'Éïon se serait terminé en automne.

Le passage où le scholiaste d'Eschine[1] parle des colonies de l'Attique dans la Thrace est plus concluant encore.

Le gouvernement, s'empressant de mettre à profit la possession des bouches du Strymon, y envoya une colonie de *Clérusques*. Ces colons s'y rendirent sous la conduite de Lysistrate, de Lycurgue et de Cratinus; ils occupèrent Éïon, mais ils furent défaits par les Thraces et périrent sous l'archontat de Phédon, 476 avant Jésus-Christ. Or le départ des colons n'a pu avoir lieu immédiatement après la nouvelle de la chute d'Éïon, car l'organisation d'une colonie demandait un temps assez considérable[2]. Nous ne nous éloignons donc pas beaucoup de la vérité, en admettant que la défaite des colons d'Athènes n'arriva que six mois ou même un an après la prise d'Éïon, et, comme le scholiaste dit que cette défaite eut lieu la première année de la 76[e] olympiade, la prise d'Éïon a dû tomber dans la dernière année de l'olympiade précédente, ou dans l'automne de l'an 477 avant Jésus-Christ.

§ II. — Soumission de l'île de Scyros.

Après la prise d'Éïon, dit Thucydide[3], les Athéniens conquirent l'île de Scyros dans la mer Égée, réduisirent en esclavage les Dolopes qui l'habitaient, et y établirent une colonie. Diodore attribue[4] cette conquête à Cimon, et place cet événement après la prise d'Éïon. Plutarque[5] raconte en outre com-

[1] Dans l'édit. de Reiske, vol. III, p. 755.

[2] Voir, sur ce sujet, quelques détails dans Libanius, Argument du discours de Démosthène *sur la Chersonèse*.

[3] Thucyd. I, XCVIII.

[4] Diod. XI, LX, 2.

[5] Plut. *Cimon*, VIII; *Thésée*, XXXVI.

ment le même Cimon fit transporter à Athènes, avec les plus grands honneurs, les restes de Thésée. Pausanias parle de cette cérémonie, mais en s'écartant un peu du récit de Plutarque. Selon ce dernier, Cimon rechercha et découvrit les restes de Thésée, lorsque Scyros était déjà conquise; Pausanias dit[1] au contraire que, d'après une prédiction de la Pythie, les Athéniens ne pouvaient s'emparer de cette île qu'après avoir rapporté à Athènes les restes de Thésée; que Cimon commença par remplir la volonté d'Apollon, et que le dieu, comme pour récompenser les Athéniens de leur piété, ajouta Scyros à leurs possessions. Cette divergence entre les deux auteurs ne doit pas nous arrêter. Ne perdons pas de vue que Pausanias, écrivain fort religieux, recueille surtout les légendes et les prédictions qui pouvaient servir à la gloire des dieux de la Grèce. Il n'est donc pas étonnant qu'il regarde la conquête de Scyros comme la conséquence de la translation des restes de Thésée. Son récit prouve, du moins, que les deux événements, la conquête de Scyros et la translation des restes du héros, se suivirent de très-près. C'est ainsi que les présente Plutarque, qui les classe tous deux sous l'archontat de Phédon et ajoute plus loin, qu'en mémoire de ces faits on fonda, quelques années plus tard, à Athènes, sous l'archonte Apséphion, un concours solennel où les poëtes tragiques se disputaient le prix, et où le jeune Sophocle l'emporta sur Eschyle. Cette fête ne fut peut-être instituée si tard que parce qu'il fallut attendre que le nouveau tombeau de Thésée fût construit et décoré. Quoi qu'il en soit du motif de ce retard, Plutarque parle du concours pour la poésie tragique comme ayant eu lieu postérieurement à cette translation. En lisant la description si claire du biographe, on ne peut que s'étonner que Corsini[2] et, après lui,

[1] Paus. III, III, 7. — [2] Corsini, *Fasti Attici*, t. III, p. 189.

Ouwersloot[1], s'efforcent de prouver que la translation des restes de Thésée par Cimon a eu lieu sous l'archonte Apséphion[2]. Nous établissons donc que l'île de Scyros a été conquise sous l'archontat de Phédon, qui était en exercice, comme on l'a vu plus haut[3], pendant tout le cours de l'année 476; mais, comme la flotte athénienne, à son retour de la Thrace, a hiverné dans l'Attique pour ne rentrer probablement en campagne qu'au printemps, c'est en été, ou au plus tard en automne, qu'a dû s'accomplir la soumission de Scyros.

§ III. — Victoire de l'Eurymédon.

Tous ces exploits de Cimon n'étaient que le prélude de la victoire éclatante qui le plaça à côté de Miltiade et de Thémistocle, et que Pausanias[4] appelle le grand fait d'armes de l'Eurymédon (*τὸ μέγα ἔργον ἐπ' Εὐρυμέδοντι*). D'après Diodore de Sicile[5], Cimon, sorti du Pirée à la tête de deux cents trirèmes, fit voile vers l'Asie Mineure, où il réunit à sa flotte cent vaisseaux des alliés, et se dirigea vers la Carie, qui était alors soumise aux Perses. Dès qu'il parut, les villes maritimes fondées par des colons grecs se détachèrent de la Perse pour se ranger de son parti; mais celles qui étaient occupées par des forces persanes, et dont les habitants, à cause de leur origine mélangée, parlaient les deux langues (*δίγλωττοι*), le reçurent en ennemi. Cimon les réduisit par la force et soumit à l'hégémonie d'Athènes, non-seulement la Carie, mais la Lycie. Lorsqu'il eut chassé les garnisons de l'ennemi, il alla avec deux

[1] Ouwersloot, *Specimen literarium inaugurale continens quasdam observationes de vita Cimonis*, Harlemi, 1849, in-8°, p. 7.

[2] Ce serait en 469 avant Jesus-Christ.

[3] Voyez ci-dessus la série des archontes éponymes d'Athènes.

[4] Paus. I, XXIX, 14.

[5] Diod. XI, LX, LXI.

cent cinquante galères au-devant des forces principales des Perses, dans le dessein de leur livrer bataille. Cependant le roi de Perse s'était préparé de son côté; il avait mis une flotte de trois cent cinquante vaisseaux et une armée nombreuse sous le commandement de Tithrauste, fils de Xerxès, pour les opposer aux Athéniens. La flotte stationnait dans la mer de Pamphylie, près de Chypre, et l'armée campait sur les bords de l'Eurymédon, fleuve qui se jette dans cette mer. C'est là que Cimon gagna la célèbre bataille dite *de l'Eurymédon;* il eut la gloire d'avoir triomphé, le même jour, sur mer et sur terre, et d'avoir remporté deux grandes victoires, l'une sur la flotte phénicienne dans les parages de Chypre, l'autre sur l'armée persane sur les bords de l'Eurymédon[1]. Cependant la guerre n'était pas terminée: on apprit qu'une autre escadre phénicienne, forte de quatre-vingts galères, ignorant que la grande flotte avait été battue, s'avançait pour la secourir, et se trouvait déjà dans les eaux de la Cilicie. Cimon se porta à sa rencontre, lui offrit le combat, et la mit complétement en déroute[2].

D'après Diodore[3], Cimon remporta ces diverses victoires sous l'archontat de Démotion (3e année de la 77e olympiade). Cette date s'accorde bien avec le récit de Thucydide, qui, sans indiquer précisément l'année, place la bataille de l'Eurymédon entre la guerre de Naxos et celle de Thasos. Il est vrai que Diodore a été contredit par Dodwell[4] et Clinton[5], et même en termes assez durs. Mais nous rejetons leur assertion, comme ne reposant sur aucune donnée positive, et nous adoptons la date

[1] Diod. *l. l.*

[2] Plut. *Cimon*, XIII.

[3] Diod. XI, LXIII: Ταῦτα μὲν οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτόν.

[4] Dodwell, *Annales Thucydidei*, p. 623.

[5] Clinton, *Fasti Hellenici conversi a Krügero*, p. 40.

de Diodore avec Uscer et Larcher [1]. Nous ne saurions partager non plus l'opinion de Krüger [2], qui place la victoire de l'Eurymédon, non dans l'automne de 470, mais au printemps de 469. On sait que les expéditions militaires des Grecs se faisaient, sauf de rares exceptions, dans la plus belle saison de l'année et surtout en été. La flotte entrait ordinairement en campagne au printemps et revenait en automne pour hiverner au Pirée. Or, si l'opinion de M. Krüger était vraie, pour que la flotte pût être de retour à Athènes dans le printemps même où elle en était partie, il faudrait supposer, contre l'évidence des faits connus, que la campagne n'aurait été qu'un rapide coup de main.

A l'appui de son opinion, Krüger cite la célèbre anecdote racontée par Plutarque au sujet du début dramatique de Sophocle et de son triomphe sur Eschyle. La plus grande agitation régnait, dit-on, dans le théâtre [3]; l'archonte, voulant en prévenir les excès, ne tira pas les juges au sort, mais pria Cimon et les autres stratéges de prononcer le jugement; Cimon y consentit et décerna le premier prix à Sophocle. Krüger ajoute que Cimon et ses collègues, rentrés alors dans Athènes après leur victoire, s'étaient rendus directement au théâtre dès leur arrivée [4]; mais Plutarque dit simplement que les chefs entrèrent au théâtre pour y faire des libations au dieu (*ἐποιήσατο τῷ θεῷ τὰς νενομισμένας σπονδάς*); ce qui indique qu'ils séjournaient alors à Athènes. En outre, la bataille de l'Eurymédon a été livrée sous l'archonte Démotion, et le triomphe de Sophocle eut lieu l'année suivante, sous l'archontat d'Ap-

[1] Jacobi Usserii *Annales Veteris et Novi Testamenti*, p. 84. Larcher, *Histoire d'Hérodote*, VII, p. 648.

[2] Krüger, *l. l.* p. 52.

[3] Plut. *Cimon*, VIII : *Φιλονεικίας οὔσης καὶ παρατάξεως τῶν θεατῶν.*

[4] Krüger : *Die eben heimgekehrten Sieger* Compar. p. 45.

séphion, selon l'indication de Plutarque lui-même[1]. Ces deux faits sont donc entièrement indépendants l'un de l'autre.

Ainsi la défaite des Perses sur l'Eurymédon arriva sous l'archontat de Démotion, dans la première moitié de la 3e année de la 77e olympiade, en l'automne de l'année 470 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE IV.

THÉMISTOCLE.

Nous nous proposons, dans ce chapitre, d'examiner les points suivants : 1° l'augmentation de la flotte et la fondation d'un port militaire au Pirée; 2° la construction d'un mur d'enceinte pour défendre Athènes; 3° la fortification du Pirée, et 4° la médiation de Thémistocle entre Corcyre et Corinthe.

§ Ier. — Augmentation de la flotte et fondation d'un port militaire au Pirée.

La puissance de l'Attique remonte au gouvernement des Pisistratides, à la fin du VIe siècle avant Jésus-Christ. Les Athéniens, si faibles jusqu'alors, qu'ils ne pouvaient tenir tête à Mégare, conquirent Lemnos et la Chersonèse de Thrace, vainquirent les Béotiens et prirent la ville de Chalcis[2]. Ces conquêtes donnèrent aux Athéniens la suprématie sur les républiques voisines, éveillèrent leur ambition, et leur firent sentir le besoin d'avoir une marine. L'expédition de Darius et une guerre avec les Éginètes, qui dominaient alors dans l'Archipel

[1] Plut *Cimon*, chap. VIII · Ἔθεντο δ' εἰς μνήμην αὐτοῦ καὶ τὴν τῶν τραγῳδῶν κρίσιν ὀνομαστὴν γενομένην. Πρώτην γὰρ διδασκαλίαν τοῦ Σοφοκλέους ἔτι νέου καθέντος Ἀψεφίων ὁ ἄρχων, κ. τ. λ.

[2] L'histoire de ces événements est exposée dans mon ouvrage Исторія Аѳинской республики. С. Петербургъ. 1849, in-8°.

et pouvaient nuire à leur commerce et à leurs villes maritimes[1], augmenta ce besoin et leur fit un devoir de se créer des forces maritimes. C'est ce que comprit Thémistocle et ce qu'il exécuta pendant l'année de son archontat.

Les mines d'argent qu'on avait trouvées dans les montagnes de Laurium en Attique étaient exploitées au compte de l'État, et le revenu se partageait entre les citoyens, à raison de dix drachmes par tête. D'après Hérodote[2], Thémistocle présenta et fit adopter par l'assemblée un projet de loi (*ἡ γνώμη*) pour « abroger ce partage et employer le revenu des mines à l'équi- « pement d'une flotte de 200 galères, » et, lorsque Xerxès envahit l'Attique, ils avaient déjà une flotte considérable.

L'expression d'Hérodote : *νέας ποιήσασθαι δημοσίας* (employer l'argent pour former une flotte de deux cents vaisseaux), montre clairement que la construction des deux cents vaisseaux demandés par le décret n'a pas été entreprise en même temps, comme le suppose à tort M. Krüger[3], mais au fur et à mesure du revenu de ces mines. Hérodote le laisse bien voir en ajoutant que les deux cents vaisseaux étaient prêts lors de l'invasion de Xerxès, et que les Athéniens se proposaient d'en équiper encore d'autres[4]. Son récit est complété par Diodore[5], qui rapporte que Thémistocle persuada à l'assemblée d'ajouter vingt vaisseaux au nombre déjà existant. Cet auteur ne parle de cette proposition de Thémistocle qu'incidemment, dans le

[1] Georg. Syncellus (ed. Dindorf, Bonnæ 1829, in-8°), p. 247. Eusebii *Chron.* edd Mai. et Zohrab. p. 169. Plut. *Thémist.* ch. IV : *Καὶ κατεῖχον οἱ Αἰγινῆται πλήθει νεῶν τὴν θάλασσαν*

[2] Hérod VII, CXLIV : *Τότε Θεμιστοκλέης ἀνέγνωσε Ἀθηναίους τῆς διαιρέσιος ταύτης παυσαμένους νέας τούτων τῶν χρημάτων ποιήσασθαι δημοσίας*

[3] Krüger, *Studien*, p. 26.

[4] Hérod. VII, CXLIV : *Αὗταί τε δὴ αἱ νέες τοῖσι Ἀθηναίοισι προποιηθεῖσαι ὑπῆρχον, ἑτέρας τε ἔδες προσναυπηγέεσθαι.*

[5] Diod. XI, XLIII : *Ἔπεισε δὲ τὸν δῆμον καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν πρὸς ταῖς ὑπαρχούσαις ναυσὶν εἴκοσι τριήρεις προσκατασκευάζειν.*

récit de ses autres actes bien postérieurs; nous pensons néanmoins avec M. Boeckh[1], que l'assertion de Diodore se rapporte à l'année de l'archontat de Thémistocle. Hérodote lui-même[2] constate que les Athéniens, dont la flotte ne s'élevait précédemment qu'à cinquante galères, et qui, dans leur guerre avec Égine, s'étaient vus forcés de demander du secours à Corinthe, furent en état d'envoyer contre Paros soixante et dix galères sous le commandement de Miltiade. Cette expédition ayant eu lieu dans la deuxième moitié de 490 avant Jésus-Christ, la construction de nouveaux navires n'a pu commencer que vers 492; l'augmentation de la flotte, décrétée par la loi de Thémistocle, s'est donc opérée comme le rapporte Diodore.

§ II. — Construction d'un mur d'enceinte pour la défense d'Athènes.

A l'époque où Xanthippe, vainqueur de Mycale, soumettait Sestos et la Chersonèse de Thrace et faisait rentrer Athènes dans ses anciennes possessions, Thémistocle conçut le projet de fortifier la ville en l'entourant de murailles. « Immédiatement après que l'ennemi se fut éloigné, dit Thucydide[3], les « Athéniens ramenèrent leurs femmes, leurs enfants, avec ce « qu'il leur restait de fortune, et se préparèrent à reconstruire « la ville et les murailles. » Par l'*éloignement de l'ennemi*, il faut comprendre la fuite des Perses après la bataille de Platée, ce que Diodore confirme en ces termes[4] : « Après la bataille de « Platée, les Athéniens ramenèrent de Trézène et de Salamine « leurs femmes et leurs enfants, et commencèrent immédiatement la construction d'un mur d'enceinte autour de leur

[1] *Die Staatshaushaltung der Athener*, vol. I, p. 350.
[2] Hérod. VI, LXXXIX et CXXXII
[3] Thucyd. I, LXXXIX.
[4] Diod. XI, XLI, XLIII.

« ville. » Les deux auteurs emploient l'expression *immédiatement* (*εὐθὺς*), ce qui indique que les citoyens se sont mis à l'ouvrage sitôt après leur retour à Athènes. Nous croyons même que le soin de rebâtir leurs murailles a passé avant tous les autres, sans en excepter la reconstruction des maisons. En effet, Thémistocle savait que ces fortifications exciteraient le mécontentement des Spartiates et de leurs alliés, et il voulait prévenir tout empêchement, en pressant les travaux. D'un autre côté, la présence prolongée des Perses dans l'Attique avait livré le pays à la dévastation et à la ruine; et le départ des citoyens, l'interruption du commerce, avaient tari la source des revenus publics. Les ressources manquaient pour la construction des murailles. Ce grand acte ne pouvait être accompli que par le concours dévoué de tous les habitants sans distinction; mais ce concours n'était possible qu'au moment du retour, lorsque l'âme des Athéniens serait émue par le spectacle de la dévastation et des ruines, et exaltée par le sentiment de la gloire qu'ils avaient acquise. C'est de ce moment que Thémistocle sut profiter pour les entraîner à ce nouvel effort patriotique. Thucydide et Diodore[1] s'accordent à dire que l'enthousiasme fut général; cela prouve assez que le travail des fortifications fut entrepris aussitôt après le retour à Athènes et avant que les habitants s'occupassent de leurs affaires privées. Il est vrai que Dodwell[2] cherche à démontrer que les Athéniens s'occupèrent avant tout de rebâtir leur ville, et que ce fut plus tard qu'ils commencèrent à la fortifier. Mais Thucydide dit[3] que

[1] Thucyd. I, xc : *Τειχίζειν δὲ πάντας πανδημεὶ τοὺς ἐν τῇ πόλει καὶ αὐτοὺς καὶ γυναῖκας καὶ παῖδας.* Diod. XI, xl.

[2] *Annales Thucydidei*, p. 621 : « Restauratis ædificiis et reversis uxoribus liberisque, tum demum se ad muros urbis suæ reficiendos accingunt Athenienses. »

[3] Thucyd. I, xc : *Φειδομένους μήτε ἰδίου, μήτε δημοσίου οἰκοδομήματος ὅθεν τις ὠφέλεια ἔσται ἐς τὸ ἔργον, ἀλλὰ καθαιροῦντας πάντα.*

les Athéniens prirent des matériaux partout, sans épargner ni leurs propres demeures, ni les édifices publics, employant tout ce qu'ils jugeaient pouvoir servir. Si l'opinion de Dodwell était vraie, il faudrait supposer l'impossible : que les Athéniens ont commencé par rebâtir leurs maisons, et qu'ensuite ils les ont démolies pour construire le mur d'enceinte. La ville était en ruines; un grand nombre de maisons s'étaient écroulées[1]; les Athéniens en firent le sacrifice : ils portèrent la pioche dans ces décombres, et employèrent les matériaux à la construction de leurs fortifications.

On peut donc regarder comme démontré que les travaux des murs d'enceinte d'Athènes ont été commencés immédiatement après la rentrée des citoyens dans cette ville, et qu'ils ont précédé la reconstruction des maisons particulières. Il est possible de déterminer encore plus exactement cette époque.

Après la victoire de Platée, les Grecs marchèrent contre Thèbes, châtièrent cette ville pour avoir fait alliance avec les Perses, retournèrent ensuite à Platée rendre des actions de grâces aux dieux, et rentrèrent enfin dans leurs foyers. D'après les recherches de Fréret[2], avec lequel M. Boeckh est d'accord, les sacrifices d'actions de grâces eurent lieu le 4 de boédromion, et, comme Platée n'est qu'à une distance de dix à douze heures d'Athènes, les Athéniens purent rentrer chez eux le 6 ou le 7, et leurs familles les rejoindre vers la fin du même mois; de sorte que les fortifications furent probablement entreprises dans les premiers jours de pyanepsion.

Les travaux, au témoignage de Thucydide[3], furent poussés

[1] Thucyd. I, LXXXIX : *Καὶ οἰκίαι αἱ μὲν πολλαὶ πεπτώκεσαν*

[2] Fréret, *sur la date de la bataille de Platée* (dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. XVIII, Paris, 1753), p. 139-143.

[3] Thucyd. I, XCIII.

avec une grande ardeur et une grande promptitude. Il le fallait; car, dit le même historien[1], « les alliés redoutaient les « Athéniens à cause de la puissance de leur flotte et de la bra« voure qu'ils avaient montrée dans la guerre contre les Perses; » ils pouvaient, en conséquence, vouloir contraindre les Athéniens à laisser leur ville ouverte. Les Éginètes, particulièrement, surveillaient avec un soin jaloux tout ce qui se faisait dans l'Attique. Informés de l'entreprise de Thémistocle, ils dépêchèrent à Sparte un exprès, nommé Poliarque, pour porter le fait à la connaissance des éphores[2]. Les Spartiates envoyèrent sans retard[3] des ambassadeurs en Attique, avec la mission de détourner les Athéniens de leur résolution. Ceux-ci reçurent solennellement les ambassadeurs dans l'assemblée publique, écoutèrent leurs représentations, et s'empressèrent de les renvoyer, en leur disant qu'on allait expédier à Sparte des délégués pour négocier sur ce point. Ils tinrent parole, et nommèrent Thémistocle, Abronichus et Aristide. Le premier partit sur-le-champ; les deux autres retardèrent leur départ.

D'après le récit de Thucydide, Sparte envoya ses délégués sur la nouvelle que les Athéniens avaient l'intention de fortifier Athènes[4], et les délégués arrivèrent dans cette ville avant le commencement des travaux. Diodore dit, au contraire, que les travaux étaient déjà commencés; il ajoute même que les députés de Sparte s'adressèrent aux citoyens qui travaillaient et leur ordonnèrent de cesser. Mais, puisque, selon le même historien, le gouvernement de Sparte manda Thémistocle et lui fit des reproches au sujet des fortifications d'Athènes; puisque celui-ci nia le fait et engagea les éphores à ne pas ajouter foi

[1] Thucyd. I, xc.

[2] Plut. *Thémist.* ch. xix.

[3] Diod. XI, xxxix. *Εὐθὺς οὖν πρέσβεις ἐξέπεμψαν (Λακεδαιμόνιοι) εἰς τὰς Ἀθήνας.*

[4] Thucyd. I, xc : *Λακεδαιμόνιοι δὲ αἰσθόμενοι τὸ μέλλον.*

à de vains bruits[1]; comment Thémistocle aurait-il pu démentir ou qualifier de vains bruits le rapport officiel des ambassadeurs lacédémoniens, qu'un faux rapport aurait rendus passibles de la peine capitale? Le récit de Thucydide est bien plus vraisemblable.

Conformément aux usages des Grecs, les ambassadeurs étaient reçus solennellement dans l'assemblée, et, là, ils expliquaient l'objet de leur mission; puis venaient les négociations, qui se passaient entre eux et les hauts fonctionnaires de l'État. On sait comment Thémistocle, qui voulait gagner du temps, éluda ces formalités jusqu'à ce qu'il apprît que les murs avaient atteint une hauteur suffisante pour défendre la ville. Alors, seulement, il demanda une réception officielle, se présenta devant l'assemblée, et déclara que les murailles d'Athènes étaient effectivement construites.

Ainsi, d'après Thucydide, on bâtit ces remparts pendant la mission de Thémistocle à Sparte. Le séjour qu'il y fit n'a pu être de longue durée. Le peu de distance qui sépare la Laconie de l'Attique; l'intérêt tout particulier que prenaient à la question les alliés et les Spartiates; enfin, le rang de l'ambassadeur athénien, dont les hautes fonctions ne lui permettaient pas de retarder trop longtemps sa réception officielle; tout indique que cette mission dut être courte. Nous sommes donc fondés à supposer que la construction des murs s'est faite pendant le mois de pyanepsion. Cela s'accorde bien avec ce que nous apprenons par Plutarque, dans la vie d'Aristide[2], sur la diète générale de Platée. Cette assemblée ne put se réunir qu'après le rétablissement de la tranquillité à l'intérieur, et lorsque le mécontentement contre Thémistocle se fut un

[1] Diod. XI, XL : Μὴ πιστεύειν κεναῖς φήμαις.

[2] Plut. *Aristid.* ch. XXI.

peu calmé. Or elle se tint, comme on a vu [1], dans le mois de mémactérion; donc la construction des murs d'Athènes s'est faite le mois précédent, en pyanepsion.

Toutefois, Thucydide dit positivement que les murailles ne furent point terminées, mais qu'on se contenta de les élever assez pour qu'elles pussent servir de défense contre une attaque éventuelle [2]. Or à quelle époque acheva-t-on cette construction? Diodore rapporte [3] que ce fut sous l'archonte Timosthène (troisième année de la 75e olympiade, 478 avant J. C.). La date inscrite par Diodore en tête de son récit se rapporte, en effet, comme nous l'avons montré précédemment, à l'événement par lequel il se termine.

En résumé, les Athéniens ont commencé la construction du mur d'enceinte de leur cité aussitôt après leur retour à Athènes, et ils ont achevé ce premier travail dans le courant du mois de pyanepsion, la deuxième année de la 75e olympiade, 479. Après avoir élevé le rempart à une hauteur convenable, ils suspendirent les travaux pour reconstruire leurs propres demeures et pour mettre ordre à leurs affaires. Les remparts furent continués aux frais de l'État, et terminés l'année suivante, 478, qui était la troisième de la 75e olympiade, sous l'archontat de Timosthène.

§ III. — Fortification du Pirée.

La construction du mur d'enceinte, sans la fortification du Pirée, n'eût assuré qu'incomplétement la sécurité de l'Attique. C'est ce qui n'avait pas échappé à Thémistocle; aussi, avant les guerres persiques, il avait représenté aux Athéniens les

[1] Voyez ci-dessus, IIe partie, ch. II, § 1. Diète de Platée, p. 100

[2] Thucyd. I, XC.

[3] Diod. XI, XXXVIII, XXXIX, XL.

avantages de la position du Pirée, et, pendant l'année de son archontat, il parvint à y fonder un port de guerre et de commerce; plus tard, il désira voir compléter son œuvre, et il proposa aux Athéniens et fit adopter le projet d'entourer de murs ce même port. Diodore rapporte[1] que cette construction s'acheva sous l'archonte Adimante (quatrième année de la 75e olympiade, 477 avant J. C.). Ce travail fut exécuté avec beaucoup plus de soin que l'enceinte de la ville. Thucydide dit[2] que Thémistocle lui-même en traça le plan et qu'on y employa des pierres de taille réunies ensemble par des attaches de fer. La double assertion de Thucydide confirme la donnée chronologique de Diodore; néanmoins, des savants modernes produisent, en outre, un passage important de Philochorus, où ils prétendent trouver une contradiction formelle avec ces témoignages.

Dans le discours de Démosthène contre Évergos et Mnésibule, le plaideur dit simplement qu'il a vu Théodème près de l'*Hermès de la petite porte*[3]. Harpocration[4] explique à deux reprises cette expression de l'orateur, et cite un passage de Philochorus où il dit que l'Hermès de la porte avait été consacré par les archontes comme on commençait à construire les murs du Pirée (*ἀρξάμενοι τειχίζειν τὸν Πειραιᾶ*). On ne connaît nulle autre mention de cet Hermès; mais il est souvent question, dans les auteurs grecs, d'un autre Hermès, qu'on appelait l'*Hermès du marché* (*ἀγοραῖος*). Pausanias[5] dit que celui-ci se trouvait aussi près de la porte, et Hésychius[6] ajoute que l'Hermès avait encore un autre nom. Meursius[7] a réuni

[1] Diod. XI, XLI, XLIII.

[2] Thucyd. I, XCIII.

[3] Démosth. p. 1146 (§ 26, éd. Didot).

[4] Harpocrat. s. v. *Ἑρμῆς ὁ πρὸς τῇ πυλίδι*, et s. v. *Πρὸς τῇ πυλίδι Ἑρμῆς*.

[5] Pausan. I, XV, 1.

[6] Hesych. s. v. Ἀγοραῖος Ἑρμῆς.

[7] *Athenæ Atticæ*, l. I, ch. V.

ces différents témoignages et cherché à prouver que les deux dénominations, *Hermès de la porte* et *Hermès du marché*, désignent une seule et même statue, et que l'expression *Hermès de la porte* était justement la seconde désignation de l'*Hermès du marché* que signale Hésychius, sans la rapporter; « d'autant plus, dit-il, que ce dernier était positivement placé « près de la porte. » Corsini[1], Boeckh[2], Leake[3] et autres adoptent l'opinion de Meursius et supposent qu'on pourrait lire dans Démosthène : *ὁ ἀγοραῖος* au lieu de *ὁ πρὸς τῇ πυλίδι*. Or, comme, d'après ce même Philochorus, cité par Hésychius, l'Hermès du marché avait été érigé sous l'archonte Kébris (*Κεβρίδος ἄρξαντος*), Corsini, Boeckh et Leake en déduisent que les murs du Pirée, qui ont motivé la consécration de la statue, ont été commencés sous le même archontat. Voyant que cette date est en contradiction manifeste avec Thucydide et Diodore, ils s'efforcent de faire disparaître la contradiction; mais ils ont, pour cela, recours à des moyens par trop arbitraires. Corsini déclare que l'archonte Kébris est un archonte pseudéponyme, et M. Boeckh change même ce nom en celui d'Hybrilide et le place à la deuxième année de la 72e olympiade (491 avant J. C.). Toutes ces conjectures tombent devant un examen impartial des textes.

Hésychius dit[4] : « Hermès du marché est le nom véritable « de la statue qui a été érigée sous Kébris, comme l'atteste « Philochorus dans son IIIe livre. » Le grammairien ne donne ici qu'un seul nom, en ajoutant que c'est le véritable (*ὄντως*), ce qui indique que cet Hermès en avait encore un autre. Il

[1] *Fasti Attici*, vol. I, p. 332.

[2] *De archontibus Atticis qui vocantur pseudeponymi*, p. 131

[3] *Topographie Athens*, übers. v. Baiter et Sauppe (Zürich, 1844, in-8°), p. 452.

[4] Ἀγοραῖος Ἑρμῆς · *οὕτως ἐλέγετο ὄντως, καὶ ἐφίδρυτο Κεβρίδος ἄρξαντος, ὡς μαρτυρεῖ Φιλόχορος ἐν τρίτῳ.*

est probable que cet autre nom était un terme emprunté au langage populaire, et peut-être un terme inconvenant que l'auteur n'a pas cru devoir reproduire. Meursius pense que cet autre nom était ὁ πρὸς τῇ πυλίδι, parce que l'Hermès se trouvait près de la porte. Mais il y avait à Athènes beaucoup de portes dans le voisinage desquelles s'élevaient des Hermès; un seul cependant portait le nom d'*Hermès de la porte*. Il y avait aussi plusieurs Hermès sur l'agora d'Athènes, et cependant il n'y avait qu'un *Hermès du marché*. En outre, Démosthène n'a dû employer que le nom véritable. Enfin, Philochorus lui-même parle d'ailleurs de ces deux statues séparément; l'une est nommée dans le III[e], et l'autre dans le V[e] livre de son Atthide. Nouvelle raison pour ne pas les identifier l'une avec l'autre. Mais bornons-nous à l'*Hermès de la porte*, dont parle Harpocration, d'après le V[e] livre de l'Atthide de Philochorus. La citation textuelle de l'historien a ici beaucoup d'importance, en ce qu'elle s'appuie sur des inscriptions officielles du temps. Il dit que l'Hermès de la porte fut érigé par les neuf archontes, à l'occasion du commencement de la construction des murs du Pirée, et qu'on y avait gravé l'inscription suivante : « En commençant la construction des murailles, « on a consacré au dieu cette statue, par ordre du conseil et « de l'assemblée. » Harpocration, ou Philochorus lui-même, ne donne ici qu'un fragment de l'inscription, et garde le silence quant à l'époque où elle fut gravée, peut-être parce qu'il suppose cette époque suffisamment connue. Les savants modernes rapportent cette inscription au temps de la guerre médique, et ne diffèrent que sur l'année. Mais elle doit appartenir au IV[e] et non au V[e] siècle avant Jésus-Christ, et, par conséquent, elle se rapporte, selon nous, à la reconstruction des murs du Pirée, accomplie sous Conon. Il est donc naturel que Philo-

chorus en parle dans son V[e] livre de l'Atthide, où il raconte les événements compris entre la guerre du Péloponnèse et le règne de Philippe de Macédoine, comme M. Müller[1] l'a établi par ses savantes recherches.

D'après ce qui précède, il n'y a pas lieu de mettre en doute la date de Diodore, selon laquelle les fortifications du Pirée, commencées sous Thémistocle, auraient été achevées sous l'archonte Adimante, 477 ans avant Jésus-Christ.

§ IV. — Médiation de Thémistocle entre Corcyre et Corinthe.

Si, après le combat de Salamine, dans le conseil assemblé pour décerner des récompenses aux plus dignes stratéges, Thémistocle n'obtint que le second prix, ce jugement ne fut pas l'expression du sentiment public, mais l'effet de l'ambition personnelle et de la jalousie de quelques chefs; la nation grecque, au contraire, rendait hommage aux services signalés de Thémistocle. Son nom était en haute estime parmi ses concitoyens, et même parmi les Spartiates, qui le manifestèrent avant les autres Hellènes, en invitant Thémistocle à se rendre chez eux, et en le recevant avec les plus grands honneurs[2]. Tels étaient l'estime et le crédit dont jouissait alors Thémistocle, que plusieurs républiques le prirent pour arbitre dans des contestations importantes, et se soumirent à sa décision. C'est ainsi qu'il fut choisi pour régler un différend entre Corinthe et Corcyre.

Ces deux villes avaient des prétentions sur Leucade, et chacune voulait réunir cette île à son territoire. D'après le récit de Plutarque[3], on voit que les Corinthiens ne voulaient pas

[1] *Fragmenta historicorum Græcorum* (Firmin Didot), t. I, p. 404.

[2] Hérod. VIII, cxxiv.

[3] Plut. *Thémist.* ch. xxiv.

reconnaître à ceux de Corcyre le droit de colonisation, et qu'ils revendiquaient pour eux seuls les priviléges de la métropole. Après de longs démêlés à ce sujet, les parties convinrent de s'en remettre à Thémistocle, dont elles réclamèrent la médiation. Comme il résultait des faits, que Leucade était une colonie mixte des deux villes, Thémistocle décida qu'elle resterait sous leur souveraineté commune, et, de plus, que Corinthe payerait à Corcyre une indemnité de 20 talents. Ce jugement fut exécuté.

Cette mémorable médiation de Thémistocle jette quelque jour sur les rapports internationaux des anciennes républiques de la Grèce. Malheureusement on ignore l'époque où elle eut lieu; mais, comme un pareil arbitrage ne pouvait être conféré qu'à un homme dont la réputation était hautement établie, on peut admettre que cette médiation entre Corinthe et Corcyre n'est pas antérieure à l'invasion de Xerxès, et qu'elle eut lieu peu de temps après la bataille de Salamine.

CHAPITRE V.

CHORÉGIE ET OSTRACISME DE THÉMISTOCLE

Malgré les éminents services qu'il avait rendus à son pays, Thémistocle éprouva les revers de la fortune, et put se convaincre que l'entraînement populaire passe vite, et avec lui la popularité. Son autorité morale et sa puissance dans le gouvernement étaient telles, qu'on y voyait un danger pour les institutions républicaines; c'est ainsi, du moins, que ses adversaires politiques le représentaient. Désirant l'amoindrir, ils eurent recours à l'ostracisme, qui le tenait pour quelques années loin des affaires publiques, sans le priver de son titre et de ses droits de citoyen. Par son orgueil et son ambition dé-

mesurée Thémistocle travaillait lui-même à rendre plus facile la tâche de ses ennemis.

Plutarque[1] rapporte que Thémistocle, voyant baisser sa faveur, revenait souvent, dans l'assemblée, sur les services qu'il avait rendus, et que cette insistance était parfois fatigante. Il excita un mécontentement plus vif encore, quand, pour rappeler sa victoire, il érigea, à ses frais, un temple en l'honneur de Diane *Aristobule,* ou la bonne conseillère, pour rappeler ce que la Grèce devait à sa sagesse. En outre, il fit don à la déesse de son propre buste, qu'il plaça, suivant la coutume des Grecs, dans ce temple, où Plutarque le vit quelques siècles plus tard.

Les ennemis de Thémistocle mirent à profit cette faiblesse; et pourtant, s'ils réussirent à diminuer l'enthousiasme des Athéniens, ils n'affaiblirent pas leurs sentiments d'estime et de reconnaissance[2]. Thémistocle vit sans doute le danger. Il s'adressa au poëte Phrynichus, auteur très-applaudi du drame *la Chute de Milet* (*Μιλήτου ἅλωσις*)[3], et monta à ses frais la nouvelle pièce de cet auteur, les Phéniciennes (*Φοίνισσαι*), dans laquelle on célébrait la victoire des Grecs sur les Perses et les exploits de Thémistocle. La sensation profonde que ce drame produisit excita d'autant plus le parti hostile à Thémistocle, parti dont les efforts aboutirent enfin à l'ostracisme du héros de Salamine.

La chorégie de Thémistocle, si remarquable au point de vue politique, a peut-être encore plus de valeur pour la chronologie. Plutarque la rapporte à l'archontat d'Adimante, se

[1] Plut. *Thémist.* XXII.

[2] Diod. XI, LIV, 3 : *Διόπερ εὐδοκιμοῦντος παρ' αὐτοῖς Θεμιστοκλέους καὶ μεγάλην δόξαν ἔχοντος ἐπ' ἀρετῇ.* Il ajoute un peu plus loin, § 5 : *Μέγας ἦν παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις· ἠγάπων γὰρ αὐτὸν ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις διαφερόντως οἱ πολῖται.*

[3] Les détails historiques de cette représentation ont été exposés dans notre ouvrage : Исторія Аѳинской республики, etc.

fondant, non sur de vagues témoignages, mais bien sur l'inscription du monument que Thémistocle avait placé lui-même en mémoire de sa victoire chorégique, inscription ainsi conçue[1]: « Thémistocle de Phréarrhes a fait les frais du chœur, Phry- « nichus a composé le drame, Adimante étant archonte. » Cette représentation a pu être donnée, soit pendant les fêtes Lénéennes, ou, ce qui est plus probable, pour les grandes Dionysies, qui tombaient le 12 du mois d'élaphébolion. Quant à l'ostracisme de Thémistocle, il n'est point douteux qu'il n'ait été postérieur à la chorégie, et qu'il ne faille l'attribuer à l'impression qu'avait produite la tragédie de Phrynichus. On est d'autant plus à fondé le croire, que, d'après le témoignage de Diodore et de Plutarque[2], l'ostracisme de Thémistocle n'était pas considéré comme une punition, mais comme une mesure de sûreté pour la république, et la marque de sa grande puissance. La chorégie et l'ostracisme semblent avoir eu lieu sous l'archontat d'Adimante (477 avant Jésus-Christ). A cet égard, notre opinion s'appuie sur la chronologie de Diodore de Sicile et sur le récit de Plutarque. Nous avons vu que Diodore fixe la mort de Pausanias à l'an 477 : or Plutarque ajoute[3] que Pausanias, voyant Thémistocle banni et mécontent, tenta de l'associer à ses desseins. Cela prouve que Thémistocle était déjà exilé à Argos cette même année 477 avant Jésus-Christ. Mais on peut déterminer cette date avec plus de précision encore. Philochorus, en parlant de l'institution de l'ostracisme, dit[4] qu'on n'appliquait cette peine qu'une fois dans l'année, nom-

[1] Plut. *Thémist.* v. *Καὶ πίνακα τῆς νίκης ἀνέθηκε τοιαύτην ἐπιγραφὴν ἔχοντα· Θεμιστοκλῆς Φρεάρριος ἐχορήγει, Φρύνιχος ἐδίδασκεν, Ἀδείμαντος ἦρχεν.*

[2] Diod. XI, LV, 2-3. Plut. *Thémist.* XXII, 4.

[3] Plut. *Thémist.* XXIII, 3.

[4] *Fragmenta historicorum Græcorum*, edd. Car. et Theod. Müller. (Firm. Didot), t. I, p. 396. *Philochori fragm.* LXX, 6 : *Προχειροτονεῖ μὲν ὁ δῆμος πρὸ τῆς η' πρυτανείας εἰ δοκεῖ τὸ ὄστρακον εἰσφέρειν.*

mement avant la huitième prytanie; le scholiaste d'Aristophane[1] confirme ce renseignement, sauf l'indication du chiffre de la prytanie. Les deux auteurs paraissent avoir puisé leurs renseignements chez Aristote, qui ne diffère de Philochorus que sur le chiffre de la prytanie, et dit[2] que la votation de l'ostracisme avait lieu dans la sixième. Quoi que l'on pense de ce léger dissentiment, comme l'année athénienne se composait de dix prytanies, et commençait alors en hiver, il s'ensuit que l'assemblée où se décida la question d'ostracisme n'a pu être convoquée que dans l'été, ou, au plus tard, dans l'automne de 477.

On pourra nous objecter qu'en désignant la sixième ou la huitième prytanie, Aristote et Philochorus parlaient, non de l'ancienne année athénienne, qui commençait en hiver, mais de celle de leur temps, qui commençait en été, et que, dans ce cas, l'assemblée du peuple, quand il s'agissait d'ostracisme, était convoquée, non en automne, mais au printemps. Nous répondrons que, depuis l'adoption du calendrier de Méton, le commencement de l'année se trouvait, il est vrai, porté de l'hiver à l'été; toutefois ce changement ne pouvait altérer en rien l'ordre des institutions de l'État; en pareil cas, les chiffres seuls ont pu changer. L'assemblée des citoyens qui avait à décider sur une question d'ostracisme se réunissait toujours, avant comme après Méton, à l'époque de l'année que l'usage avait fixée. D'ailleurs Aristote, aussi bien que Philochorus, ne pouvaient parler que de l'année athénienne, qui commençait encore en hiver; car, de leur vivant, l'institution de l'ostracisme n'était plus en vigueur depuis très-longtemps.

[1] *Scholia græca in Aristophanem*, ed. Dübner. (Firmin Didot) : *in Equites*, v. 855 (p. 65).

[2] *Fragm. histor. Græc.* I, p. 397 : Ἐπὶ δὲ τῆς ἕκτης πρυτανείας... Φησὶν Ἀριστοτέλης, ἐν τῇ κυρίᾳ ἐκκλησίᾳ.... καὶ περὶ τῆς ὀστρακοφορίας ἐπιχειροτονίαν δίδοσθαι.

Dodwell[1], Corsini[2] et Clinton[3] supposent que Thémistocle fut condamné à l'ostracisme sous l'archontat de Praxiergos, (deuxième année de la 77e olympiade, 471 avant Jésus-Christ); mais leur opinion est réfutée par un fait positif, indubitable, qui, s'ils s'y étaient arrêtés plus attentivement, n'eût pas manqué de les convaincre de leur erreur. Plutarque, dans la vie de Périclès, parlant de la jeunesse de ce grand homme, de ses avantages extérieurs, qui rappelaient le tyran Pisistrate, de la noblesse de sa naissance, de ses richesses et de ses liens de parenté, qui l'attachaient aux plus grandes familles, ajoute ensuite[4] : « Périclès, dans la crainte de l'ostracisme, ne prit « longtemps aucune part aux affaires politiques, bien qu'il se « distinguât par son courage à la guerre et au milieu du dan- « ger. Cependant, plus tard, Aristide étant mort, Thémistocle « en exil, et Cimon presque toujours occupé à des expéditions « militaires hors de la Grèce, il résolut de débuter sur la scène « politique. » Un peu plus loin, le biographe dit[5] : « Périclès « tint le premier rang dans la république pendant quarante « ans, et cela à côté d'hommes tels que les Éphialte, les Léo- « crate, les Myronide, les Cimon, les Tolmide et les Thucy- « dide. » Or, comme Périclès mourut en 429 avant Jésus-Christ, il s'ensuit que sa *suprématie* dans la république a commencé en 469 avant notre ère. Admettons, par impossible, que Périclès obtint le premier rang dès son apparition à l'assemblée : ce serait donc cette année même 469 qu'il l'aurait obtenu; admet-

[1] *Annales Thucydidei.*

[2] *Fasti Attici*, l. III, p. 180.

[3] Clinton, *Fasti Hellenici*, p. 38.

[4] Plut. *Périclès*, chap. VII : Ἐπεὶ δ' Ἀριστείδης μὲν ἀποτεθνήκει, καὶ Θεμιστοκλῆς ἐξεπεπτώκει, Κίμωνα δ' αἱ στρατεῖαι τὰ πολλὰ τῆς Ἑλλάδος ἔξω κατεῖχον, etc.

[5] Plut. *Périclès*, chap. XVI : Καὶ ταῦτα καιρὸς οὐκ ἦν οὐδ' ἀκμὴ καὶ χάρις ἀνθούσης ἐφ' ὥρᾳ πολιτείας, ἀλλὰ τεσσαράκοντα μὲν ἔτη πρωτεύων ἐν Ἐφιάλταις καὶ Λεωκράταις καὶ Μυρωνίδαις καὶ Κίμωσι καὶ Τολμίδαις καὶ Θουκυδίδαις, etc.

tons encore que la mort d'Aristide, qui, d'après Plutarque, est antérieure aux débuts politiques de Périclès, avait eu lieu tout juste au moment de ses débuts, c'est-à-dire aussi en 469 : comme, d'après Cornélius Népos[1], Aristide mourut quatre ans après l'ostracisme de Thémistocle, ce serait donc en 473 qu'il faudrait placer l'ostracisme de Thémistocle. Toutes ces coïncidences forcées et hypothétiques montrent qu'il est impossible de s'arrêter à l'année 471 pour l'ostracisme de Thémistocle, comme l'ont fait Dodwell, Corsini et Clinton, et qu'il faut remonter au moins jusqu'à 473 avant Jésus-Christ.

Mais comment admettre que Périclès, quel que fût son génie, se soit placé tout d'un coup à la tête du gouvernement d'Athènes, en face de concurrents tels que Thucydide, Myronide et Cimon? Plutarque lui-même prévient une telle supposition, en distinguant d'une manière très-nette le début de Périclès et l'établissement de son influence sur l'assemblée, et c'est à cette dernière période qu'il assigne, avec Cicéron[2], une durée de quarante années. Nous sommes donc fondés à admettre que Périclès n'est parvenu à la suprématie qu'en 469, et que, dans le temps qui a précédé, il s'était efforcé de gagner la confiance des Athéniens et de jeter les fondements de son crédit; enfin, que les débuts de sa carrière politique appartiennent à l'année 471, ou même à l'année 472. D'ailleurs, Plutarque place les premiers succès de Périclès dans l'assemblée après la mort d'Aristide et pendant l'exil de Thémistocle, c'est-à-dire à une époque où ce dernier vivait encore. Or Thémistocle, comme nous le verrons plus tard, mourut en 471 avant Jésus-Christ; il faut donc de toute nécessité rapporter la première entrée de Périclès aux affaires, tout au moins à l'année précédente

[1] Cornel. Nepos. *Arist.* cap. III. — [2] Cicero. *De orat.* III, XXXIV. « Quadraginta annos « præfuit Athenis »

(472). Plutarque lui-même confirme ce calcul quand il ajoute qu'à cette époque Cimon était presque toujours absent de l'Attique. En effet, jusqu'à la bataille de l'Eurymédon, ce capitaine fut surtout occupé d'opérations militaires qui ne lui permettaient pas de séjourner à Athènes, ce qui laissait à Périclès une entière liberté d'action. Ainsi, en admettant l'époque cidessus indiquée (472) pour l'entrée aux affaires de Périclès, on ne peut placer la mort d'Aristide plus loin que l'année 473, ni, en même temps, avancer l'ostracisme de Thémistocle plus près que l'année 477 avant Jésus-Christ. Ce passage de Plutarque est une nouvelle preuve de l'exactitude de notre déduction chronologique.

Ainsi, pour nous résumer, Thémistocle fut exilé par l'ostracisme sous l'archonte Adimante, dans la seconde moitié de l'année 477 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE VI.

FUITE DE THÉMISTOCLE EN PERSE.

L'éloignement de Thémistocle par l'ostracisme eut les suites les plus fatales pour ce grand homme; il fut suivi de sa condamnation et de son bannissement, qui satisfirent et la haine de ses ennemis et la jalousie des Lacédémoniens[1].

Ces dernières et malheureuses années de la vie de Thémistocle sont racontées en détail et avec un remarquable accord sur les faits principaux par les anciens historiens, en particulier par Thucydide, Diodore et Plutarque. Cependant les

[1] Voyez, pour plus de détails, mon Mémoire sur le parti persan dans la Grèce ancienne et le procès de Thémistocle. (Extrait du tome VI, 1re série, 1re partie, des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) Paris, Imprimerie impériale, 1860, in-4°.

savants modernes trouvent dans ces témoignages des contradictions fréquentes, des inexactitudes, des erreurs même, et très-souvent ils rejettent leurs témoignages les plus positifs. Pour écarter plus sûrement ces difficultés, nous diviserons ce chapitre en trois paragraphes, et nous examinerons successivement : 1° le séjour de Thémistocle à Argos; 2° sa fuite à Corcyre et son départ de cette île pour se rendre chez le roi Admète; 3° son séjour dans le pays des Molosses et son départ pour l'Asie Mineure.

§ Iᵉʳ. — Séjour à Argos.

Il est question du séjour de Thémistocle à Argos dans le récit que fait Thucydide de la trahison de Pausanias et de la persécution de Thémistocle lui-même, et, bien qu'il en parle brièvement et pour ainsi dire en passant, ce passage sera notre point de départ pour des recherches ultérieures. « Thémistocle, « dit-il[1], éloigné d'Athènes par l'ostracisme, vivait à Argos; il « visita d'autres lieux du Péloponnèse. » Dans cette mention rapide des excursions de Thémistocle, l'auteur semble avoir en vue les jeux olympiques, où Thémistocle se rendit à l'époque de leur célébration et où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Pausanias, Élien et Plutarque[2] parlent de ce voyage; ce dernier indique même l'époque de l'ovation de Thémistocle, en disant qu'elle eut lieu la première fois que l'on célébrait les jeux depuis l'invasion de Xerxès. C'était donc au commencement de la 76ᵉ olympiade, dans l'été de 476 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant le séjour de Thémistocle à Argos.

[1] Thucyd. I, cxxxv : Ἔτυχε γὰρ ὠστρακισμένος καὶ ἔχων δίαιταν μὲν ἐν Ἄργει, ἐπιφοιτῶν δὲ καὶ ἐς τὴν ἄλλην Πελοπόννησον.

[2] Paus. VIII, l, 3; Élien, XIII, xliii, Plut. *Thémist.* xvii, 4.

M. Krüger admet aussi que l'indication de Plutarque se rapporte à cette olympiade; « alors, dit-il, c'est qu'il n'était pas « encore banni[1]. » Mais, d'après le témoignage des auteurs anciens[2], l'ostracisme n'était ni une peine ni la conséquence d'un jugement, et, loin d'être un déshonneur, il témoignait que le personnage qui en était frappé occupait une très-haute position dans l'État : Thémistocle a pu assister aux jeux olympiques dans l'été de l'année 476, quoiqu'il fût alors sous le coup de l'ostracisme.

La visite qu'il fit à Olympie est encore remarquable sous un autre rapport.

Plutarque[3] raconte, d'après Théophraste, l'anecdote suivante : « Hiéron ayant envoyé de Sicile des chevaux pour con- « courir au prix de la course et fait élever une tente somptueuse, « Thémistocle fit, dans l'assemblée (ἐν τοῖς Ἕλλησι), un discours « où il conseillait de ne pas permettre que les coursiers d'Hiéron « entrassent dans la lice et de renverser la tente de ce prince. « Ce conseil fut approuvé et mis à exécution. » Élien rapporte la même anecdote[4] avec quelques légères différences. Il faut que Thémistocle ait été poussé par un motif bien grave pour avoir fait une telle offense à Hiéron, contre tout droit et tout précédent; car, avant comme après cet incident, les tyrans de Sicile prirent part aux jeux olympiques et reçurent même quelquefois la couronne du vainqueur.

Les anciens n'indiquent pas la date de ce fait: nous supposons volontiers qu'il s'agit des jeux donnés dans la 76e olympiade (476 avant Jésus-Christ), de ceux mêmes où Thémistocle

[1] *Historische Studien*, t. I, p. 48 : « Gewiss auch damals noch nicht verbannt. »

[2] Plut. *Themist.* XXII, *Arist.* VII, *Alcib.* XIII, *Nicias*, XI; Diod. XI, LV, LXXXVII. Compar. M. Westermann : *Ostracismus*, dans le *Real-Encyclopädie der classischen Alterthums-Wissenschaft*, t. V, p. 1019.

[3] Plut. *Themist.* XXV.

[4] Élien, *Variæ historiæ*, IX, V.

fut reçu en triomphe et acclamé comme le libérateur de la patrie. Avant le combat de Salamine, il n'avait pas encore ce prestige, et, après sa visite à Olympie, il s'enfuit de la Grèce et vécut exilé en Perse.

Pendant ce temps un grand danger se préparait pour Thémistocle.

Après la mort de Pausanias, Sparte envoie à Athènes des députés qui, devant l'assemblée, accusent Thémistocle de complicité avec lui, insistent sur les calamités dont cette trahison menaçait la Grèce, et demandent sa mise en jugement. Thémistocle s'efforça de se justifier, et, selon le témoignage de Diodore et de Plutarque[1], il présenta sa défense sous forme épistolaire. Mais les Athéniens, dit Thucydide[2], crurent à l'accusation, et envoyèrent, avec les délégués de Sparte, quelques citoyens chargés d'arrêter Thémistocle partout où ils le rencontreraient. Thémistocle, informé à temps de cette décision par Polygnote, s'enfuit d'Argos[3].

Les auteurs qui mentionnent ce fait le racontent absolument comme Thucydide; Diodore ajoute à leur récit cette circonstance très-importante, que les Spartiates représentèrent au gouvernement d'Athènes que Thémistocle avait commis un crime, non-seulement contre sa république, mais encore contre la Grèce entière, et ils obtinrent que son jugement fût prononcé, non dans sa ville natale, mais à la diète hellénique (*τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον*), qui, à cette époque, se rassemblait ordinairement à Sparte. Thémistocle, ajoute l'historien, qui n'augurait rien de bon d'une diète où prédominait

[1] Diod. XI, LV, 7; Plut. *Thémist.* XXIII.

[2] Thucyd. I, CXXXV.

[3] *Lettre* III. Τὸν μὲν οὖν ἄγγελον τῆς σπουδῆς καὶ σὺ ἐπαινέσεις. Ἀφεθεὶς γὰρ ἡ τὴν ἐκκλησίαν ἔλυσαν Ἀθηναῖοι, οὐ πόῤῥω τῆς ἑσπέρας, ὥς φασιν, οὔσης, μετὰ τὴν νύκτα ἐκείνην, ἡμέρας ἦν ἐν Ἄργει, μηδὲ μεσημβρίας ἤδη ἐφισταμένης.

l'influence lacédémonienne, s'empressa d'aller chercher un refuge hors du Péloponnèse[1]. Ici Diodore parle de la diète, qui, convoquée pour la première fois à Corinthe, à l'occasion de l'invasion des Perses dans la Grèce, puis transportée à Platée, avait fini par se réunir à Sparte. Nous espérons démontrer plus tard que cette assemblée générale était annuelle, et qu'elle tenait ses séances en automne. Si cela est vrai, la fuite précipitée[2] de Thémistocle d'Argos à Corcyre, ayant eu lieu entre la célébration des jeux olympiques et l'ouverture de la diète, doit être placée entre la fin de l'été et le commencement de l'automne de l'année 476.

Au reste, il importe peu, à cet égard, que la diète ne fût pas annuelle, mais seulement convoquée d'urgence. Dans le cas dont il s'agit, les Spartiates n'auraient pas différé sa convocation, pour ne pas laisser s'affaiblir l'impression produite par la trahison de Pausanias. Tout retard, en cette occasion, aurait pu faire acquitter Thémistocle et discréditer les Spartiates aux yeux des alliés. Ainsi, de toute façon, la fuite de Thémistocle eut lieu dans le commencement de l'automne. Cette date s'accorde, en outre, avec les événements de l'année suivante (475). Thémistocle arriva en Asie vers la fin de 475, c'est-à-dire un an après son départ d'Argos. Or ce temps lui suffisait à peine pour se rendre à Corcyre, puis dans le pays des Molosses; pour le séjour qu'il fit chez le roi Admète et pour un long et périlleux voyage jusqu'en Perse.

En résumé, Thémistocle s'est enfui d'Argos peu de temps après son retour des jeux olympiques, dans la première moitié de la première année de la 76ᵉ olympiade, au commencement de l'automne de l'an 476 avant Jésus-Christ.

[1] Diod. XI, LV, 4. — [2] Thucyd. I, CXXXVII, 3.

§ II. — Fuite de Thémistocle à Corcyre et de là dans le pays des Molosses, chez le roi Admète.

En quittant Argos, Thémistocle se dirigea vers Cyllène, ville maritime de l'Élide, située en face de Zacynthe et de Céphalonie; il avait l'intention d'y louer un vaisseau pour aller à Corcyre, et fit ce trajet avec une très-grande rapidité. Ces détails sont décrits dans la lettre à Polygnote, la vingtième du recueil des Lettres de Thémistocle, dont il n'y a pas lieu de suspecter ici le témoignage. Tout ce voyage paraît s'être achevé en quelques jours, et l'arrivée à Corcyre eut lieu au plus tard une semaine après le départ d'Argos.

Thémistocle avait la conviction qu'il trouverait là un sûr asile, mais il s'abusait. On lui signifia que, bien qu'en mémoire des services qu'il avait rendus on ne le livrerait point aux envoyés de Sparte et d'Athènes qui le réclamaient, on le priait de ne point prolonger son séjour à Corcyre, attendu que cette île était hors d'état d'affronter les républiques de Sparte et d'Athènes; néanmoins on s'engageait à lui fournir les moyens de s'éloigner sans danger. Ce fut alors que Thémistocle prit la résolution d'abandonner la Grèce et de se réfugier auprès de Gélon de Syracuse. Mais, comme il venait de trouver un navire et se disposait à s'embarquer, la nouvelle de la mort de Gélon se répandit à Corcyre[1], ce qui renversa tous ses plans. Se voyant de nouveau menacé et ne sachant plus quel parti prendre, il s'enfuit chez Admète, roi des Molosses.

La résolution qu'avait prise Thémistocle de passer en Sicile, coïncidant avec l'époque de la mort de Gélon, est un fait historique plein d'utiles conséquences pour la chronologie des événements de cette époque.

[1] Lettre XX (de l'édition de M. Westermann).

Il résulte des récits de Thucydide, de Diodore et de Plutarque, que Thémistocle se rendit à Corcyre après les jeux olympiques de 475. Nous savons d'ailleurs[1] que la mort de Gélon eut lieu justement dans la même année, c'est-à-dire vers la fin de l'été, ou au commencement de l'automne. Cette coïncidence est un fait chronologique que l'on peut dire positif. Ainsi les détails si précis qui se trouvent dans les Lettres de Thémistocle, et si conformes à tous les autres témoignages historiques, autorisent à penser que leur auteur, quel qu'il soit, a puisé ces renseignements aux meilleures sources. Le récit des historiens et les Lettres forment un tout si parfaitement concordant, qu'en les lisant on voit se dissiper bien des difficultés chronologiques et se compléter bien des renseignements.

§ III. — Séjour de Thémistocle dans le pays des Molosses; son départ pour l'Asie Mineure.

Comme on le voit par le témoignage, ici à peu près unique, de Plutarque, Thémistocle, se trouvant enfin hors de danger sous la protection d'Admète, put s'occuper de sa famille, de son avenir, prendre des mesures pour sauver autant que possible sa grande fortune. Sans nous arrêter pour le moment sur ce qui regarde sa famille et sa fortune, nous parlerons des projets qu'il forma pour une retraite définitive. Toute l'histoire de ses migrations prouve que, dans le principe, il ne songeait nullement à recourir au roi de Perse, et qu'il ne prit ce parti désespéré qu'après s'être vu forcé de renoncer à tous les autres. Ainsi nous lisons dans Thucydide[2] qu'à son départ de Corcyre il ne savait plus à quoi se résoudre. S'il eût conçu le

[1] Voy. plus haut, Ire partie, ch. v : *Recherches sur le règne de Gélon*, p. 81-90.

[2] Thucyd. I, CXXXVI, 2

dessein d'aller en Perse dès le commencement, il aurait pu l'exécuter avec la plus grande facilité lors de son départ d'Argos, d'où rien ne l'empêchait de s'y rendre par mer directement. On a tout lieu de croire qu'il avait d'abord d'autres projets, et qu'il ne se résigna au voyage en Asie qu'après les avoir vus échouer. En effet Plutarque dit, d'après l'historien Stésimbrote[1] : « Épicrate l'Acharnien fit sortir secrètement « d'Athènes la femme et les enfants de Thémistocle, et les lui « envoya chez Admète. Cela motiva un jugement contre lui, à « la requête de Cimon, et une condamnation capitale. Toute- « fois, continue Plutarque, je ne comprends pas comment cet « historien, soit qu'il ait oublié ce qu'il avance lui-même, soit « qu'il représente Thémistocle comme ayant oublié sa famille, « peut dire que Thémistocle s'était rendu en Sicile près du « tyran Hiéron et avait demandé la fille de ce prince en ma- « riage, promettant de lui soumettre les Grecs, et qu'ayant « essuyé un refus, il se vit obligé de faire voile pour l'Asie. » Plutarque, il est vrai, n'ajoute pas foi à ce récit, et il le réfute en rapportant l'anecdote des jeux olympiques, ajoutant que jamais, après l'offense faite à Hiéron, Thémistocle n'aurait pu songer à se réfugier en Sicile. Les écrivains modernes, à l'exception de Dodwell, suivent en général le sens de Plutarque et rejettent en conséquence les affirmations de Stésimbrote ; mais Stésimbrote était contemporain de Périclès, et, par cette seule raison, son témoignage ne peut être écarté sans motifs suffisants ; or nous manquons de tels motifs. La proposition de Thémistocle présentait à Hiéron de tels avantages, que le tyran pouvait facilement, sinon oublier, du moins maîtriser son ressentiment et accueillir dans ses États le proscrit athénien.

[1] Plut *Thémist.* xxiv.

Le récit de Stésimbrote se compose de deux parties, qui sont, il est vrai, étroitement liées entre elles. L'historien parle d'abord de l'intention qu'avait Thémistocle d'épouser la fille d'Hiéron, et ensuite il fait mention de son voyage en Sicile. Examinons séparément ces deux faits.

Plutarque blâme avec indignation Stésimbrote d'attribuer à Thémistocle le désir de contracter un mariage du vivant de sa première femme; cela fait honneur à l'honnêteté de Plutarque, mais il se pourrait cependant que Stésimbrote fût plus près de la vérité. On connaît assez mal l'histoire des femmes de l'ancienne Grèce; en général, on admet avec raison la monogamie comme une institution alors dominante, mais on ne peut nier qu'il n'y ait eu des exceptions, surtout dans le vᵉ siècle, époque d'une notable décadence des mœurs. Plusieurs historiens, et Plutarque lui-même, n'ont-ils pas raconté que Socrate avait deux femmes; n'ont-ils pas donné leur nom, indiqué leur famille, et désigné nominalement les enfants qu'elles eurent l'une et l'autre. Il est vrai que Mahné[1] et Luzac[2], suivis en cela par beaucoup d'auteurs modernes, rejettent positivement ces témoignages; mais, dans leur enthousiasme irréfléchi pour les anciens Grecs, ils se sont montrés plutôt moralistes chrétiens que peintres fidèles des anciennes mœurs helléniques. D'ailleurs ils ne citent aucun texte positif à l'appui de leur opinion sur ce qu'ils appellent des *fables*, et même des *calomnies*[3]. La question mériterait d'être sérieusement étudiée. En

[1] Mahne, *Diatribe de Aristoxeno, philosopho peripatetico* (Amstelod. 1793, in-8°), p. 76-87, § 21 et 22.

[2] Luzac, *Lectiones Atticæ. De bigamia Socratis dissertatio*, ed. Sluiter. Lugd. Bat. 1809, in-4°.

[3] Luzac, p. 7 : « Calumniam autem Aristoxeni, Satyri ac Hieronymi peripatetici « fuisse, lutius adfirmabimus, etc. »

Zeller (dans le *Real-Encyclopädie des classischen Alterthums*, t. VI, p. 1260) : « Die « angebliche Doppelehe des Socrates ist « längst als Märchen anerkannt. »

attendant, et dans l'état actuel de nos connaissances fort incomplètes sur ce sujet, nul n'est en droit de prononcer un jugement décisif. En outre, Plutarque était-il sûr que la première femme de Thémistocle fût encore en vie à l'époque où cette demande passe pour avoir été faite? Thémistocle peut avoir demandé en mariage la fille du tyran, après la mort de sa femme; dans ce cas, sa conduite n'aurait plus rien de répréhensible.

Le second point du récit de Stésimbrote, le voyage de Thémistocle en Sicile, est beaucoup plus difficile à justifier, surtout à cause du silence de Thucydide. Thucydide raconte tout le voyage de Thémistocle depuis Argos jusqu'en Perse, et cependant il ne fait aucune mention de celui qu'il aurait fait en Sicile; il est vrai qu'il ne dit rien de ses plans et de ses projets, mais il signale soigneusement tous les lieux de son itinéraire; son silence est donc un indice très-important. Kleinert[1] s'en autorise pour déclarer mensonger le récit de Stésimbrote, et il suppose que cet historien avait été induit en erreur par Thémistocle lui-même, qui aurait fait répandre à dessein le bruit de son voyage en Sicile, pour détourner l'attention des Spartiates et des Athéniens du véritable but de son voyage. Quant à nous, il nous semble que Thémistocle, placé sous la protection d'Admète, n'avait nul besoin de recourir à de pareils subterfuges, et même que c'eût été le moyen de mettre ses ennemis sur la voie de ses projets. Au contraire, le récit de Stésimbrote nous semble en partie véridique et bien fait pour nous expliquer les projets du proscrit. Thémistocle avait pu s'adresser au tyran de Syracuse, non en personne, mais par l'intermédiaire de quelque affidé. Ainsi Stésimbrote aurait confondu le voyage du négociateur avec celui de Thé-

[1] V. l'ouvrage cité ci-dessus, p. 171 sq.

mistocle lui-même. Cette conjecture n'infirme en rien le récit de Thucydide et s'accorde avec la chronologie de Stésimbrote, qui a bien soin de rapporter cet événement, non pas à l'époque de Gélon, qui venait de mourir, mais au règne de son successeur Hiéron. On aurait là une preuve de plus de l'infortune de Thémistocle, qui lutta longtemps contre la nécessité de se réfugier en Asie, et qui ne s'y résigna qu'après que tout autre espoir lui fut interdit.

Essayons maintenant de déterminer la durée du séjour de Thémistocle chez les Molosses, ou, ce qui revient au même, l'époque de son arrivée dans l'Asie Mineure. Les chronologistes qui nous ont précédé, et Dodwell[1] à leur tête, bornent, en général, la durée de ce séjour à un temps fort restreint et même à quelques jours; mais Kleinert[2], en soumettant à un examen critique très-sévère les témoignages des anciens, prouve que le séjour de l'exilé fut plus long qu'on ne l'avait cru. Toutefois il exagère à son tour quand il assigne au séjour de Thémistocle une durée d'au moins deux années. Nous pencherons plutôt pour l'opinion de M. Krüger[3], qui, tout en suivant Kleinert dans la discussion, adopte en définitive le terme d'une année; cela s'accorde avec les témoignages positifs des anciens et avec les résultats de nos recherches précédentes.

Nous avons vu que, d'après la chronologie de Thucydide, Xerxès mourut vers la fin de l'année 475 avant Jésus-Christ, et que, selon le même historien, Thémistocle est arrivé dans l'Asie Mineure peu de temps après l'avénement au trône d'Artaxerce Longue-main. Il devait donc se trouver sur le terri-

[1] *Annales Thucyd.* p 631 : « Inde se « ad Admetum contulit, regem Molosso- « rum. Hic tantisper hæsisse dicitur dum « illum peterent legati Atheniensium atque « Lacedæmoniorum. Ne paucos illos dies « memoremus, quibus tum, quum primum « appelleret, peregrinantem exspectavit « Admetum. Inde pedestri itinere, etc. »

[2] Kleinert, p. 166 sq.

[3] Krüger, *Studien*, p. 51.

toire de la Perse vers la fin de l'année 475 ou dans le commencement de 474; or, attendu que son arrivée chez Admète a eu lieu peu de temps après la fuite d'Argos, puisqu'il n'a fait que passer à Corcyre, son séjour chez les Molosses n'a pu se prolonger au delà d'une année, de l'automne 476 à celui de 475; mais il n'a pu durer moins. Thémistocle, après tout, n'était pas un traître comme Pausanias; il attendait que ses concitoyens revinssent à des sentiments de justice à son égard, et il espérait quelque occasion favorable de rentrer dans sa patrie. Il était de son intérêt, non-seulement de ne pas précipiter son départ, mais de chercher, au contraire, tous les moyens de conserver les généreuses faveurs de son hôte.

D'ailleurs, il devait mettre ordre à ses affaires de famille, dont son brusque départ ne lui avait pas permis de s'occuper. Il avait confié sa famille et ses richesses à des amis et à des partisans, parmi lesquels était ce fameux Épicrate qui, plus tard, paya si cher son dévouement à la cause de l'exilé[1]. Ses amis furent sans doute informés de son dessein d'aller à Corcyre, et peut-être n'ignorèrent-ils pas le mauvais accueil qui lui fut fait dans cette ville; mais ils ne purent rien savoir de ce qu'il allait devenir plus tard, puisqu'il n'avait lui-même aucun dessein arrêté. Il fallait qu'il les instruisît du lieu de sa résidence, et ensuite qu'il attendît l'arrivée de sa femme et de ses enfants, ainsi que l'argent que l'on avait ordre de lui faire passer. Et, comme tout se faisait secrètement, cela demandait un temps plus long que dans des circonstances ordinaires.

Il est donc permis de croire qu'il passa à la cour d'Admète une année entière, depuis la fin de 476 jusqu'à la fin de 475 avant Jésus-Christ, et qu'il arriva dans l'Asie Mineure à l'époque de l'avénement au trône d'Artaxerce Ier.

[1] Voyez mon Mémoire sur le procès de Thémistocle, p. 32 sq.

CHAPITRE VII.

DATE DE LA MORT DE THÉMISTOCLE.

Thémistocle passa le reste de ses jours en Asie; après avoir été le premier homme d'État d'un pays libre, il fut obligé de se faire le sujet du roi de Perse. Il fut reçu, il est vrai, avec de grands honneurs et beaucoup de distinction; on le combla de faveurs et de largesses, mais il restait proscrit; il lui fallut ménager l'orgueil des satrapes et s'incliner devant eux[1]. Cet abaissement moral lui rendit l'existence amère et dut abréger ses jours. Arrivé en Perse vers la fin de l'année 475, il y mourut, d'après Diodore[2], sous l'archontat de Praxiergos, en 471 avant Jésus-Christ. Il ne passa donc en tout que quatre années hors de la Grèce.

M. Krüger[3] et M. Hengstenberg placent cet événement en 470; Finck[4], en 469; Uscher[5], en 466; Petau[6], en 463; Kleinert[7], en 462, et Dodwell[8], en 449 avant Jésus-Christ. Corsini[9] et beaucoup d'autres suivent Dodwell; mais toutes ces opinions sont purement arbitraires et formellement contredites par le texte précis de Diodore. Fidèle à son système[10], l'historien place, en tête de la section qu'il consacre aux dernières années de Thémistocle, l'indication chronologique sui-

[1] Plut. *Thémist.* ch. XXXI.

[2] Diod. XI, LIV-LX.

[3] Krüger, *Studien*, I, 37.

[4] Finck, *Themistoclis vita*, p. 110 Il dit: « Themistoclem anno 469 diem obiisse « supremum sole clarius est. »

[5] Usserii *Annales*, p. 85.

[6] Petavii *Doctrina temporum*, vol. II, p. 571.

[7] Kleinert, p. 116 et 212 sqq.

[8] Dodwell, *Annales Thucyd.* p. 643: « Erat autem hic annus duorum præstan« tissimorum sui seculi Græciæ ducum « morte insignissimus: Themistoclis nimi« rum ipsiusque Cimonis. »

[9] Corsini, *Fasti Attici*, vol. III, p. 208 et ailleurs.

[10] Voy. l'introduction, p. 8 sq.

vante : « Sous l'archonte athénien Praxiergos, les Romains ont « nommé consuls Aulus Virginius Tricostus et Caïus Servilius « Structus. » Toutefois, cette désignation de l'archonte et des consuls ne se rapporte ni au récit dans son ensemble, car Diodore lui-même indique que les faits énoncés se sont accomplis en plusieurs années, ni au commencement de la narration, car il dit, Ἡμεῖς δὲ πάρεσμεν ἐπὶ τὴν τελευτὴν ἀνδρὸς μεγίστου τῶν Ἑλλήνων, « Nous assistons à la mort du plus grand des Grecs, » ce qui veut dire : Nous racontons sa fin. Cette date s'applique à l'événement qui termine le récit, c'est-à-dire à la mort de Thémistocle. Et, en cela, Diodore ne fait que suivre son procédé habituel; il ne remonte à la fuite de Thémistocle que pour présenter dans leur suite, et en un seul tableau, tous les faits qui se rapportent aux dernières années de l'illustre proscrit, depuis son ostracisme jusqu'à sa mort. C'est ce qu'a parfaitement compris Larcher, qui, seul entre tous les modernes, a placé dans son Canon la mort de Thémistocle sous l'archontat de Praxiergos, et cela sur la foi de Diodore[1].

La donnée chronologique de Diodore est d'autant plus précieuse, qu'elle s'accorde avec le récit des autres auteurs anciens qui, en faisant mention de la mort de Thémistocle, en parlent toujours comme d'un événement contemporain de la campagne de Cimon contre les Perses, et qui précéda de très-peu la bataille de l'Eurymédon; rapprochement qui justifie une fois de plus ce que nous avons dit sur le procédé de Diodore. Rassemblons les témoignages des anciens, en commençant par celui de Plutarque.

A la fin de la Vie de Thémistocle et en racontant sa mort, Plutarque dit[2] : « Le roi de Perse, occupé des événements « qui se passaient dans la haute Asie, ne pouvait donner aux

[1] Hérod. t. VII, p. 648. — [2] Plut. *Thémist.* XXXI.

« affaires de la Grèce l'attention qu'elles méritaient. Mais, lorsque, avec le secours des Athéniens, l'Égypte se souleva, que les vaisseaux des Hellènes pénétrèrent jusqu'aux rivages de Chypre et de la Cilicie, et que Cimon devint maître de la mer, le roi fut forcé de résister aux Grecs, dont la puissance menaçait son trône. Les armées persanes se mirent en mouvement, et les chefs reçurent ordre de se rendre à leur destination. Alors des courriers furent dépêchés à Magnésie, vers Thémistocle, lui portant injonction de prendre parti contre les Grecs et de remplir sa promesse. Mais ni le ressentiment, ni l'ambition, ni l'amour du commandement, ne purent entraîner Thémistocle à prendre les armes contre sa patrie. D'abord il ne croyait pas au succès, devant les grands généraux que possédait la Grèce et après les brillantes victoires de Cimon; mais ce qui l'arrêta surtout, ce fut le soin de sa gloire; il ne voulut pas ternir ses propres exploits et ses anciens trophées, et, après une mûre délibération, il se décida à mourir plutôt que de porter les armes contre son pays. »

Dans ce passage, l'écrivain fait évidemment ressortir la noblesse d'âme de Thémistocle, qui, bien que sujet à des faiblesses et dominé par l'ambition, sut alors montrer toute la grandeur du caractère grec. Le biographe, pour exalter son héros, accepte ici trop franchement des traditions fort suspectes, puisque, d'après Thucydide[1] et Cicéron[2], Thémistocle mourut de maladie et non par le poison; mais la tradition même que Plutarque a suivie sur ce sujet peut être considérée comme l'expression de la pensée et des sentiments publics en Grèce sur les derniers actes de Thémistocle, et, à ce point de vue, elle n'est pas sans importance.

[1] Thucyd. I, CXXXVIII : *Νοσήσας δὲ τελευτᾷ τὸν βίον.*

[2] Cicéron, *De claris oratoribus*, ch. XI.

Le bruit du suicide de Thémistocle se répandit de bonne heure en Grèce, et, selon toute probabilité, peu de temps après sa mort, car Sophocle, Aristophane[1] et Thucydide, qui pouvaient l'avoir apprise des contemporains, en font mention. A en juger par la manière dont en parle ce dernier[2], le fait de l'empoisonnement ne fut pas inventé et mis en circulation par un écrivain ; mais c'était un bruit populaire très-répandu en Grèce, et qui passa chez les historiens. Ce bruit est l'expression fidèle de deux sentiments, fort communs à cette époque, le patriotisme hellénique et la crainte qu'auraient inspirée à Thémistocle les exploits de Cimon. Nous ne nous occuperons, pour l'instant, que de ce dernier. Si l'on considère que les historiens qui parlent de la mort de Thémistocle font tous mention de Cimon, et que c'est lui seul qu'ils opposent à l'illustre proscrit, il faudra bien reconnaître que cette crainte n'était pas une invention populaire, mais une vérité. Quant à la mort de Thémistocle, comme, d'après Plutarque, elle eut lieu avant les expéditions de Cimon contre le roi Artaxerce, il ne reste qu'à savoir de laquelle de ses deux grandes campagnes parle Plutarque, et alors il deviendra facile de déterminer avec exactitude l'année de cette mort. Un texte de Suidas répond à cette question d'une manière très-positive. « Cimon, fils de Miltiade, dit-il[3], nommé général contre les « barbares qui s'avançaient avec Thémistocle, commença la

[1] Sur Sophocle et Aristophane voyez le scholiaste d'Aristophane, au vers 84 des *Chevaliers* (p. 36 et 37 de la bibliothèque grecque de Firmin Didot).

[2] Thucyd. l. l. : *Λέγουσι δέ τινες καὶ ἑκούσιον φαρμάκῳ ἀποθανεῖν αὐτὸν, ἀδύνατον νομίσαντα εἶναι ἐπιτελέσαι βασιλεῖ ἃ ὑπέσχετο.*

[3] Suidas, v. Κίμων Μιλτιάδου · Ἐπὶ τοὺς *σὺν Θεμιστοκλεῖ κατελθόντας βαρβάρους ἐστρατήγησε, καὶ πλεύσας εἰς Κύπρον καὶ Παμφυλίαν ἐπολέμησε, καὶ ἐπ' Εὐρυμέδοντι ποταμῷ ναυσὶ καὶ πεζῷ νικᾷ ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἡμέρας.* (Édition de G. Bernhardy. Halis Saxonum, 1853, deux volumes in-4°.)

« guerre, navigua vers l'île de Chypre et la Pamphylie, et dé- « fit l'ennemi le même jour sur terre et sur mer, près du fleuve « Eurymédon. » Ces paroles du grammairien donnent la clef du récit de Plutarque, et prouvent que ce biographe avait en vue la bataille de l'Eurymédon et non la dernière campagne de Cimon en Chypre, qui se termina par la mort du célèbre capitaine. Quant au commandement qu'attribue Suidas à Thémistocle, ce ne peut être qu'une répétition du bruit populaire, qui s'est conservé chez Valérius Maximus et quelques autres écrivains [1].

Cette explication du passage de Plutarque s'accorde avec les circonstances qui, d'après le biographe, ont précédé ou accompagné la mort de Thémistocle. Plutarque expose d'abord qu'Artaxerce, occupé en Asie, ne put s'opposer à temps aux forces des Grecs. Il veut parler ici des révoltes qui ébranlèrent le trône de l'empire des Perses et qu'accompagnèrent des catastrophes sanglantes. Ctésias les mentionne dans ses *Persica* [2]; Justin [3] et Diodore [4] en parlent également. Ce sont là les troubles intérieurs auxquels Plutarque fait allusion, lorsqu'il dit qu'Artaxerce était occupé dans la haute Asie. Au reste, autant qu'on peut en juger d'après Ctésias et Plutarque, ces agitations de la Perse ne furent pas de longue durée et furent apaisées quelque temps avant la campagne de Cimon et la mort de Thémistocle. Mais à quelle date eurent lieu ces conspirations et ces révoltes? Pour répondre à cette question, il suffit de connaître l'opinion de Plutarque sur l'époque de la

[1] On lit, par exemple, chez Valérius Maximus : « Themistocles, quem virtus sua « victorem, injuria patriæ imperatorem « Persarum fecerat, etc. » De même, chez le scholiaste d'Aristophane déjà cité, au vers 84 des *Chevaliers* : *Παραγενόμενος δὲ ἅμα τῷ σΊρατεύματι εἰς Μαγνησίαν*, etc.

[2] Ctésias, aux chapitres XXIX, XXX et XXXI (dans la Bibliothèque grecque de Firmin Didot).

[3] Justin. *Histor.* l. III, ch. I.

[4] Diod. XI, LXIX.

mort de Xerxès. Adopte-t-il à cet égard le système de Thucydide ou celui de Diodore? Le biographe, en disant[1] que les données de Thucydide s'accordent mieux avec les chroniques, montre qu'il est du même avis que lui pour placer la mort de Xerxès en 475 avant Jésus-Christ. Il faut donc admettre, comme une conséquence naturelle, que les événements dont il fait mention ne peuvent que se rapporter à cette même époque. En d'autres termes, Plutarque, en parlant de la campagne de Cimon, ne pouvait avoir en vue que la première expédition de ce capitaine dans l'Asie Mineure, celle qui se termina près de l'Eurymédon, et, en cela, il s'accorde complétement avec Thucydide, d'après lequel cette campagne fut entreprise peu de temps après le meurtre de Xerxès, tandis que la campagne de Chypre eut lieu, comme on le sait, une vingtaine d'années plus tard.

Un autre fait mentionné par Plutarque, c'est la révolte des Égyptiens avec l'aide de la république d'Athènes. Nous avons prouvé que la première alliance de l'Égypte avec les Athéniens fut conclue peu de temps après l'avénement d'Artaxerce, en suivant, pour la date de ce dernier fait, les données de Thucydide. Nous ferons seulement remarquer que, puisqu'il est manifeste que Plutarque parle ici de l'expédition de l'Eurymédon et qu'il rapporte la révolte d'Égypte à la même époque, il s'ensuit qu'en mentionnant le secours des Athéniens il avait certainement en vue la première alliance. Il ne pouvait pas vouloir parler de celle que les Athéniens firent très-postérieurement avec l'Égypte et qui, selon Thucydide[2], fut si désastreuse.

Le texte de Plutarque nous paraît si clair, que nous sommes

[1] Plut. *Thémist.* XXVII : Τοῖς δὲ χρονικοῖς δοκεῖ μᾶλλον ὁ Θουκυδίδης συμφέρεσθαι, καίπερ οὐδ' αὐτοῖς ἀτρέμα συντατλομένοις.

[2] Thucyd. I, CIV, CIX sqq.

surpris de voir Dodwell et Corsini le rapporter à la dernière expédition de Chypre par Cimon, méprise qui a bouleversé toute la chronologie de l'époque et fait naître une foule de conjectures gratuites. Au reste, il faut rendre aux deux savants cette justice, qu'ils ont été logiques dans leur erreur; car, croyant voir dans le texte de Plutarque que la mort de Thémistocle était contemporaine de la dernière campagne de Cimon, ils ont placé l'un et l'autre événement sous l'archontat de Pédiée (quatrième année de la 82[e] olympiade, 449 avant Jésus-Christ). Il est plus difficile de justifier Kleinert qui, après avoir adopté cette interprétation du texte de Plutarque par Dodwell et Corsini, n'en rapporte pas moins la mort de Thémistocle à l'année 462.

On trouve dans cette même biographie de Plutarque un renseignement qui, bien que d'une manière indirecte, confirme encore notre opinion. En disant[1] que Thémistocle « mourut « à Magnésie dans sa soixante-cinquième année, *après avoir « passé la plus grande partie de sa vie dans les hautes charges pu- « bliques et le commandement des armées,* » Plutarque montre que la mort de ce grand homme se rapporte à la première et non à la deuxième expédition de Cimon; car autrement Plutarque se contredirait lui-même. Thémistocle, mourant à l'époque de la deuxième expédition, n'aurait passé que la moindre partie de sa vie dans les charges publiques, puisque de soixante-cinq ans de sa vie il eût fallu déduire 25 ans de séjour en Asie et les vingt premières années de sa jeunesse.

Il nous reste à dire quelques mots sur le passage bien connu de Cicéron, où l'orateur parle de la mort de Thémistocle; passage qui n'a pas, il est vrai, un caractère proprement his-

[1] Plut. *Thémist.* 31 : *Ἐν Μαγνησίᾳ κατέστρεψε πέντε πρὸς τοῖς ἑξήκοντα βεβιωκὼς ἔτη καὶ τὰ πλεῖστα τούτων ἐν πολιτείαις καὶ ἡγεμονίαις.*

torique, car Cicéron y veut seulement prouver que l'amitié ne doit pas aller jusqu'à nous faire participer à des actes déshonorants de nos amis. Cicéron cite à ce propos l'exemple de Coriolan et celui de Thémistocle, sans entrer dans les détails. « Qui eut en Grèce, dit-il[1], plus de gloire que Thémistocle? « Qui fut plus puissant que lui? Comme général, il sauva la « Grèce de la servitude, lors de l'invasion des Perses; mais, lors« que l'envie l'eut fait exiler, il ne put supporter, comme il « l'aurait dû, l'injustice de son ingrate patrie : il fit ce qu'avait « fait Coriolan vingt ans avant lui. Mais ni l'un ni l'autre ne « trouvèrent des complices, et tous deux se donnèrent la mort. » Si l'on oppose ce passage de Cicéron avec ce qu'il dit ailleurs dans son ouvrage *De claris oratoribus*[2], à savoir, que le suicide de Thémistocle et celui de Coriolan étaient une fiction des rhéteurs, on reconnaîtra qu'il ne se servait de cette assertion que pour soutenir sa thèse morale; on y trouve toutefois une indication digne d'être remarquée. Cicéron a pu ne pas attacher une grande importance à la vérité historique, il a pu, à dessein, attribuer certain caractère à un personnage qu'il citait; mais il n'avait nul intérêt à altérer les dates et à intervertir l'ordre naturel des faits. Or il dit ici positivement que la mort de Thémistocle a eu lieu vingt ans après celle de Coriolan, et, dans un autre endroit[3], il ajoute que la guerre des Volsques, à laquelle prit part Coriolan après son exil, eut lieu à peu près

[1] Cicéron, *Lælius*, ch. XII : « Quis clarior in Græcia Themistocle? Quis potentior? qui, quum imperator bello persico servitute Græciam liberasset propterque invidiam in exsilium isset, ingratæ patriæ injuriam non tulit, quam ferre debuit : fecit idem, quod XX annis ante apud nos fecerat Corolianus. His adjutor contra patriam inventus est nemo : itaque mortem sibi uterque conscivit. »

[2] Cicéron, *Lælius*, ch. XI : « At ille ridens, Tuo vero, inquit, arbitratu : quoniam quidem concessum est rhetoribus ementiri in historiis, ut aliquid dicere possint argutius. Ut enim tu nunc de Coriolano, sic Clitarchus, sic Stratocles de Themistocle finxit. »

[3] *Brutus*, ch. X.

à la même époque que celle des Perses. En réunissant ces deux indications nous pouvons admettre avec certitude que, suivant le compte de Cicéron, la mort de Coriolan arriva vers l'époque de la bataille de Marathon, et que celle de Thémistocle coïncide à peu près avec la date de la victoire sur l'Eurymédon. Nous disons *à peu près*, parce que l'indication de Cicéron n'est qu'approximative; mais elle éclaircit et complète les données précises de Diodore et de Plutarque.

En résumé : 1° d'après des bruits populaires, comme d'après les données historiques, Thémistocle est mort un peu avant l'expédition de Cimon contre Artaxerce Ier.

2° Cette expédition, comme le prouvent tous les récits des anciens, est la première campagne de Cimon en Chypre et dans la Pamphylie, la même qui se termina par la victoire de l'Eurymédon.

3° L'indication chronologique de Diodore de Sicile, placée en tête de son récit sur Thémistocle, se rapporte à la mort de ce capitaine.

4° Thémistocle est mort sous l'archontat de Praxiergos, l'an 471 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE VIII.

DATE DE LA NAISSANCE DE THÉMISTOCLE.

Plutarque dit que Thémistocle vécut 65 ans; et, comme il mourut en 471 avant Jésus-Christ, il en résulte qu'il naquit en 536. Cette date peut être regardée comme certaine, car l'époque de sa mort est fondée sur le témoignage unanime des anciens écrivains. L'assertion de Plutarque sur la durée de la vie de Thémistocle paraît incontestable. En outre, elle est en parfait accord avec tous les événements politiques qui le con-

cernent, en même temps qu'avec les détails qui nous sont donnés sur sa vie privée. Mais il y a une sorte de contradiction qui, si elle était juste, détruirait toute la chronologie, et qui surprend d'autant plus, qu'elle provient de Plutarque lui-même.

Au commencement de la biographie de Thémistocle, Plutarque, après avoir parlé de sa vaste intelligence, des qualités supérieures de son âme et de son amour de la gloire, ajoute que la victoire de Miltiade à Marathon produisit sur lui la plus grande impression, et dit qu'il était un jeune homme à cette époque[1].

C'est ce mot de Plutarque qui a induit en erreur Dodwell, Corsini et beaucoup d'autres critiques modernes, et qui fut l'une des causes principales du chaos où se trouve jusqu'à présent la chronologie des guerres médiques. Ils ont pris ce mot avec trop de confiance, et lui ont accordé une valeur qu'il n'a pas.

Cette assertion de Plutarque est formellement contredite par ce fait que Thémistocle et Aristide sont toujours présentés, non-seulement comme contemporains, mais comme de même âge. Cornélius Népos[2], Élien[3] et Plutarque[4] lui-même, qui n'a pas remarqué sa propre contradiction, en parlent toujours ainsi. Thémistocle et Aristide furent élevés ensemble, étudièrent sous le même maître, eurent le même tuteur, et l'on raconte les querelles qu'ils eurent lorsqu'ils étaient encore tous deux enfants; d'où il résulte clairement qu'ils devaient être

[1] Plut. *Thémist.* III : *Ὥστε νέος ὢν ἔτι.*

[2] Corn. Népos, *Aristid.* I : « Aristides, « Lysimachi filius Atheniensis, æqualis « fere fuit Themistocli. »

[3] Ælian. *Var. hist.* XIII, XLIV : *Τοὺς αὐτοὺς ἐπιτρόπους ἔσχε Θεμιστοκλῆς καὶ Ἀριστείδης ὁ Λυσιμάχου, καὶ διὰ ταῦτα τοι, καὶ συνετράφησαν, καὶ συνεπαιδεύθησαν κοινῷ διδασκάλῳ· ἐστασιαζέτην δὲ ὅμως καὶ ἔτι παῖδες ὄντες*, etc.

[4] Plut *Aristid.* II : *Ἀριστείδης δὲ Κλεισθένους μὲν τοῦ καταστησαμένου τὴν πολιτείαν μετὰ τοὺς τυράννους ἑταῖρος γενόμενος.*

presque égaux en âge. Or, d'après le témoignage de Plutarque, il est possible de déterminer l'âge d'Aristide avec certitude. Plutarque dit qu'il s'était rangé dans le parti politique de Clisthène lorsque ce dernier, après l'expulsion des tyrans, entreprit de réformer le gouvernement de la république. Les réformes de Clisthène furent accomplies dans la troisième année de la 67e olympiade, 510 avant Jésus-Christ; Aristide, pour prendre part aux affaires politiques et s'y faire remarquer, ne pouvait avoir moins de vingt ans, ce qui induirait à le faire naître au plus tard en l'an 530 avant Jésus-Christ. Or, comme la différence d'âge entre Thémistocle et Aristide ne pouvait être que fort légère, il s'ensuit que l'année de la naissance de Thémistocle ne doit pas être postérieure à 530 avant Jésus-Christ; il dut naître lorsque Pisistrate vivait encore. Cela s'accorde parfaitement avec une anecdote racontée par Élien[1]. Suivant ce récit, Thémistocle, revenant de l'école, rencontra Pisistrate, et, lorsque son pédagogue lui commandait de se ranger pour livrer passage au tyran, l'enfant répondit librement : « Est-ce « qu'il ne reste pas assez de place pour lui ? » Élien voit une marque de grandeur d'âme dans cette réponse, qui montre plutôt l'impertinence d'un enfant gâté. Quoi qu'il en soit à cet égard, l'anecdote fournit une indication chronologique très-précieuse à notre calcul. On sait que Pisistrate mourut dans la deuxième année de la 63e olympiade, 527 ans avant Jésus-Christ ; et, si Thémistocle est né en 536, ce fait a très-bien pu se passer dans une des dernières années du règne du tyran ; l'enfant aurait eu huit à neuf ans, et il ne pouvait guère être plus âgé, car le tyran, malgré sa douceur, n'eût pas souffert d'un jeune homme ce manque de respect. D'ailleurs, le récit d'Élien porte avec lui tous les caractères de la vérité. Mais il

[1] *Æl. Var. hist.* III, XXI.

embarrasse fort les savants qui placent beaucoup plus tard la naissance de Thémistocle. Aussi le passent-ils sous silence, comme s'ils ne le connaissaient pas. Kleinert[1] cependant en parle et reconnaît sa valeur historique; mais, pour qu'elle ne nuise pas à sa chronologie, il recourt à un expédient contraire à toute saine critique. Il suppose qu'Élien ne parlait pas du tyran lui-même, mais d'Hipparque ou d'Hippias, l'un de ses fils; et, partant de cette hypothèse, il établit que Thémistocle naquit en 527 avant Jésus-Christ, après la mort de Pisistrate. Avec de pareils procédés on peut arriver à tous les résultats possibles et se dispenser même d'étudier et d'analyser les pièces originales.

Nous nous sommes efforcé de réfuter le mot de Plutarque sur la jeunesse de Thémistocle lors de la bataille de Marathon, pour montrer qu'elle est peu conciliable avec les autres particularités de sa vie, racontées par le biographe lui-même; mais nous n'avons recueilli, jusqu'à présent, que des preuves, pour ainsi dire, négatives; apportons maintenant un témoignage affirmatif.

Il y a un écrivain qui dit justement le contraire de ce qui est avancé par Plutarque et dont les paroles ont d'autant plus de poids, que l'auteur n'a pas de système historique à soutenir. Nous parlons du philosophe Jouncos (Ἰοῦγκος), dont Stobée a conservé quelques passages dans son *Florilegium*. Jouncos, discourant sur la vieillesse, s'appuie sur plusieurs faits historiques, et dit, entre autres choses, que Thémistocle était déjà âgé lorsqu'il fut général en chef des forces Athéniennes dans les guerres médiques. Il n'y a ici ni erreur ni méprise, car le philosophe se plaît à opposer la conduite tenue par Thémistocle, dans sa jeunesse, avec celle de son âge mûr, faisant les

[1] V. l'ouvrage cité, p. 213.

plus grands éloges de sa sagesse, qui a sauvé la république[1]. En comparant ce passage du philosophe avec le mot de Plutarque, et en voyant que le premier est confirmé par tous les auteurs, et qu'il est, en outre, d'accord avec tous les faits historiques, tandis que l'assertion de Plutarque se trouve en contradiction manifeste avec ces faits, il nous paraît juste de préférer le témoignage de Jouncos.

Mais Plutarque est en contradiction avec son propre récit. Nous avons examiné précédemment le passage de cet écrivain concernant la mort de Thémistocle, et nous avons montré qu'il place cette mort avant la bataille de l'Eurymédon. Nous avons vu, en outre, que, dans la question sur la durée du règne de Xerxès, il suit la chronologie de Thucydide, et que, par conséquent, l'année de la bataille de l'Eurymédon lui était positivement connue. Or, si Thémistocle mourut avant cette bataille, à l'âge de soixante-cinq ans, Plutarque ne pouvait, dans aucun cas, l'appeler jeune homme lors de la bataille de Marathon. Selon son propre calcul, il aurait dû avoir à cette époque plus de quarante ans.

Nous plaçons donc la naissance de Thémistocle dans la première année de la soixante et unième olympiade, 536 ans avant Jésus-Christ.

Nous terminons ici nos recherches, après avoir atteint le

[1] Joannis Stobæi *Florilegium*, CXVII, IX, ed. Thomas Gaisford (editio auctior, Lipsiæ, 1824, in-8°), vol III, p. 392 : Καὶ τοῦτο δὲ ἔλεγε· Τὸν Θεμισ7οκλέα τὸν Ἀθηναῖον νέον ὄντα ὁ πατὴρ ἀπεκήρυξεν, οὐκ ἐθέλων υἱὸν ἔχειν διὰ τὰς ἐν τῇ νεότητι ἁμαρτάδας· πλησίον δὲ τοῦ γήρως γιγνόμενον, αὐτὸν ἐκεῖνον οἱ Ἀθηναῖοι σ7ρατηγὸν εἵλοντο ἐν τῷ περσικῷ πολέμῳ· καὶ συμβουλεύοντί τε καὶ διακρίνοντι ἐπὶ τὸ σαφέσ7ερον τὰ τοῦ Ἀπόλλωνος μαντεῖα εἵποντο, ἀπολιπόντες τὴν πόλιν ἐρήμην, καὶ προθύμως ἐνέβαινον εἰς τὰς ναῦς, ἡγουμένου Θεμισ7οκλέους, καὶ διὰ τοῦτο ἐσώζοντο. [Le vrai nom de ce philosophe, dont Stobée nous a conservé quelques autres fragments, paraît être latin d'origine : c'est probablement une altération de *Juvencus*. E. Egger.]

but que nous nous proposions, celui d'établir la chronologie des événements qui appartiennent à l'époque des guerres médiques, depuis l'archontat de Thémistocle jusqu'à sa mort et jusqu'à la victoire de l'Eurymédon. Comme résumé de ce travail et pour en faciliter l'aperçu général, nous le faisons suivre d'une table chronologique qui ne contient que les dates que nous avons fixées. On n'oubliera pas que, les archontes athéniens étant investis de leurs fonctions en hiver, l'année archontique correspond à peu près à l'année julienne.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

DATES avant Jésus-Christ.	ARCHONTES éponymes d'Athènes.	
536	....	Naissance de Thémistocle.
		Vers la même époque, naissance d'Aristide.
508	Isagoras.	Premier concours des chœurs d'hommes, à Athènes.
505		Cléandre, tyran de Géla.
498		Hippocrate succède à son frère, comme tyran de Géla.
493	Thémistocle.	Emploi du revenu des mines de Laurium à l'augmentation de la flotte athénienne et à la création d'un port militaire au Pirée. Opposition de Miltiade à ce projet de Thémistocle.
492	Diognète.	Expulsion des Gamores de Syracuse, dans l'été de cette année.
		Discours d'Appius Claudius au sénat de Rome, en automne.
491	Hybrilide.	Première moitié de l'année. Gélon s'empare du pouvoir à Géla.
		Seconde moitié. Soumission de Syracuse par Gélon.
		Ambassade en Sicile de Géganius et de Valérius Publicola pour y acheter du blé.
490	Phénippe.	Bataille de Marathon.
		Mort de Miltiade.
		Destruction de Camarine par Gélon.

DATES avant JÉSUS-CHRIST.	ARCHONTES ÉPONYMES D'ATHÈNES.	
489	Aristide	
488	Anchise.	Victoire de Gélon aux jeux olympiques.
487		Révolte des Égyptiens contre Darius.
486		Mort du roi Darius, fils d'Hystaspe. Avénement au trône de Xerxès.
485	Philocrate.	
484	Léostrate.	
483	Nicodème.	Élection de Gélon comme tyran de Syracuse.
482		
481		En automne. Congrès des Hellènes à Corinthe. Envoi des ambassadeurs grecs auprès de Gélon.
480	Calliade.	Invasion de Xerxès.
		Élection de Gélon comme roi de Syracuse.
479	Xanthippe.	Victoires de Platée et de Mycale. Prise de la ville de Sestos.
		Construction, dans le mois de pyanepsion, d'un mur d'enceinte pour la défense d'Athènes. Ambassade de Thémistocle à Sparte.
		Congrès des Hellènes à Platée, tenu au mois de mémactérion. Résolution de continuer la guerre contre Xerxès
478	Timosthene.	Achèvement de la construction des murailles d'Athènes.
		Campagne de Pausanias. Ouverture des hostilités au printemps. Prise de Byzance à la fin de l'été. Trahison de Pausanias. Son rappel à Sparte vers la fin de l'année.
477	Adimante.	Fortification du Pirée.
		Chorégie et ostracisme de Thémistocle, à la fin de l'été.
		Départ de Pausanias pour l'Hellespont. Défense lui est faite d'entrer dans la ville de Byzance. Aete insultant d'Uliade et d'Antagoras. Séjour de Pausanias à Colones, durant l'été de cette année. Son nouveau rappel à Sparte. Son jugement. Sa lettre à Thémistocle. Sa mort, vers la fin de l'année.
		Arrivée de Dorcis à Byzance, au printemps, et son retour immédiat à Sparte. Les Spartiates renoncent à la guerre contre les Mèdes.
		Hégémonie de la république d'Athènes. Offre du commandement suprême aux Athéniens par les Ioniens et les insulaires à Byzance, en hiver, au commencement de l'année. Convocation d'une assemblée des Hellènes à Délos.

DATES avant JÉSUS-CHRIST.	ARCHONTES ÉPONYMES D'ATHÈNES.	
477	Adimante.	Organisation définitive de l'hégémonie en été. Répartition de l'impôt de guerre par Aristide. Établissement du trésor à Délos. Création de la charge des hellénotamies.
		Première campagne de Cimon après l'établissement de l'hégémonie athénienne. Siége d'Éion en été. Prise de cette ville en automne de cette année.
476	Phédon.	Soumission de l'île de Scyros. Translation des restes de Thésée à Athènes.
		Envoi d'une colonie de Cléruques à Éion sous la conduite de Lysistrate, de Lycurgue et de Cratinus. Défaite des colons par les Thraces.
		Séjour de Thémistocle à Argos. Sa visite aux jeux olympiques. Sa fuite d'Argos et son arrivée chez Admète, dans la seconde moitié de cette année.
		Mort de Gélon.
475	Dromoclide.	Mort de Xerxès. Avénement au trône d'Artaxerce Ier Longue-main.
		Arrivée de Thémistocle en Asie Mineure, à la fin de l'année.
474	Acestoride.	
473	Ménon.	Mort d'Aristide.
		Première alliance de la république d'Athènes avec l'Égypte.
472	Charès.	Débuts politiques de Périclès.
471	Praxiergos.	Mort de Thémistocle.
470	Démotion.	Victoire de l'Eurymédon.
469	Apséphion.	Naissance de Socrate, le sixième jour de thargélion.
		Victoire de Sophocle au concours tragique.
		Commencement de la suprématie politique de Périclès.
468	Phéon.	
467	Théagénide.	Victoire d'Eschyle avec *Laïus*, *Œdipe*, *les Sept chefs devant Thèbes* et *le Sphinx*, drame satyrique.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE II.

Aristide.

CHAPITRE III.

Victoires de Cimon.

CHAPITRE IV.

Thémistocle.

CHAPITRE V.

Chorégie et ostracisme de Thémistocle.

CHAPITRE VI.

Fuite de Thémistocle.

FIN.